Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13218 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 29 JUILLET 1987

Le pari de M. Gandhi

New-Dehli a finalement confirmé, le lundi 27 juillet, que M. Rajiv Gandhi signera mercredi à Colombo un accord destiné en principe à mettre fin au conflit qui oppose le gouvernement de Sri-Lanka aux séparatistes tamouls. On souhaiterait pouvoir s'en féliciter sans restriction, tant ces affrontements nés de migrations encouragées jadis par le colonisateur britannique pour fournir une main-d'œuvre bon marché aux grands planteurs de thé a quelque chose d'absurde et de désolant.

Longtemps les deux communautés ont coexisté en dépit de leurs différences culturelles, ethniques et religieuses : les Tamouls venus du sud de l'Inde sont en majorité hindouistes alors que la majorité cinghalaise est bouddhiste. Mais en accordant aux Cinghalais des avantages économiques substantiels le gouvernement a progressivement poussé les jeunes Tamouls – surtout concentrés dans le nord aride de l'île – dans un isolement croissant doublé d'un apauvrissement qui a contribué à les radicaliser. Le désespoir et une idéologie marxiste élémentaire ont fait le reste.

Les circonstances dans lesquelles a été conclu l'accord entre Colombo et New-Delhi et ce qui a filtré de son contenu, n'incitent malheureusement guère à l'optimisme. L'Inde se serait engagée à fournir une assistance militaire à Sri-Lanka pour combattre la violence séparatiste, en échange des concessions majeures auxquelles le président Junius Jayewardene s'est résolu envers les Tamouls. On voit d'ores et déjà poindre à Colombo les germes de l'opposition de la majorité cinghalaise à un tel arrangement, et l'on peut prédire que le chef de l'Etat sri-lankais devra faire montre d'une singulière fermeté pour imposer ses vues au pays.

En outre, la pression que New-Delhi a exercée sur les séparatistes tamouls, dans la dernière phase des négociations, n'a pas suffi à susciter le plein assentiment des groupes les plus radicaux et les mieux armés de la péninsule de Jaffna. Pour les contraindre à déposer les armes, M. Gandhi devrait, en dernier ressort, user de la force contre les bases arrière que ces groupes ont établies sur le territoire indien. De toute évidence, il n'est pas en posture de recourir à de tels moyens.

Dans cet épineux problème, le style de gouvernement de M. Gandhi aura largement contribué à envenimer les choses. La brusquerie avec laquelle il a décidé, en mai dernier, d'expédier des secours à la population tamoule dans les régions touchées par l'offensive armée de Colombo rappelle les actions les plus contestables de sa mère dans la gestion de certaines crises. Affaibli sur le plan intérieur, le premier ministre tend à agir dans ce même esprit de croisade contre les actions supposées d'ennemis extérieurs liés à l'Occident.

Dans ces conditions, le gain provisoire que lui procurera l'accord avec Sri-Lanka face à la guérilla tamoule pourrait bien comporter à terme des risques encore plus graves de déstabilisation de la région. Les instigateurs de ce séparatisme sont des marxistes-léninistes pour qui l'Occident est l'ennemi. Ce n'est certainement pas l'arrangement conclu par M. Gandhi dans leur dos qui les fera changer d'avis.

Le gouvernement face aux difficultés économiques et sociales

M. Chirac dénonce la « faillite » de la gestion socialiste

Au terme de sa visite en Lot-et-Garonne et en Dordogne, le lundi 27 juillet, M. Jacques Chirac a vivement reproché aux gouvernements de la gauche d'avoir, de 1981 à 1986, « créé en France une situation de faillite ». Le premier ministre a réaffirmé la nécessité d'un « effort de rigueur » sur une longue période.

PÉRIGUEUX
de notre envoyé spécial

Ayant distribué pendant toute une longue journée poignées de mains aux populations ravies, bisous aux enfants et aux jolies jeunes filles, promesses et gages d'attention aux élus accablés de soucis, et sourires carnassiers à tout un chacun, M. Jacques Chirac, le soir venu, à Périgueux, n'y tint plus. Adieu sourire. Sous les crocs, demeurés seuls actifs : cinq années de politique économique nationale. Pas n'importe lesquelles : 1981-1986. Et, bien sûr, une proie de choix, jamais nommée : M. François Mitterrand.

Avant ce plat de choix, hors-d'œuvre multiples. Agen égale pruneaux, mais aussi rugby. Le maire y était allé de sa petite comparaison obligée : portrait du premier ministre en « *troisième ligne centre dans l'équipe du Sporting Union agenais. (...) C'est la place d'où l'on dirige la manœuvre, où l'on va au charbon et où l'on conclut ; à moins que vous ne préfériez la place de demi d'ouverture, qui n'est pas non plus sans intérêt* ».

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 10.)

Le nombre de chômeurs a légèrement diminué

En juin, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 0,6 %. Cette baisse est comparable à celle d'avril et fait suite à une quasi-stabilité en mai. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, se félicite de ce « bon » résultat et espère « stabiliser le nombre des chômeurs en mars 1988 au niveau où nous étions en 1987 ».



Lire page 21 l'article de GUY HERZLICH.

Les avatars de la politique française dans le Golfe depuis treize ans

L'engrenage franco-iranien

Dix jours après la rupture de leurs relations diplomatiques, la France et l'Iran sont parvenus, le lundi 27 juillet, à un accord pour faire représenter leurs intérêts respectivement par l'Italie et par le Pakistan. Les « discussions très concrètes », selon les termes du porte-parole du Quai d'Orsay, vont donc pouvoir s'engager pour le rapatriement des diplomates.

Paris exige toujours la comparution de M. Gordji devant le juge Boulouque, et Téhéran, pour faire pendant, celle de M. Torri, qui jouit, lui, de l'immunité diplomatique. Dans une allusion claire aux otages du Liban, le président du Parlement iranien a, d'autre part, déclaré : « Aussi longtemps que la France ne renoncera pas à sa politique hostile, nous n'aurons aucune raison de l'aider au Liban. »

D'autre part, la police suisse a arrêté un Libanais soupçonné d'appartenir au réseau pro-iranien qui serait responsable des attentats de l'automne dernier à Paris.

par Jacques Amalric

Le pire, en politique étrangère, *c'est de se retrouver prisonnier* d'une situation que l'on n'a pas voulue, solidaire de causes que l'on n'a pas choisies, adversaire par inadvertance d'ennemis qui ne devaient pas forcément être les siens. Est-ce le cas de la France dans la crise aiguë qui l'oppose – et va sans doute l'opposer longtemps encore – à l'Iran ? Cet affrontement avait-il été prévu ? A-t-il été voulu ou est-il simplement dû à une série de faux calculs, de négligences, d'erreurs et de facilités ?

Autant de questions de circonstance moins de deux semaines après la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran et alors qu'il ne se passe de jour sans que les autorités iraniennes et leurs alliés du Hezbollah libanais ne nous promettent « *la mort* » et n'incitent chaque jeune chiite à se faire kamikaze. Paris est de nouveau en état de siège ; notre flotte est sous pression ; chacun de nos aéroports est transformé en bunker ; nos ambassades à l'étranger en feraient bien autant si nous pouvions leur en donner les moyens, et jamais la libération des cinq Français toujours détenus en otage au Liban n'est apparue aussi problématique, pour ne rien dire du sort réservé à la quinzaine de nos ressortissants, diplomates et fonctionnaires, retenus bien contre leur gré dans la capitale iranienne.

Comment en est-on arrivé là ? S'est-on laissé prendre involontairement dans un engrenage d'intérêts à court terme, de fausse amitiés, de naïvetés et d'arrogance ?

Il faut, pour tenter de répondre, élucider la nature des liens forts ambigus qui unissent la France à l'Irak depuis bientôt une quinzaine d'années. Car, quoi qu'en disent nos dirigeants d'hier et d'aujourd'hui, c'est bien dans cette alliance qui ne dit pas son nom mais qui se traduit par des livraisons d'armes françaises impressionnantes, que réside la cause principale du conflit franco-iranien. Peut-être les subtils négociateurs iraniens ne l'ont-ils pas dit aussi nettement à nos diplomates et autres émissaires.

(Lire la suite page 8, les articles de FRANÇOISE CHIPAUX, FRANÇOISE CROUIGNEAU et JACQUES ISNARD pages 8 et 9 et nos informations pages 6 et 24.)



ÉTÉ

Rose Vincent

Adieu aux champs

roman

ROMAN

Seuil

SEUIL

La vente de la Générale occidentale à la CGE

« Jimmy » Goldsmith, carnassier de charme

La Compagnie générale d'électricité (CGE) a racheté l'essentiel des participations détenues par M. James Goldsmith dans la Générale occidentale, qui contrôle le Groupe Express (*le Monde* du 28 juillet).

M. Jimmy Goldsmith – pardon, Sir James, car il a été anobli par la reine – a, par une de ses volte-face financières dont il est coutumier, encore surpris et déconcerté l'opinion. Ne vient-il pas de vendre sa Générale occidentale chérie, très probablement pour préparer, n'en doutons pas, quelque nouveau « raid », à sa façon de grand prédateur ? A Bruxelles, par exemple, on murmure son nom, sous le manteau, parmi ceux qui voudraient s'attaquer à la toute-puissante Société générale de Belgique, propriétaire du quart du potentiel économique du pays, comme il l'avait fait, à la fin de l'année dernière, pour Goodyear, le géant américain du pneumatique, sans succès toutefois, mais en récoltant une très substantielle plus-value.

Lui, « prédateur » ? C'est la qualification qu'il revendiquait publiquement déjà, il y a une quinzaine d'années au cours d'un colloque, et qu'il revendique toujours. « *Dans une société vigoureuse et librement concurrentielle, les incapables, parmi les privilégiés, sont remplacés par les capables* », tranchait-il, l'an dernier, dans son petit livre ultra-libéral et brutal : *Pour la révolution permanente... dans la diversité* (Stock).

Un carnassier ? Oui, mais avec du charme et une classe toute britannique, et même un côté « play-boy » qui a séduit, avant de les inquiéter, toutes ses relations d'affaires. Né en 1933, d'un père avocat, député aux Communes, administrateur de sociétés hôtelières, et de Marcelle Mouiller, « *auvergnate et paysanne* », son unique bagage universitaire sera trois années passées au collège d'Eton, l'une de ces *public school* huppées, avec Harrow, où se forme et se déforme, au choix, la gentry britannique. Ce fut un cancre, sauf en maths, et pas même un sportif, ce qui aurait racheté le reste.

Une passion fugitive pour les courses de chevaux (il gagne même 7 000 livres sterling pour une mise de 7 livres sur le champ de course de Lewes), et il lâche Eton et ses études pour voler de ses propres ailes, sans rien demander à son père qui d'ailleurs n'a pas de fortune. A dix-sept ans, James gagne sa vie comme garçon de restaurant au Ritz : il s'en souviendra lorsqu'il rachètera, beaucoup plus tard, le restaurant de luxe parisien Laurent.

A vingt et un ans, il défraye, pour la première fois, la presse du monde entier en enlevant et en épousant en Écosse contre le gré de son père, dans la meilleure tradition du pays, Isabel Patino, fille du roi bolivien de l'étain, qui mourra en couches. Cette image de flamboyant « play-boy » le poursuivra longtemps, de même que celle du joueur enragé de Back-Gammon qui, souvent, fait reculer ses partenaires pourtant fortunés au Travellers Club des Champs Élysées, à Paris.

Sa véritable vie d'homme d'affaires commence en 1954.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 20.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



هكذا من الأصل

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Jeanne d'Arc à tous vents

A qui appartient Jeanne d'Arc ? A la droite, à la gauche ou à tous les Français ? Du début du siècle à nos jours, la pauvre Pucelle — fut-elle pure ?, entendit-elle des voix ? — se retrouva dans tous les camps et fit l'objet de rudes polémiques. Le dossier est-il clos ?

par Jean-Noël Jeanneney

ON se souvient encore, j'en suis sûr, de la façon spectaculaire dont Jeanne d'Arc a été invoquée, le 8 mai 1987, par le Front national. M. Jean-Marie Le Pen, ce jour-là, haussé sur une estrade place des Pyramides à Paris, à la hauteur de la statue dorée de la sainte, l'institua solennellement, les yeux dans les yeux, comme figure tutélaire de son mouvement.

La presse du moment a relevé comment son discours et le *« diaporama »* géant offert aux participants du *« banquet des 10 000 »* d'Issy-les-Moulineaux célébrèrent la *« contemporanéité »* du message politique de cette *« sainte, condamnée par des clercs vendus aux partis de l'étranger, abandonnée de la classe politique »*, exaltant cette Jeanne qui a dit qu'elle aimait les Anglais, mais qu'elle les aimait *« chez eux »*.

Or ce n'est pas, et loin de là, la première fois que la malheureuse héroïne a été ainsi ballottée à titre posthume dans le désordre des affrontements avides de symbolique sommaire. Ce n'est pas la première fois que l'extrême droite s'est efforcée de l'instrumentaliser de la sorte : voyez donc l'affaire Thalamas !

En novembre 1904, plusieurs parents d'élèves du lycée Condorcet se plaignent des propos irrespectueux qu'en classe de seconde Amédée Thalamas, professeur d'histoire, aurait tenus sur la pucelle d'Orléans.

L'HOMME (1867-1953) a de la verve et du tempérament (1). D'humble origine, fils d'un employé des Chemins de fer de l'Ouest et d'une ouvrière en lingerie, il incarne parfaitement les boursiers de la IIIe République, recueillant d'une distribution de prix à l'autre tous les lauriers scolaires. Reçu premier à l'agrégation d'histoire en 1892, il s'est bientôt signalé à l'attention de l'inspection générale par une certaine *« intempérance de langage »* et son *« amour du paradoxe »* volontiers ostentatoire. C'est ainsi que le 2 mai 1900, professeur au lycée d'Amiens, il aurait déclaré après la classe à un petit groupe de ses disciples que, jusqu'à son mariage prévu pour les jours suivants, *« il disposait librement de son organe... »* Ce que, quelques-uns de ses élèves, sidérés ou hypocrites, ne manquent pas de rapporter à leur papa et à leur maman. Comme Thalamas s'est lancé au même moment dans la politique, à gauche, et va se faire élire conseiller municipal radical d'Amiens, les adversaires sur place ne laissent pas passer, naturellement, la si belle occasion d'un tohu-bohu dans la presse locale.

L'affaire devient publique

Nommé un peu plus tard au lycée Condorcet à Paris, il provoque en novembre 1904 un incident qui trouve une tout autre portée — nationale ! Un de ses élèves ayant conclu en classe un exposé sur la Pucelle en disant que l'on ne pouvait *« ni expliquer ni comprendre Jeanne d'Arc si on n'y voyait pas un miracle »*, Thalamas lui répliqua que *« le miracle n'avait rien à faire avec l'histoire »*. Donc il valait mieux dire en termes plus scientifiques que Jeanne, *« sujette dès son enfance à des hallucinations auditives,* [avait cru] *entendre des voix célestes lui ordonner d'aller faire sacrer le roi à Reims »*. En outre, pour faire bonne mesure, Thalamas aurait ajouté, après Shakespeare, qu'une virginité préservée parmi tant de soudards, dans la promiscuité des camps, n'était guère vraisemblable...

Ce propos, rapporté plus ou moins fidèlement, fut transmis par plusieurs élèves à leurs parents. D'où beaucoup d'émotion dans certains foyers ! Un député de droite, Georges Berry, intervint auprès du ministre de l'instruction publique Joseph Chaumié en lui adressant deux lettres de parents d'élèves indignés, tandis que dans la classe vingt-cinq élèves sur quarante-cinq signaient une déclaration de dénonciation contre Thalamas.

L'affaire est désormais publique. Une campagne de presse est déclenchée. Le 28 novembre, deux cents manifestants sortent de la faculté de droit et descendent le Boul'Mich en conspuant Thalamas et la République. En face, on bat le rappel. Et en fin de matinée, deux groupes de manifestants opposés en viennent aux mains rue de Rivoli, au pied — déjà ! — de la statue dorée de Jeanne d'Arc (qui demeure — déjà ! — impavide). On s'époumone d'un côté aux cris de *« Vive Jeanne d'Arc ! Conspuez Thalamas ! »* et, de l'autre, de *« Vive Thalamas ! A bas la calotte ! »*



Caricature d'Amédée Thalamas, par Barrère, publiée dans *Fantasio*. Ci-contre, une manifestation d'étudiants devant la statue de Jeanne d'Arc (*le Petit Journal*, février 1894).

LE 30, le ministre Chaumié fait connaître sa décision. Il inflige un blâme à Thalamas, et, à titre de sanction, le déplace au lycée Charlemagne. A gauche, on s'indigne. La Chambre s'en mêle. Marcel Sembat, député socialiste, interpelle le ministre avec le soutien de Jean Jaurès. Georges Berry explique son initiative. Chaumié tient bon sur ses positions.

Le débat tourne en particulier autour des exigences de la vérité historique et des limites de l'esprit critique et des convenances, comme en témoigne cet échange de propos de Marcel Sembat avec Jules Dansette, député du Nord.

M. Marcel Sembat : *« Même si M. Thalamas a dit : « La vie de Jeanne » d'Arc dans les camps pouvait faire » soupçonner sa pureté... »* (exclamations à droite, applaudissements à gauche).

M. Jules Dansette. — *« On ne dit pas cela aux enfants. »* —. M. Marcel Sembat : *« Voyons, M. Dansette, à cet âge nous en savions assez vous et moi pour que cette phrase ne nous eût pas étonnés ! Que de fausse pudeur ! En seconde, Monsieur Dansette, cela vous aurait-il appris quelque chose ?* (applaudissements et rires à gauche) (...) *Vous avez des élèves de seconde qui, à chaque sortie, examinent minutieusement toutes les gravures que vous appendez aux kiosques* (nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs). *Ils rêvent, comme l'a dit votre François Coppée, devant les bustes des coiffeurs et devant les cartes postales illustrées, et vous nous dites : « Prenez » garde, n'offensez pas ces pudeurs ! » Certainement, il ne s'agit pas de corrompre leurs jeunes âmes — elles se corrompent suffisamment toutes seules, — mais tout de même vous ne pouvez pas, sous ce prétexte, empêcher le professeur* (...) *de mettre ses élèves au courant des vérités historiques de tout ordre. »*

M. Charles Benoist. » *« Ce n'en est pas une. »*

M. Marcel Sembat. — *« Mais je répète, moi, qu'il n'a pas dit que Jeanne d'Arc fût ce que Shakespeare l'accuse d'avoir été... (2) »*

AINSI vont les escarmouches, aux marges du grand débat qui met quelque temps à s'apaiser : le 15 décembre, salle des Horticulteurs, les différents chefs du nationalisme français organisent une vaste réunion *« contre les insulteurs de Jeanne d'arc »*...

L'épisode, au surplus, n'est pas clos. Quatre ans plus tard, en décembre 1908, l'affaire rebondit lorsque Thalamas est chargé, à sa demande, d'un cours libre à la Sorbonne sur... *« la pédagogie pratique de l'enseignement de l'histoire »*. Au témoignage d'Aulard, historien radical de la Révolution, le conseil de faculté le lui a consenti pour ne pas paraître céder à la pression de l'extrême droite (3). Les Camelots du roi, un mouvement qui vient de naître et se pose en groupe de choc de l'Action française, décident qu'ils ne laisseront pas parler Thalamas. Il s'agit pour eux, comme l'écrit leur chef Maurice Pujo, *d'« en finir avec la France des Dreyfus et des Thalamas »*. Ils viennent donc chahuter celui-ci sur un ton de grande violence, le bombardent d'œufs pourris, le giflent peut-être (ce point est discuté...). Le doyen doit faire appel à la police, et désormais chaque mercredi la Sorbonne est en état de siège. Ainsi s'enclenche le cycle connu des provocations, de la répression et des protestations. Ainsi se rode une méthode d'intimidation dont on retrouvera au quartier Latin bien d'autres exemples entre les deux guerres (4).

Un fantôme écartelé

Le dernier cours de Thalamas n'aura pas lieu. Le 17 février 1909, une cinquantaine de manifestants qui ont réussi à s'infiltrer jusqu'à l'amphithéâtre en passant par les combles de la Sorbonne et les laboratoires de la faculté des sciences se précipitent dans la salle et frappent Thalamas à coups de canne. Aux yeux de l'extrême droite, Jeanne d'Arc est vengée, et son insulteur, réduit à quia. Aux yeux de la gauche, l'intolérance et le fanatisme l'ont emporté à coups de bâton dans cette dérisoire agression. Ainsi finit l'épisode (mais non la carrière de Thalamas, toutefois, qui sera député radical de Versailles de 1910 à 1914 et qui, après avoir soutenu une thèse sur la géographie d'Eratosthène — loin de Jeanne ! — atteindra l'âge de la retraite comme directeur général de l'instruction publique en Indochine).

PENDANT toute cette période, le fantôme de Jeanne d'Arc est écartelé entre les camps. Cela fut clair dès les années qui suivirent la défaite de 1870. Très tôt, les républicains ont fait leur le beau cri de Michelet dans l'introduction de sa *Jeanne d'Arc* : *« Souvenez-vous toujours, Français, que la patrie chez nous est née du cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous... »* Très tôt, ils ont cherché à rallier à la défense et à l'illustration du sentiment national et républicain *« l'héroïque jeune fille »* qui, comme l'écrit le *Temps* en 1894, *« plane sur la France comme l'image même de la patrie »*.

Et tous les petits enfants découvrant à l'école primaire l'histoire de France dans le « petit Lavisse », ce creuset du patriotisme de 1914, réciteront cette phrase : *« Tous les Français doivent aimer de tout leur cœur l'admirable Jeanne qui mourut pour son roi, pour la France, pour nous. »*

Dès 1884, la controverse fut lancée à l'occasion de la proposition d'un parlementaire républicain et laïc, Joseph Fabre, député puis sénateur de l'Aveyron, qui se consacra passionnément à l'instauration d'une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc, au mois de mai (5). La proposition de loi qu'il déposa alors sur le bureau de la Chambre, avec le concours d'un bon nombre de députés radicaux, prévoyait explicitement de réunir *« les croyants et les libres penseurs »* dans un même enthousiasme patriotique. Mais Joseph Fabre n'aboutit à un résultat concret que dix ans plus tard, quand le Sénat, à son appel, vota le 8 juin 1894 le principe de la commémoration nationale. Dans son rapport, Fabre explique que le culte de Jeanne d'Arc constitue *« l'unique religion qui ne comporte pas d'athées : la religion de la patrie »*.

Seulement, la gauche se divisa, certains heureux de rallier au patriotisme républicain la force symbolique et affective de Jeanne d'Arc (parmi ceux-ci Emile Combes !), d'autres rejetés dans l'hostilité par les sectarismes adverses, tant et si bien que le projet s'enlisa ensuite au Palais-Bourbon et qu'il fallut attendre la Chambre bleu horizon, très marquée à droite, pour que le 8 mai devînt, en 1920, une fête nationale.

En chaque occurrence, avec une violence croissante, la droite et l'extrême droite s'efforcent d'arracher Jeanne à la République, de la poser comme archange tout à la fois de l'anti-Révolution et de la xénophobie. Contre-révolutionnaire ? Le principal motif de l'échec de Fabre en 1884 tient à la joie bruyante des catholiques annonçant, comme *la Croix* du 3 juillet 1884, que ce serait une bonne occasion de *« faire tomber la fête des assassins »* (entendez le 14 juillet). Les signataires radicaux s'en trouvèrent tout refroidis. *« Il faut reconnaître,* écrit le journal *le Radical* du 8 mai 1894, *que, si Jeanne ne nous conduit pas au roi, elle nous conduit déjà à la messe. Et c'est déjà trop. Voilà une prétendue fête nationale qui ne nous dit plus rien qui vaille. »*

Ceux qui persistent cependant, à gauche, mettent l'accent au contraire sur deux traits : Jeanne est d'abord une humble *« fille du peuple »* qui a imposé son patriotisme à la lâcheté des puissants, et puis n'est-ce pas l'Eglise qui d'abord l'a trahie ? Le 30 mai 1894, lors d'une des nombreuses échauffourées que connut la place des Pyramides, s'opposèrent au pied de la statue élevée vingt ans plus tôt) les étudiants de la faculté de théologie à des francs-maçons porteurs d'une couronne où on lisait : *« Abandonnée par la royauté, par les prêtres, à Jeanne d'Arc, la victime du clergé. »*

« Si Jeanne a été martyrisée, s'écrie Jean Jaurès lors du débat de décembre 1904 à propos du cas Thalamas, *c'est grâce d'une part à l'indifférence d'une cour ingrate et de nobles frivoles* (applaudissements à gauche et à l'extrême gauche), *c'est aussi par la complicité de cette même Eglise qui a la prétention... »* (vifs applaudissements sur les mêmes bancs). La fin de la phrase se perd dans les protestations de la droite et les hauts cris de l'abbé Gayraud, mais on a déjà compris ! Et Jaurès conclut : *« Il ne me déplaît pas, pour l'illustration dramatique de ce débat, que la défense de Jeanne d'Arc se produise aujourd'hui sous cette même robe noire qui l'avait autrefois condamnée...* (7) »

A un autre détour de la discussion, la Chambre entend M. de Baudry d'Asson interroger Jaurès à partir des bancs royalistes avec ce cri d'un cœur indigné : *« Jeanne d'Arc devrait bien ressusciter pour sauver la France de votre République, comme elle l'a sauvée de l'Anglais !* (8) » Et un peu plus tard, il demande spécialement la parole pour affirmer : *« J'estime qu'un député au moins, dans cette Chambre, doit flétrir les paroles indignes prononcées par M. Jaurès. Ce ne sont pas des paroles de Français, monsieur Jaurès, ce sont des paroles d'Anglais !* (9) »

Un rempart contre l'étranger

AINSI surgit le deuxième thème : Jeanne d'Arc comme rempart contre les menaces de l'étranger détesté. *« Aimer les Anglais, mais les aimer chez eux »*, dit Jean-Marie Le Pen. Déjà, en septembre 1893, lors de la pose d'une première pierre pour un monument qu'on doit ériger à Vaucouleurs, l'évêque de Verdun, Mgr Pagis, s'écriait devant Poincaré, ministre de la République : *« Comme elle, disons à ceux qui osent nous menacer, d'où qu'ils viennent et fussent-ils au nombre d'un million, disons-leur : jamais vous ne l'aurez, ce beau pays de France !* (10) » Un cran de plus encore, et voici l'héroïne franchement xénophobe, voici Jeanne antisémite même...

Michel Winock, naguère, a proposé une analyse serrée de cette assez sinistre appropriation (11). A partir des années 1890, avec l'affaire Dreyfus, *« la libératrice du territoire et le traître juif s'apparient comme deux pièces antagoniques d'un même système »*. Les thèmes ? D'un côté, les racines terriennes, le travail et l'effort, une vie saine et naturelle ; de l'autre, les errances d'une race de *« nomades et bédouins »*, selon les termes d'Edouard Drumont dans *la France juive*, *« un monde morbide, le juif étant sujet à toutes les maladies qui indiquent la corruption du sang...* (12) ». D'un côté, la spiritualité, la pureté, la virginité. *« Messieurs,* s'écrie en 1873 un bon abbé, *avez-vous observé ceci : que de toutes les héroïnes qui ont paru sous l'Ancien Testament, aucune n'était vierge. Deborah était la femme de Lapidoth. Judith était veuve. Esther avait remplacé Vasthi auprès d'Assuérus ? Quelle supériorité dans Jeanne d'Arc ! Elle est vierge, et cette fois l'amour de la patrie n'est plus contraint de se faire aider des artifices d'un amour inférieur. »* De l'autre côté, le matérialisme mercantile, la prostitution... *« Ce sont les juives,* écrit Drumont, *qui fournissent le plus fort contingent à la prostitution des grandes capitales... »* Et Michel Winock, pour faire bonne mesure, a fini par découvrir une explication bien remarquable aux infortunes de la Pucelle. On la doit à un orateur de la droite, M. de Kérohant, qui explique tranquillement en 1894 que, selon toute probabilité, l'évêque Cauchon très subrepticement — mais très logiquement — n'était qu'un juif...

(1) Jean-François Sirinelli, «Un boursier conquérant, Amédée Thalamas», *Bulletin du centre d'histoire de la France contemporaine*, Université Paris-X-Nanterre, nº 7, 1986, pp. 197-206.

(2) *JO*, débats de la Chambre, deuxième séance du 1er décembre 1904, p. 2809-2819.

(3) Eugen Weber, *l'Action française*, Paris, Fayard, 1985, pp. 73.

(4) Maurice Pujo a raconté fièrement ses hauts faits avec une abondance de détails dans son livre *les Camelots du roi*, Paris, Flammarion, 1933 (la citation se trouve page 41). *Cf.* Jean-François Sirinelli, «Action française, main basse sur le quartier Latin, *l'Histoire*, nº 51, décembre 1982, pp. 6-15.

(5) *Cf.* Rosemonde Sanson, «La fête de Jeanne d'Arc en 1894. Controverse et célébration», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, pp. 444-463. Je lui dois les citations de l'époque 1880-1890.

(6) *Ibid.*, pp. 453-455.

(7) *JO*, débats de la Chambre, p. 2816.

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*, p. 2818.

(10) Rosemonde Sanson, op. cit. p. 448.

(11) Michel Winock, *Edouard Drumont et compagnie. Antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Le Seuil, 1982 (chap. III, «Jeanne d'Arc et les juifs», pp. 67-79).

(12) Edouard Drumont, *la France juive*, Paris, 1886, t. II, p. 16, t. I, p. 104, t. I, p. 9 (cité par Michel Winock).

Demain : La privatisation des allumettes

Le sommet d'Addis-Abeba

Le chef de l'Etat zambien nouveau président de l'OUA

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement seulement sur cinquante ont assisté, le lundi après-midi 27 juillet, à Addis-Abeba, à la séance d'ouverture du vingt-troisième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), séance au cours de laquelle M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, a été élu par acclamations, pour un an, président en exercice de l'OUA, en remplacement de M. Denis Sassou Nguesso, son homologue congolais.

Parmi les habitués de ces assises, figurent notamment les chefs d'Etat algérien, burkinabé, égyptien, gabonais, malgache. Si M. Hissène Habré, le président tchadien, a créé la surprise en assistant, pour la première fois, à un sommet de l'OUA, des absences ont étonné, par exemple celles de M. Abdou Diouf, le chef de l'Etat sénégalais, et du général Ibrahim Babangida, son homologue nigérian.

Cet absentéisme, de plus en plus prononcé au fil de années, traduit un certain désintérêt des dirigeants africains vis-à-vis d'une OUA peu imaginative qui ressasse, d'une conférence à l'autre, les mêmes idées et les mêmes slogans sans vraiment réussir à se faire entendre. En outre, la lassitude a fini par gagner bon nombre de chefs d'Etat, trop souvent sollicités de participer à des rencontres au sommet, tant il y a, sur ce continent, d'organisations régionales et sous-régionales dont les compétences se recoupent et qui, parfois, brassent de l'air.

Dans son discours de bienvenue, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, le chef de l'Etat éthiopien, s'en est violemment pris aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne fédérale pour s'être opposés, en avril dernier, à une résolution du conseil de sécurité de l'ONU qui appelait à des sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud. Ces pays, a-t-il dit, sont *« des collaborateurs bien connus du régime de Pretoria »*. De son côté, M. Javier Perez de Cuellar, le secrétaire général de l'ONU, a affirmé qu'il ne pouvait pas y avoir de dialogue fructueux en Afrique australe sans la levée de l'Etat d'urgence et la libération de tous les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela. Quant à M. Kaunda, il a jugé *« sans fondement »* le lien fait par l'administration américaine entre l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines d'Angola.

Avant que la question tchadienne ne soit abordée en séance plénière, M. Omar Bongo, le chef de l'Etat gabonais, a précisé, qu'il avait l'intention d'abandonner la présidence du comité de l'OUA, chargé de débrouiller l'imbroglio tchadien, étant donné le refus des autorités de Tripoli de coopérer avec ce comité. La Libye se trouve aujourd'hui, en mauvaise posture au sein de l'OUA, mais certains pays membres pourraient s'entremettre, en coulisses, pour lui éviter une cuisante défaite politique.

JACQUES DE BARRIN.

M. Kenneth Kaunda un vétéran de la politique africaine

Qu'est-ce qui vaut à M. Kaunda l'honneur d'avoir été désigné par ses pairs pour occuper, une deuxième fois, le fauteuil de président en exercice de l'OUA ? La soixantaine, ce fils de pasteur presbytérien, adepte d'un humanisme chrétien, mâtiné de marxisme, ne se trouve-t-il pas, depuis vingt-trois ans, aux commandes de la Zambie et donc placé, ne serait-ce que pour de simples raisons géographiques, aux avant-postes du combat contre le régime de l'apartheid ?


SZLAKMANN.

M. Kaunda a, longtemps, cherché un *modus vivendi* avec le *« pouvoir pâle »,* installé à Pretoria : en août 1975, puis en avril 1982, il avait rencontré les premiers ministres sud-africains de l'époque, MM. Vorster et Botha, ce qui lui avait alors valu d'être surnommé le « Sadate de l'Afrique australe ». Président, depuis septembre 1985, des pays de la « ligne de front » (1), cet homme ne cesse, aujourd'hui, de dénoncer l'obstination des tenants de l'apartheid et d'appeler la communauté internationale à mesurer les dangers d' *« une explosion raciale qui réduirait, en comparaison, la Révolution française à un pique-nique pour enfants... »*

Ses compatriotes lui reprochent d'avoir négligé ses devoirs intérieurs au point que, faute de politique économique cohérente, la Zambie est en pleine déconfiture, en voie de paupérisation rapide. Les émeutes de la faim, en décembre 1986, dans la « ceinture de cuivre », ont illustré ce ras-le-bol populaire. Du coup, en mai dernier, M. Kaunda a claqué la porte au nez du Fonds monétaire international (FMI) dont la potion était trop amère à avaler. La présidence de l'OUA ne saura lui faire oublier ses soucis domestiques.

J. DE B.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

M. Moubarak s'entretient avec M. Yasser Arafat

Addis-Abeba. — Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, se sont rencontrés le lundi 27 juillet, à Addis-Abeba où ils ont assisté à l'ouverture du sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cette entrevue est la première entre les deux hommes depuis que l'Egypte a fermé les bureaux de l'OLP au Caire, il y a trois mois, en réaction à une résolution jugée hostile à la politique égyptienne adoptée lors de la dernière session du Conseil national (parlement) palestinien, au mois d'avril à Alger.

Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ahmed Esmat Abdel-Meguid, a déclaré à la presse que MM. Moubarak et Arafat pourraient se rencontrer à nouveau au cours du sommet, et le dirigeant palestinien a qualifié de son côté l'entrevue de *« chaleureuse et fraternelle »*. Il a souligné qu'elle marquait plus qu'*« une simple réconciliation »*. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

TCHAD : les difficiles recherches de la réconciliation nationale

L'ancien président Goukouni Oueddeï évoque de nouveau « le recours aux armes »

Après avoir, la semaine dernière, rejeté la responsabilité de l'échec du processus de réconciliation nationale sur N'Djamena — qui a aussitôt démenti, — M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT originel (Gouvernement d'union nationale de transition), s'est déclaré, lundi 27 juillet à Paris, *« très pessimiste »*. Au cours d'un entretien, M. Goukouni Oueddeï a rejeté fermement toute idée de *« ralliement »* au régime du président Habré, préférant continuer à parler de réconciliation. *« Nous allons voir comment, au cours des six prochains mois, vont évoluer les choses. Il nous est difficile de faire davantage de concessions »*, a-t-il déclaré, estimant à nouveau que l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations incombe à N'Djamena.

M. Goukouni Oueddeï, qui se rend en Irak, a affirmé n'avoir eu aucun contact avec les autorités françaises, au cours d'une escale de vingt-quatre heures à Paris, mais rien n'exclut qu'il rencontre des conseillers du premier ministre à son retour, la semaine prochaine. Il a rappelé quels étaient les points d'achoppement dans les négociations, interrompues depuis le départ de la délégation gouvernementale d'Alger, le 12 juillet.

En fait, rien ne semble avoir vraiment progressé depuis le mois de mars. Les deux parties sont toujours opposées sur l'Acte fondamental, qui fait office de Constitution au Tchad. Les représentants du président Hissène Habré ont accepté de revoir le préambule du texte qui fixait la fête nationale au 7 juin, date anniversaire du retour de M. Hissène Habré à N'Djamena et, par là même, celui de la déroute de M. Goukouni Oueddeï et de choisir le 11 août, jour de l'indépendance du Tchad. Sur le texte, les discussions sont bloquées. Le GUNT continue de réclamer des aménagements qui réduiraient certaines prérogatives du président, qui nomme les membres du Conseil national consultatif (CNC, sorte d'Assemblée nationale). Le GUNT de M. Goukouni exige qu'ils soient élus.

L'UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution), le parti unique fondé par M. Hissène Habré, est une autre pomme de discorde. Certes, N'Djamena, qui, jusqu'à présent, se contentait de proposer aux membres du GUNT d'intégrer l'UNIR, a assoupli sa position en suggérant l'union entre les partis, mais M. Goukouni Oueddeï continue de réclamer la constitution d'un *« vaste mouvement au sein duquel tout le monde pourrait s'exprimer »*, estimant qu'il est nécessaire *« pour participer à la vie du pays d'être membre à part entière du parti »*.

Réorganisation de l'armée

Partant du principe que, sans le ralliement de ses troupes aux forces de M. Habré, sur le terrain, aucune victoire militaire n'aurait put être acquise dans le nord du pays, M. Goukouni estimait pouvoir exiger une réorganisation de l'armée. N'Djamena avait toujours refusé. Il semble que, au cours de la dernière phase des négociations, un accord soit intervenu pour la création d'une commission mixte chargée d'incorporer les combattants de l'Armée nationale de libération (ANL) du GUNT au Forces armées nationales tchadiennes (FANT) de M. Habré, les officiers de l'AN-L devant retrouver leur grade et des commandements au sein de l'armée régulière.

M. Goukouni Oueddeï a affirmé être disposé à *« utiliser toutes les énergies pour régler le problème par la négociation »* n'excluant pas toutefois, si *« N'Djamena s'obstine à refuser une paix définitive »*, d'envisager, à terme, *« le recours aux armes »*.

Le chef historique du GUNT a également fait plusieurs fois référence à la situation interne au Tchad, considérant parallèlement qu'il était en *« position d'attente »*. Sans doute faisait-il, de manière voilée, allusion aux troubles qui apparaissent dans le sud et au centre du pays, où des affrontements armés ont opposé récemment des partisans du président à des membres de l'ethnie Hadjaraï, faisant des victimes à Adré et à N'djamena même ? Peut-être voulait-il également laisser entendre que, sans reprendre les armes lui-même, il pouvait susciter l'éclosion de plusieurs abcès de rébellion ou attiser les foyers où elle couve ?

En confirmant que toutes les tendances de l'opposition tchadienne au gouvernement de N'djamena se réuniront *« dans les semaines qui viennent à Ouagadougou »*, au Burkina-Faso, M. Goukouni Oueddeï n'a pas caché qu'il pourrait être amené à en prendre, à nouveau, la tête, puisque *« Hissène Habré nous oblige à nous regrouper et nous organiser »*.

Interrogé sur la période qui précédait son départ de Tripoli pour Alger, au début du mois de février dernier, M. Goukouni Oueddeï a fait le récit des événements qui faillirent lui coûter la vie : *« J'ai été blessé à l'abdomen, par balle, au cours d'un incident qui nous a opposés à la police militaire libyenne, chargée de nous isoler dans la banlieue de Tripoli »*, a-t-il expliqué, précisant toutefois qu'il ne croyait pas que *« le colonel Kadhafi et le commandant Abdessalam Jalloud ait été au courant. Kadhafi s'est tout de suite manifesté en envoyant un officier supérieur m'exprimer ses regrets à l'hôpital de Tripoli où j'étais soigné, avant de se déplacer lui-même »*.

« Bonnes relations avec la Libye »

M. Goukouni Oueddeï a affirmé qu'il entretenait toujours de *« bonnes relations avec la Libye »*, ajoutant qu'après la réconciliation nationale il pourrait contribuer au *« rapprochement entre Tripoli et N'Djamena, pour faire table rase des différends »*, soulignant qu'il valait mieux avoir la Libye *« comme amie plutôt qu'ennemie »*. Il est vrai également que la communauté tchadienne est importante en Libye, où beaucoup de partisans de M. Goukouni Oueddeï et sa famille sont restés. *« Nous ne pouvons pas aujourd'hui, dans la colère, faire quoi que ce soit qui puisse mettre en cause leur sécurité »*, a-t-il estimé, soulignant qu'il restait selon lui *« presque un million de tchadiens au pays du colonel Kadhafi »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

TUNISIE

M. Mabrouk reprend ses fonctions de ministre des affaires étrangères

TUNIS
de notre correspondant

M. Hedi Mabrouk reprend ses fonctions de chef de la diplomatie tunisienne qu'il avait interrompues pour raison de santé à la mi-juin. Il l'a confirmé lui-même après s'être entretenu, lundi 27 juillet, avec le président Bourguiba, en précisant à l'agence Tunis-Afrique-Presse que le chef de l'Etat lui avait donné ses directives *« pour la poursuite de ma modeste contribution sous son impulsion et son autorité éclairées à sa noble action au service du bien-être du peuple et du rayonnement de la Tunisie »*.

Ce retour aux affaires vient mettre un terme aux diverses interprétations qu'avait suscitées, jusque dans les cercles politiques, l'absence de M. Mabrouk que certains avaient assimilée à une démission déguisée en raison de divergences sur certains aspects de la politique gouvernementale.

Quoi qu'il en soit, M. Mabrouk, qui avait souffert, il y a quelques années, alors qu'il était ambassadeur à Paris, du syndrome de Guillain-Barré (1), s'était effectivement rendu en France pour y subir diverses analyses et examens qui, a-t-il indiqué, ont confirmé la disparition de toute séquelle de la maladie.

L'intérim du ministre des affaires étrangères était assuré ces dernières semaines par M. Amor Chadli, ministre directeur du cabinet du président Bourguiba.

MICHEL DEURÉ.

(1) NDLR : le syndrome de Guillain-Barré, décrit pour la première fois en 1916 par deux médecins français qui lui donnèrent leurs noms, est dû à une inflammation de nombreuses racines nerveuses. Cliniquement, ce syndrome se caractérise par des fourmillements et des sensations douloureuses suivies de paralysies touchant les quatre membres. L'évolution se fait habituellement vers la guérison sans séquelles. On ignore la cause exacte de ce syndrome, qui touche également les deux sexes, quel que soit l'âge de la vie, et qui survient de manière sporadique, le plus souvent en automne et en hiver.

A TRAVERS LE MONDE

URSS

Déception des Tatars de Crimée à l'issue de leur entrevue avec M. Gromyko

Moscou. — La délégation de Tatars de Crimée, reçue lundi 27 juillet par le chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko (*le Monde* du 28 juillet), a exprimé sa déception à l'issue de l'entrevue.

Selon les membres de la délégation, M. Gromyko n'a proposé aucune solution concrète au cours de la réunion, décidée dimanche 26 juillet, après un sit-in de vingt et une heures, sans précédent aux abords de la place Rouge.

Le chef de l'Etat a fourni la composition de la commission chargée d'examiner les doléances des Tatars, qui demandent à revenir en Crimée, d'où ils ont été déportés en 1944. Cette commission comprend neuf personnalités, dont M. Gromyko (son président), cinq autres membres du bureau politique, dont M. Vladimir Chtcherbitsky, chef du parti en Ukraine, la République qui a absorbé la Crimée en 1954.

Une journaliste, membre de la délégation tatare, a reproché à M. Gromyko, au cours d'une conférence de presse, de ne pas avoir indiqué quand la commission se prononcerait, ni quelles solutions cet organisme envisageait, et de ne pas y avoir invité un représentant tatar.

La journaliste a déclaré que les quelque huit cents Tatars venus à Moscou dans l'espoir d'être reçus par le numéro un soviétique M. Mikhaïl Gorbatchev, et dont trois cents ont manifesté pendant tout le week-end, décideraient, mardi 28 juillet, des modalités de la poursuite de leur mouvement.

De son côté, l'agence Tass a indiqué que M. Gromyko s'était prononcé pour des *« mesures justes, dans la tradition de l'amitié entre les peuples de l'Etat multinational soviétique »*. Selon l'agence officielle, le chef de l'Etat a mis en garde les Tatars contre *« toute tentative de faire pression sur les organes de l'Etat »*. — *(AFP, Reuter.)*

Le criminel de guerre Fedor Fedorenko a été exécuté

Moscou. — Le criminel de guerre Fedor Fedorenko, soixante-dix-neuf ans, expulsé des Etats-Unis en 1984 et condamné à mort en URSS en juin 1986, a été exécuté, a annoncé lundi 27 juillet l'agence Tass. L'agence n'a pas précisé où et quand Fedorenko, Ukrainien d'origine, a été fusillé.

Selon Tass, Fedorenko avait rejoint les forces hitlériennes en 1941, deux semaines après le début de la guerre, et, en août 1942, *« il servait dans une unité SS dans le camp de la mort de Treblinka, en territoire polonais »*. L'agence officielle précise qu'*« il a pris part personnellement à l'exécution de prisonniers et à leur envoi dans les chambres à gaz »*, et que, sous le commandement des unités SS dont il faisait partie, *« pas moins de huit cent mille personnes ont été exterminées »*.

Fedor Fedorenko s'était enfui aux Etats-Unis en 1949 et il avait obtenu la nationalité américaine en 1970. Extradé en 1984, après avoir perdu sa bataille juridique de sept ans pour rester aux Etats-Unis, il a été condamné à mort en juin 1986 par le tribunal régional de Crimée.

En mars 1986, l'avocat de John Demjanjuk, Mark O'Connor, l'avait identifié comme étant le véritable « Ivan le Terrible ». Extradé des Etats-Unis vers Israël, Demjanjuk jusqu'alors était accusé d'être « Ivan le Terrible », responsable de la mort de dizaines de milliers de juifs à Treblinka.

Un autre criminel de guerre soviétique extradé des Etats-Unis cette année, Karl Linnas, est mort de maladie, le mois dernier, dans un hôpital de Leningrad. — *(AFP.)*

Sahara occidental

La Libye aurait repris ses fournitures d'armes au Front Polisario

Rabat. — La Libye a recommencé à fournir des armes au Front Polisario, a affirmé, samedi 25 juillet à Rabat, M. Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP-opposition), citant un rapport qu'il présentait devant le comité central de son mouvement. Selon le quotidien *al-Ittihad al-Ichtiraki* (l'Union socialiste), organe de l'USFP, qui publie lundi l'intervention de M. Bouabid, celui-ci a affirmé que le Front Polisario disposait *« lors de ses dernières attaques* [au Sahara occidental] *d'armement libyen ayant transité par le Sud tunisien et le Sahara algérien »*. Il a également mis en cause *« la responsabilité des dirigeants algériens »*, puisque, a-t-il dit, *« ces dernières opérations ont pris leur départ depuis des bases qu'ils contrôlent »*. M. Bouabid n'a toutefois pas précisé la nature des opérations militaires auxquelles il se référait.

Le Front Polisario avait revendiqué deux importantes attaques contre le mur de défense marocain, au cours desquelles plus d'un millier de soldats marocains avaient été mis *« hors de combat »*, selon lui : le 9 juillet dans la région de Tichla (extrême sud du Sahara) et le 13 dans celle d'Oum-Dreiga (centre-est). Les autorités marocaines n'ont, pour leur part, fait encore aucune mention de ces combats. — *(AFP.)*

• **BURKINA-FASO : Me Vergès reçu par le capitaine Sankara.** — Me Jacques Vergès, défenseur de Klaus Barbie, l'ancien officier SS récemment condamné à la prison à perpétuité, a été reçu vendredi 24 juillet à Ouagadougou par le capitaine Thomas Sankara. L'avocat, qui séjourne au Burkina-Faso à titre professionnel, a déclaré à la presse être venu s'entretenir de la notion de crime contre l'humanité avec le jeune chef de l'Etat burkinabé. — *(Reuter).*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



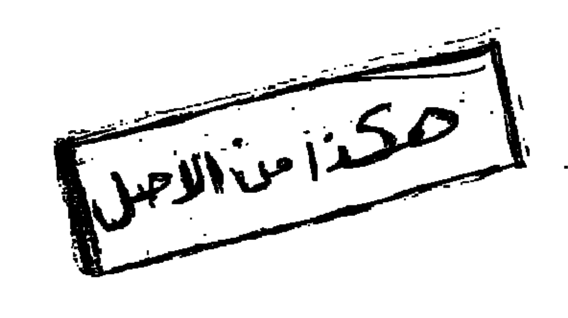
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Europe

ITALIE : la formation du cabinet

La démocratie chrétienne a dû passer sous les fourches Caudines du PS pour retrouver la présidence du Conseil

ROME
De notre correspondant

La démocratie chrétienne italienne renoue, en apparence, avec ses succès passés. Ne s'apprête-t-elle pas, par le truchement de M. Giovanni Goria, à former son premier « vrai » gouvernement depuis cinq ans ? Ce gouvernement ne comptera-t-il pas sur l'appui de ces cinq partis dont le secrétaire de la DC, M. Ciriaco De Mita, souhaitait perpétuer l'alliance par-delà le dérapage ayant conduit aux élections anticipées des 14 et 15 juin : outre les démocrates chrétiens et les socialistes, les trois petites formations « laïques » (républicains, sociaux-démocrates et libéraux) ?

Or, la DC est maussade, voire inquiète. Une fois encore, en effet, pour arriver à ses fins – retrouver la présidence du Conseil qui ne lui avait jamais échappé de 1946 à 1981 –, elle a dû passer sous les fourches Caudines du Parti socialiste. M. Goria, tout d'abord, n'était pas le candidat du parti qui souhaitait voir son secrétaire général, M. De Mita, accéder à la présidence du Conseil. Mais M. Craxi a mis son *veto*. Certains observateurs se déclarent convaincus, il est vrai, que le dirigeant démocrate-chrétien a, en réalité, bien manœuvré dans cette affaire puisqu'il a finalement placé un de ses protégés à la tête du gouvernement, tout en restant chef du parti. Mais, une fois de plus, il a donné l'impression d'avoir reçu une gifle.

Pour ce qui est du programme, la démocratie chrétienne a dû céder sur le point qui lui tenait le plus à cœur : le référendum sur le nucléaire. M. Goria s'est engagé dans son projet de programme à organiser, dans les tout prochains mois, une consultation populaire, qui aura pour conséquence probable de bloquer toute nouvelle construction de centrale en Italie.

La démocratie chrétienne a dû aussi renoncer à être trop gourmande en matière de portefeuilles. Conformément au principe de la « parité » entre elle-même et les forces laïques, elle n'aura pas plus de la moitié des ministères. Elle va surtout devoir céder des portefeuilles importants qu'elle avait jusque-là presque toujours retenus comme le Trésor ou la justice, qui passeront l'un et l'autre à des socialistes.

Cette situtation irrite le parti, et les tensions internes risquent, autant que les crocs-en-jambe des socialistes, de rendre la vie dure au gouvernement de M. Goria.

Le principal enjeu des luttes internes semble être la succession de M. De Mita. Ce dernier a mené sans fracas, mais avec persévérance depuis son accession à la tête du parti, une action de « rénovation » que tous ressentaient comme indispensable. L'éloignement des cadres « en odeur de mafia », en vue d'améliorer l'image, et l'élimination des courants, afin de rendre la machine centrale plus efficace, tels furent les axes de travail de M. De Mita, et le dernier congrès lui a donné acte de ses succès en ce domaine. Mais ceux-ci avaient leur contrepartie : le renforcement, autour du leader, d'un groupe dirigeant vite assimilé à un clan pour ceux qui n'en étaient pas. Prépondérance d'une ligne politique sur d'autres ? M. De Mita est issu du courant dit *« de base »*, placé à la gauche du parti. Mais, en réalité, il a choisi ses appuis selon des critères d'efficacité plutôt que l'idéologie. Il s'est surtout entouré d'hommes nouveaux, dont le premier ministre, M. Giovanni Goria, quarante-quatre ans, est l'exemple le plus réussi.

> *La DC, pour gouverner,*
> *a fait d'importantes concessions*
> *et les querelles internes*
> *repartent de plus belle :*
> *des jours difficiles en perspective*
> *pour le président du Conseil, M. Goria...*

Le « document des 39 »

Cette méthode a évidemment provoqué l'irritation croissante de la plupart de caciques du parti, à commencer par MM. Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères – le seul qui n'avait pas accepté la dissolution de son courant en 1986, – M. Arnaldo Forlani, président du parti, M. Flaminio Piccoli, président de la DC internationale et M. Carlo Donna Cattin, démocrate-chrétien historique et ministre de la santé. Huit jours avant les dernières législatives, ceux-ci avaient signé un document dit « des 39 », qui, par-delà son contenu, était une manière de prendre date avec le secrétaire général en cas de défaite. Celle-ci n'ayant pas eu lieu, le rendez-vous est reporté au prochain congrès : Car la progression enregistrée aux élections du 15 juin n'est pas non plus si éclatante que M. De Mita en soit tenu pour quitte.

De bords opposés, un même reproche est adressé à M. de Mita : il aurait, dans son optique modernisatrice sans doute inhérente au projet de rénovation qui lui était confié, donné un tour par trop *« technocratique »* – et *« droitier »* sous entend-on à gauche – à un parti qui s'est toujours voulu *« populaire »*. Parce que les choses ne sont jamais si claires, les grands adversaires de M. De Mita lui reprochent aussi d'avoir – peut-être en raison d'un raidissement personnel dans sa querelle avec M. Craxi, – négligé les alliés traditionnels de la DC au gouvernement que sont les socialistes, ainsi que les partis laïcs. Ils sous-entendent que le secrétaire n'est peut-être pas assez cuirassé contre les sirènes communistes...

On lui reproche aussi d'avoir « laïcisé » à l'excès une formation qui n'entend pas renier ses racines catholiques. Cette botte lui est portée au premier chef par M. Roberto Formigoni, leader de « Communion et libération ». C'est là un mouvement extrêmement dynamique, bien ancré notamment chez les jeunes et dans le nord développé du pays, dont l'inspiration est généralement qualifiée *« d'intégriste »*, qui revendique sa fidélité au pape, mais également très ancré dans le travail social au nom de la *« doctrine »* formulée par l'Eglise en ce domaine. C'est précisément M. Formigoni qui a pris l'initiative de faire circuler le fameux « document des 39 » signé par les caciques, en opposition virtuelle à M. De Mita.

En réalité, ces mouvements traduisent surtout le profond désarroi d'un parti qui, tout en demeurant le plus important, et de loin, en Italie, sent les choses lui échapper. Ce n'est pas tant son recul numérique (48,5 % en 1948, 42,3 % en 1958, 39,1 % en 1968, 38,7 % en 1976, 34,3 % en 1987) qui est en cause que sa relative perte globale d'influence.

L'attitude face aux socialistes

« Jamais seul » avait théorisé, au lendemain de son retentissant succès de 1948 contre communistes et socialistes coalisés, Alcide de Gasperi, fondateur du parti. De fait, même lorsque l'arithmétique parlementaire lui aurait permis de faire cavalier seul, la DC s'est toujours arrangée pour gouverner avec d'autres, d'abord les trois petits partis laïcs, puis, à partir de 1963, également avec le PS, en une variété de combinaisons qui donnaient l'illusion du mouvement. L'élément nouveau est évidemment l'émergence du PS, qui fait de plus en plus apparaître cette formation comme la véritable solution de rechange à la DC – au lieu d'un PC certes puissant (26,6 % le 15 juin) mais quasiment condamné, de par sa nature, à une exclusion du jeu. Là encore, les voix recueillies par le PS ne sont pas tout (12,7 % en 1953, 13,8 % en 1963, 9,6 % en 1972 et 1976, 11,4 % en 1983, 14,3 % en 1987). La personnalité de M. Craxi s'est imposée d'autant mieux que le pâle M. De Mita a une sorte de génie pour prendre l'air battu lorsqu'il triomphe. Les trois formations laïques ne sont pas les dernières à l'avoir perçu. Si l'on ne peut pas clairement assurer qu'elles ont désormais choisi le camp des socialistes, il est certain qu'elles se sont éloignées de celui des démocrates-chrétiens.

Le véritable différend dans le parti, est, dès lors : comment réagir ? M. De Mita semble engagé dans une confrontation avec le PS qui inquiète des hommes habitués à considérer que, la patience aidant, tout passe, sauf eux-mêmes et leur parti. MM. Andreotti et Forlani sont bien représentatifs de cette ligne. Pour eux, il faut rechercher des accommodements avec M. Craxi en attendant des jours meilleurs. D'autres, comme le président du groupe des députés, M. Martinazzoli, un homme de la gauche de la DC très populaire à la base et, de ce fait, susceptible de devenir un jour secrétaire du parti, semble, à l'inverse, convaincu que la confrontation avec le PS est inévitable, mais pas sur le mode du *« coup pour coup »* adopté par M. De Mita. Car la logique de cette méthode, assure M. Martinazzoli, est que *« nous courrions avec le maillot conservateur et eux* (les socialistes) *avec le dossard progressiste »*. La véritable réponse serait pour la DC de retrouver sans complexe ses profondes racines sociales et populaires – auquel cas, assure M. Martinazzoli, elle n'aurait plus rien à craindre d'un PS surtout préoccupé *« d'agiter des thèmes à la mode »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **Un maire socialiste pour Naples.** – M. Pietro Lezzi, ancien député européen socialiste de soixante-cinq ans, a été élu, lundi 27 juillet, maire de Naples lors de la première réunion du conseil municipal issu des élections de la mi-juin, avec les 49 voix des cinq partis de l'ancienne majorité et du Parti radical, contre 19 voix à un candidat communiste et 8 à un représentant du Mouvement social italien (néofasciste). Ainsi, la gestion de Naples pourrait retrouver une certaine cohésion après douze années difficiles. De 1975 à 1983, la ville avait été administrée par une équipe minoritaire conduite par le communiste Maurizio Valenzi. Après les élections municipales anticipées de 1983, elle a connu six maires, dont aucun ne pouvait compter sur une majorité au conseil. – *(AFP.)*

Diplomatie

Dernier obstacle à la conclusion d'un accord sur les euromissiles

Le problème des Pershing-1 A allemands divise la coalition au pouvoir à Bonn

Comme tous les dossiers touchant à la sécurité ou au désarmement, celui des Pershing-1 A divise la coalition au pouvoir à Bonn. Ces soixante-douze missiles, qui ont déjà plus de vingt ans, vont passer au rebut en 1991. Pour l'heure, ils font figure de dernier obstacle à la conclusion par les Etats-Unis et l'URSS d'un accord de démantèlement des systèmes nucléaires à portée intermédiaire.

BONN
de notre correspondant

Moscou veut en effet que la liquidation des ogives nucléaires de ces Pershing-1 A soit partie intégrante de la solution « double zéro » à laquelle les deux Super-Grands s'efforcent de parvenir. Washington a répondu qu'il n'était pas question de mettre ces systèmes sur la table des négociations de Genève. Ils n'ont pas leur place dans ce forum strictement soviéto-americain, puisqu'il s'agit de *« systèmes coopératifs »*, selon l'expression du conseiller du président Reagan pour les questions de sécurité, M. Frank Carlucci.

Les Pershing-1 A, d'une portée de 741 kilomètres, appartiennent à l'armée de l'air ouest-allemande. Leurs têtes atomiques sont sous clé américaine. Le gouvernement a plusieurs fois manifesté haut et fort son attachement à ces armes et sa volonté de les conserver. Lorsqu'il avait finalement accepté, le 4 juin dernier, la solution « double zéro », M. Kohl avait indiqué que Bonn ne se résolvait à une perspective de désarmement – qui, selon lui, réduisait sa sécurité – qu'à la condition que les 1 A soient exclus des négociations de Genève.

Entre-temps, il y a eu la visite du président von Weizsäcker à Moscou et les perspectives de rapprochement germano-soviétiques qu'elle a ouvertes. Il y a eu aussi l'embellie inter-allemande avec l'annonce de la visite de M. Honecker (qui a offert pour l'occasion une amnistie aux Allemands de l'Est) en RFA en septembre. Il y a eu enfin de fortes pressions de Moscou : un défilé de hauts responsables soviétiques (MM. Guerassimov, Faline, Karpov) qui ont manié l'ironie et le bâton auprès des médias de RFA.

« Vous manifestez des velléités de devenir une puissance nucléaire ? disaient ces visiteurs. *Ce projet est évidemment inadmissible, même pour le camp occidental. Vous risquez de faire échouer un accord de paix. »* Des arguments efficaces auprès d'une opinion publique très majoritairement prodésarmement, quand elle n'est pas franchement pacifiste.

M. Woerner et les « casques d'acier »

Du coup, les signes de fléchissement se multiplient à Bonn. Seuls demeurent intraitables le ministre de la défense, M. Manfred Woerner, et ceux qu'on appelle les « casques d'acier » parmi les unions chrétiennes (CDU de M. Kohl et CSU bavaroise de Franz Josef Strauss). L'allié libéral (FDP), conduit par le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, qui a imposé au chancelier le « double zéro », a rapidement fait savoir que les vieilles fusées Pershing-1A ne méritaient pas, à ses yeux, qu'on leur sacrifie l'accord soviéto-américain. Cette opinion gagne du terrain au sein de la CDU et, affirme-t-on de source informée, à la chancellerie fédérale.

M. Kohl, parti en vacances en Autriche, aura cependant du mal à trancher une nouvelle fois contre M. Woerner et son courant. Ce dernier ne lui a laissé qu'une porte ouverte : les Pershing-1A disparaîtront à la condition que la RFA soit assurée d'une *« sécurité égale ou même supérieure »*. Ils ne relèvent pas de l'autorité des seuls Etats-Unis, mais de celle de l'alliance atlantique dans son ensemble, et ils crédibilisent la défense ouest-allemande. Ils ne peuvent donc être inclus que dans une négociation portant sur les armements qui demeureront en jeu après l'entrée en vigueur de l'accord soviéto-américain : les missiles à courte portée moins de 500 kilomètres) et les troupes conventionnelles. Comme le dit encore M. Woerner, il faut utiliser les soixante-douze Pershing-1A contre la *« capacité d'invasion »* du camp soviétique. – *(Intérim.)*

MM. Hernu et Messmer favorables au stationnement de bombes à neutrons françaises en Allemagne fédérale

Deux anciens ministres français de la défense, MM. Charles Hernu et Pierre Messmer, se sont prononcés pour le stationnement de bombes à neutrons sur le sol de l'Allemagne fédérale au cas ou celles-ci seraient fabriquées en série, et pour la remise de leur clef, c'est-à-dire la possibilité de les utiliser, entre les mains de Paris et de Bonn.

« Dans le cas où les missiles français Hadès, de 340 km de portée, qui doivent remplacer les Pluton (120 km de portée), sont employés comme porteurs de la bombe à neutrons, ils devront être stationnés sur le sol allemand », a affirmé M. Hernu dans un entretien au journal ouest-berlinois *Tageszeitung*. *« Si j'étais à la place du gouvernement français, je n'hésiterais pas à en confier, le temps venu, la clef à Bonn et à Paris »*, a-t-il ajouté.

Dans une interview au même journal, M. Messmer s'est prononcé pour des négociations franco-allemandes sur la *« solution de la double clef »* au cas où *« les missiles atomiques tactiques français de type Pluton ou Hadès seraient stationnés en RFA »*. Selon M. Messmer, *« la mise en place de la bombe à neutrons représenterait la solution du dilemme entre les exigences militaires françaises et ouest-allemandes »*.

« D'un côté, elle permettrait d'aller à la rencontre du désir du chancelier Helmut Kohl, qui dit que la RFA ne doit pas être détruite, car la bombe à neutrons n'est pas une arme de destruction massive, et, d'un autre côté, elle irait à la rencontre du désir de la France, qui estime ne pas pouvoir engager son armée sur le sol allemand sans armes nucléaires tactiques », a conclu M. Messmer.

A Vienne

L'OTAN a présenté son projet de négociation sur le désarmement conventionnel

Vienne *(AFP)*. – Les seize pays de l'OTAN ont présenté lundi 27 juillet à Vienne aux sept pays du pacte de Varsovie un projet de mandat pour des négociations sur le désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural.

Cette proposition a été présentée lors de la séance hebdomadaire des consultations informelles que les vingt-trois pays des deux alliances militaires tiennent à Vienne depuis le 17 février dernier, en marge des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), pour fixer un mandat de négociations.

Le projet de l'OTAN précise que ces négociations relatives à la « stabilité conventionnelle » se dérouleront dans le cadre du processus de la CSCE, mais que seuls les vingt-trois pays des deux alliances y participeront. L'objectif de ces négociations doit être, selon l'OTAN, l'élimination de la capacité de lancer une attaque surprise et de déclencher une action offensive de grande envergure.

Toujours selon le projet occidental, les forces à prendre en considération seront les forces classiques des participants basés à terre. Les armes nucléaires, les forces navales et les armes chimiques seront exclues de cette future négociation. Les pays de l'OTAN sont sur ce point en désaccord avec ceux du pacte de Varsovie, qui, dans leur projet de mandat présenté à Vienne le 22 juin dernier, proposaient d'inclure dans les négociations sur le désarmement conventionnel en Europe les armes nucléaires tactiques de portée inférieure à 500 kilomètres.

Quant au choix de la ville dans laquelle devraient se dérouler ces futures négociations sur le désarmement conventionnel, les avis divergent au sein de l'OTAN. Un responsable des Etats-Unis a indiqué que les Américains *« aimaient bien Vienne »*, mais la France, qui est fermement opposée à ce que cette nouvelle négociation ait lieu dans la ville où se sont déroulées, sans succès depuis quatorze ans, les négociations sur une réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR), préfère Genève.

Une réponse officielle du pacte de Varsovie au projet de mandat de l'OTAN est généralement attendue à la reprise, le 28 septembre, à Vienne, de ces consultations informelles entre les deux alliances qui ont été ajournées lundi pour la pause de l'été. – *(AFP.)*

Asie

PHILIPPINES : l'inauguration du Parlement

Mme Aquino critique vivement les banques étrangères créditrices

MANILLE
correspondance

La présidente Aquino a saisi l'occasion de l'inauguration du nouveau Parlement philippin, lundi 27 juillet, pour prononcer devant les cent quatre-vingt-onze membres de la Chambre des représentants et vingt-trois sénateurs, un discours énergique critiquant les bailleurs de fonds de sa République endettée et, en termes plus mesurés, les hésitations de son armée face à la guérilla communiste.

Elle s'en est prise avec vigueur aux banques créditrices des Philippines, qu'elle a accusées d'avoir contraint son gouvernement, dans un accord signé à la mi-juillet à New-York, de se porter garant des lourds emprunts contractés sous l'ex-président Marcos *« à seule fin de garnir les poches des uns ou de flatter l'ego des autres... »*. Ces emprunts, a-t-elle dit, servent à financer des projets irrévocablement *« insolvables »*.

Le retour de la démocratie aux Philippines a permis de faire, selon la présidente, *« de la bonne télévision »* mais n'a pas modifié les priorités des partenaires financiers de la République. Mme Aquino, pour qui le bon vouloir des financiers étrangers est le remède nécessaire à une relance de l'économie, a regretté que d'autres pays aient pu arracher des conditions plus généreuses que celles accordées à son gouvernement : *« Ne nous couvrons pas la tête de honte, car cette honte n'est pas la nôtre. Nous nous engageons cependant à ne plus jamais laisser le patrimoine national en pâture à ces nobles maisons qui ont montré le vrai visage des finances étrangères. »*

L'heure de la consécration démocratique a donc été celle du bilan économique, parfois alarmant. Selon Mme Aquino, la dette étrangère, qui était de 26,3 milliards de dollars au moment de son accession à la présidence, s'élève aujourd'hui à plus de 28 milliards. Comme naguère, près de la moitié des exportations seront vouées au service de la dette pour plusieurs années à venir.

Tout n'est pas noir cependant. Le pays a enregistré pour la première fois en deux ans une légère croissance du PNB (1,5 %) ; puis, grâce à la chute des prix du pétrole et au calme relatif du marché interne, l'inflation a pu être maintenue autour de 1 % ; les investissements ont grimpé de 23 %, le chômage (environ 12 % de la main-d'œuvre soit 2,6 millions de Philippins) a légèrement baissé. Les réserves en devises (2,4 millions de dollars) peuvent couvrir cinq mois d'importations alors que les exportations ont vu leur volume s'accroître de 21,7 %. Mais, malgré un bilan d'activité sociale et médicale stimulant, Mme Aquino a admis qu'il faudra encore longtemps pour que le niveau de vie des Philippins s'améliore au point qu'on puisse envisager la fin de l'insurrection communiste.

Dans l'immédiat, selon elle, seules les armes peuvent acheter le répit nécessaire. Ainsi, malgré un budget militaire en régression (1,25 % du PNB contre 2 % en 1986), Mme Aquino a demandé à ses militaires d'en faire plus. En particulier, elle voudrait que ses soldats se montrent plus efficaces dans leurs patrouilles et saisissent *« toutes les occasions pour livrer combat »*. Elle a réitéré sa promesse d'en finir avec toutes les insurrections, par le force si nécessaire, par la négociation si possible, avant la fin de son mandat en juin 1992.

Le Parlement sera en principe un parfait outil de travail pour la présidente. A la Chambre des représentants, elle dispose d'une majorité de près de 60 % des élus : sur 187 sièges attribués, (13 sont encore en litige), la « Coalition Cory » en a remporté 127. Vingt-cinq autres députés s'étaient présentés comme indépendants, et l'opposition de droite ne détient qu'une trentaine de fauteuils (y compris les 9 élus se réclamant du Kilusang Bagong Lipunan de M. Marcos). L'extrême-gauche, qui avait présenté une centaine de candidats, n'a que deux sièges. On a par ailleurs noté la faiblesse de la formation politique Unido affiliée au vice-président Salvador Laurel.

Lorsque les litiges auront permis de proclamer les élus pour ceux des deux cent sièges en suspens, le chef d'Etat nommera vingt-cinq autres membres qui représenteront les secteurs socioprofessionnels. Au Sénat, la présidente a un monopole de fait. Sur les vingt-trois des vingt-quatre sièges prévus par la Constitution, vingt-deux étaient candidats sur la liste présidentielle, et l'unique opposant, l'acteur de cinéma Joseph Estrada, semble maintenant se rapprocher du courant majoritaire.

Le grand espoir de l'opposition de droite, M. Juan Ponce Enrile, ancien ministre de la défense, reste pour le moment absent : la commission électorale, quarante-huit heures avant l'inauguration du Parlement, a en effet ordonné un redépouillement de plusieurs milliers d'urnes, suite à un litige avec l'ancien ministre du travail, M. Augusto Sanchez.

KIM GORDON-BATES.





Jacques Chancel

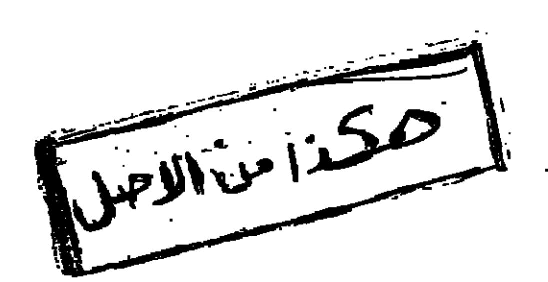
Avant le "Grand Echiquier" tout le monde croyait que Rachmaninov était une marque de vodka.

Passion du spectacle, passion du cinéma, passion de l'information et du reportage, passion de la musique et de la chanson. Sur Antenne 2, nous faisons ce que nous aimons, et quand on aime vraiment ce que l'on fait, on le fait bien, avec passion.

Ogilvy & Mather



Antenne 2. Profession Passion.



Proche-Orient

La crise franco-iranienne et la guerre du Golfe

Dix jours après la rupture, Paris et Téhéran annoncent que l'Italie et le Pakistan représenteront leurs intérêts respectifs

Dix jours après la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, la France et l'Iran ont annoncé, lundi 27 juillet, qu'ils étaient convenus de confier la défense de leurs intérêts respectifs à l'Italie et au Pakistan. Du côté français, cette annonce est contenue dans un communiqué du ministère des affaires étrangères. Radio Téhéran a fait pour sa part la même annonce, sans faire de commentaire ni citer de sources.

L'accord en ce sens avait été annoncé comme « *imminent* » dès mercredi dernier par le porte-parole du Quai d'Orsay. Il a cependant fallu cinq jours pour qu'il soit officialisé, permettant ainsi le démarrage des « *discussions très concrètes* », selon les termes employés par le porte-parole.

Le communiqué du Quai d'Orsay précise : « *Après la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran, et à la suite des conversations ayant eu lieu, ainsi que des accords intervenus en ce qui concerne l'acceptation des deux Etats tiers protecteurs, le gouvernement de la République italienne assure désormais la protection des intérêts de la République française en Iran et le gouvernement de la République islamique du Pakistan assure désormais la protection des intérêts de la République islamique d'Iran en France.* »

Parmi les modalités pratiques que les deux « *Etats tiers protecteurs* » vont négocier pour leurs « *protégés* » figure la possibilité – sur laquelle Paris et Téhéran semblent d'ores et déjà d'accord – de laisser des représentants nationaux de chaque pays dans leurs « *sections d'intérêts* » respectives, sous couvert des deux ambassades choisies.

Ces représentants – qui peuvent être choisis parmi les diplomates se trouvant actuellement dans les deux missions diplomatiques française et iranienne, mais pas nécessairement – devront jouir de l'immunité diplomatique accordée par le pays hôte.

Les ambassadeurs d'Italie et du Pakistan, qui pourront rendre visite aux membres des ambassades qu'ils « *protègent* » – comme l'a déjà fait mardi dernier à Téhéran le chef de la mission diplomatique italienne, – devront bien entendu négocier la date et les modalités du départ des membres de ces ambassades.

La France a déjà fait savoir qu'elle n'abandonnerait pas son exigence de voir M. Gordji se présenter devant la justice et qu'il était hors de question pour elle d'accepter un quelconque « *troc* » entre le traducteur iranien, réfugié dans son ambassade depuis plus d'un mois et ne jouissant pas de l'immunité diplomatique, et M. Torri qui, lui, possède le statut de diplomate. Pour sa part, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, le président du Parlement islamique, a réaffirmé lundi que l'Iran ne permettrait pas que M. Wahid Gordji réponde à la convocation de la justice française sans que le premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran ne soit entendu par la justice islamique.

« *Ou bien tous deux seront jugés ou bien aucun, pour que l'affaire soit réglée* », a-t-il dit.

Le président du Parlement islamique a souligné que l'Iran n'avait jamais souhaité cette rupture. A propos des accusations d'espionnage portées contre le diplomate français, M. Paul Torri, M. Rafsandjani a estimé que les conditions étaient mûres pour lancer une enquête sur les « *crimes* » de cette personne et « *d'autres officiels français* ».

« *Aussi longtemps que le gouvernement français ne renoncera pas à sa politique hostile à l'égard de nos positions, les relations entre Téhéran et Paris ne deviendront pas amicales et nous n'aurons aucune raison d'aider la France au Liban* », a conclu M. Rafsandjani.

Pierre Lafrance, le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Téhéran, a quitté la mission diplomatique durant quelques heures, lundi après-midi, pour aller subir des examens médicaux dans un hôpital iranien.

M. Lafrance, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, avait souffert durant le week-end de douleurs qui se sont cependant révélées sans gravité. Le chargé d'affaires a regagné l'ambassade après avoir subi ces examens.

Par ailleurs, le bébé de quelques semaines de M. et M[me] Paul Torri (le premier secrétaire de l'ambassade accusé d'espionnage par les Iraniens) a pu sortir lui aussi quelques heures dans les bras de sa nurse iranienne, également pour des examens médicaux. – *(AFP.)*

Le président Khamenei menace d'utiliser les missiles sol-sol contre le Koweït

« *L'Iran utilisera des missiles sol-sol et tous les moyens à sa disposition dans le cadre de sa politique de représailles contre le Koweït* », si ce dernier poursuivait ses « *actes de malveillance* » dans le Golfe, a déclaré lundi 27 juillet le président iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, à l'issue d'une réunion du Conseil supérieur de soutien à l'effort de guerre.

Dans cette déclaration, le président Khamenei a désigné le Koweït comme la « *cible* » de l'Iran, en tant que « *seul pays de la région qui défend ouvertement le régime irakien et le soutient dans cette guerre* ». « *Nos possibilités militaires*, a-t-il dit, *sont diverses et multiples, nos ennemis les ignorent, ils n'en ont qu'une idée assez vague.* »

Confirmant les propos tenus précédemment par l'hodjatoleslam Rafsandjani, M. Khamenei a déclaré que désormais « *toute attaque contre les installations pétrolières iraniennes déclencherait une riposte, l'Iran se réservant le droit à la réciprocité* ». M. Rafsandjani a d'ailleurs réaffirmé lundi sa menace en la précisant : « *Si l'ennemi frappe les pétroliers*, a-t-il dit, *nous riposterons contre des pétroliers. S'il frappe nos terminaux pétroliers et nos puits de pétrole, nous riposterons de la même manière.* »

A Washington, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a affirmé lundi que si l'Iran n'acceptait par rapidement un cessez-le-feu général, son pays pourrait reprendre ses attaques contre les convois maritimes dans le Golfe, stopées depuis douze jours. Il a ajouté que ce serait céder au « *chantage* » des Iraniens que d'accepter « *une application partielle* » de la résolution des Nations unies qui appelle à un arrêt total des hostilités dans cette partie du globe.

M. Tarek Aziz n'a pas précisé combien de temps son gouvernement était prêt à attendre une réponse de Téhéran à l'injonction des Nations unies, mais a affirmé que Bagdad souhaitait ce délai « *le plus court possible* ». Le chef de la diplomatie irakienne qui venait de rencontrer son collègue américain, M. George Shultz, pendant 35 minutes, puis le secrétaire d'Etat adjoint Richard Murphy pendant une heure, a qualifié ces entretiens d'« *amicaux et utiles* ». Il a notamment remercié le gouvernement américain pour son rôle dans l'adoption de la résolution des Nations unies. Selon M. Aziz, l'Iran essaie d'« *intimider pour parvenir à une solution de bric et de broc ou à un arrêt partiel des activités dans le Golfe, ce qui lui permettrait de continuer la guerre, de continuer l'invasion de notre territoire* ».

Lundi après-midi, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, avait indiqué que l'objectif du gouvernement américain « *était d'inciter les deux partiers en présence à accepter et à se conformer à l'intégralité de la résolution des Nations unies* ». *Celle-ci*, a-t-il souligné, *appelle à un cessez-le-feu sur terre, dans les airs et sur mer.* » M. Redman a d'autre part, relevé que si le gouvernement de Téhéran avait critiqué à plusieurs reprises la résolutions des Nations unies, il ne l'avait jamais formellement rejetée.

En tous les cas, l'iman Khomeiny est prêt à mener la lutte jusqu'au bout. Recevant lundi les commandants des gardiens de la révolution, il les a encouragés à poursuivre la bataille dans le Golfe pour préparer « *la chute de l'hérésie* ». « *Dieu*, a-t-il dit, *prépare le terrain pour la chute de l'hérésie. C'est Dieu qui vous donnera cette force pour que vous arriviez à ce but.* » – *(AFP-Reuter.)*

Après les déclarations de M. Genscher

L'Irak prend des mesures de rétorsion contre Bonn

L'Irak a annulé la réunion de la commission économique mixte germano-irakienne prévue début août, à Bonn, et interrompu les négociations en cours avec des firmes ouest-allemandes pour protester contre les récentes déclarations du chef de la diplomatie de RFA, M. Hans-Dietrich Genscher, sur le conflit irano-irakien.

M. Genscher avait déclaré, vendredi, au lendemain de la visite à Bonn du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, que l'Irak avait commencé la guerre avec l'Iran, réaffirmant ainsi une position qui a toujours été celle de la RFA et de la plupart des pays occidentaux. M. Genscher avait, en outre, déploré qu'au cours de cette « *terrible guerre* » les Irakiens aient fait usage de gaz toxiques.

La décision irakienne constitue un revers pour Bonn, qui s'efforce de jouer un rôle de médiateur dans le conflit du Golfe. La RFA est l'un des rares pays occidentaux qui entretiennent des relations normales avec les deux belligérants, et M. Genscher a souvent souligné l'influence modératrice de son pays. « *Le gouvernement de la RFA observe une stricte neutralité dans la guerre entre l'Iran et l'Irak* », a affirmé le secrétaire d'Etat ouest-allemand aux affaires étrangères, M. Juergen Ruhfus, lors d'un entretien récent avec l'ambassadeur d'Irak en RFA, M. Abdelrazzak Kassim El Hashimi. Selon M. Ruhfus, « *le gouvernement fédéral ne s'est jusqu'ici pas prononcé sur le fait de savoir qui était le responsable du déclenchement de la guerre* ». Il a ajouté que « *la RFA, en tant que membre de l'ONU, s'était engagée à fond pour l'application de la résolution du Conseil de sécurité ordonnant aux deux belligérants de conclure un cessez-le-feu* ».

De source diplomatique à Bonn, on précise que les négociations interrompues par l'Irak portaient sur des contrats avec les firmes Mannesmann et Strabag (métallurgie, machines-outils) pour d'importants projets de construction en Irak. De même source, on n'exclut pas que l'Irak prenne d'autres mesures contre la RFA. L'Irak a importé en 1986 pour 1,4 milliard de deutchemarks de la RFA et exporté vers ce pays pour 227,5 millions de deutchemarks. – *(AFP, Reuter.)*

● **Les exportations pétrolières de l'Irak.** – L'oléoduc reliant les champs pétrolifères irakiens de Kirkouk au port turc de Yumurtalik, sur la Méditerranée, a atteint, lundi 27 juillet, la capacité de 1,5 million de barils par jour, a déclaré le ministre irakien du pétrole, M. Essam Abdel Rehim Al-Jalabi. Il a indiqué que les travaux d'élargissement du pipe-line irako-turc « *permettront désormais d'augmenter de 500 000 barils par jour les exportations de l'Irak* ». M. Al-Jalabi avait indiqué en mai que les exportations pétrolières de l'Irak avaient dépassé le cap de 2 millions de barils/jour. – *(AFP.)*

Les suites du détournement du DC-10 d'Air Afrique

Nouvelles menaces des Cellules vertes contre la Suisse

L'organisation clandestine des Cellules vertes a réclamé à nouveau, lundi 27 juillet à Beyrouth, la libération immédiate de Hussein Hariri, le pirate de l'air libanais arrêté vendredi à Genève, et a menacé les autorités suisses de représailles si elles ne s'exécutaient pas.

Dans un appel téléphonique à une agence de presse occidentale, un interlocuteur a affirmé que « *les Cellules vertes savent parfaitement où et quand elles frapperont les intérêts suisses et exigent la libération immédiate du moudjahid* (combattant de la foi) *Hussein Hariri* ».

Dans ce nouvel appel, l'organisation a précisé qu'elle ne s'attaquerait pas aux employés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au liban, « *en raison du caractère humanitaire de leur mission, notamment vis-à-vis de nos frères dans les prisons israéliennes* ».

« *Nous demandons au CICR, qui nous est venu en aide à Ansar* (le camp de détention établi par Israël lors de son occupation du Liban sud) *et dans la prison d'Atlit* (au nord d'Israël), *de ne pas craindre notre organisation et à ses employés de se déplacer librement partout au Liban* », a ajouté l'interlocuteur.

Vingt-huit délégués suisses du CICR se trouvent actuellement au Liban, selon le responsable de cette organisation à Beyrouth, M. Dominique Gross.

Le Comité international de la Croix-Rouge a fait savoir lundi qu'il ne communiquera pas aux autorités judiciaires helvétiques le dossier de Hussein Ali Mohamad Hariri.

Un porte-parole du CICR à Genève a déclaré que « *seul l'intéressé ou une personne régulièrement mandatée par l'intéressé* » pouvait consulter le dossier établi par l'organisation humanitaire. Selon le porte-parole, « *il s'agit d'un dossier contenant des données purement liées à la détention de M. Hariri* ».

Des doutes planaient toujours lundi soir à Genève sur la véritable identité du pirate de l'air et les autorités judiciaires suisses n'avaient pas déterminé devant quelle juridiction serait traduit le jeune homme, actuellement détenu dans une prison genevoise. – *(AFP.)*

● **ÉTATS-UNIS : pas de cour martiale pour le commandant du *Stark*.** – Le capitaine de frégate Glenn Brindel, qui commandait le *Stark*, le navire touché par deux missiles irakiens le 17 mai, dans le Golfe, ne sera pas traduit en cour martiale, en dépit d'une recommandation en ce sens d'une commission d'enquête. A la suite de l'envoi d'une lettre de réprimande par sa hiérarchie, le capitaine a accepté de prendre sa retraite. – *(AFP.)*

ISRAËL : le procès de Demjanjuk

« Je n'ai jamais été à Treblinka »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis l'ouverture de son procès il y a cinq mois, John (Ivan) Demjanjuk se taisait. Il assistait presque sans broncher aux dépositions accablantes des survivants de Treblinka, des historiens et des experts. A présent, c'est son tour d'essayer de desserrer l'étau dans lequel les témoins de l'accusation l'ont enfermé. C'est ce qu'il s'est évertué à faire dès le début de son interrogatoire en affirmant : « *Je n'ai jamais été à Treblinka ni à Sobibor.* »

Assis au banc des accusés, John Demjanjuk a commencé lundi 27 juillet à retracer en détail, d'une voix grave, les différentes périodes de son existence : son enfance misérable en Ukraine, son enrôlement dans l'armée rouge, sa capture par les Allemands... Son témoignage devrait durer plusieurs jours. Il répond avec assurance, en ukrainien, aux questions de son avocat américain, M[e] John Gull. Et lorsque ce dernier lui demande : « *Avez-vous, comme l'affirme l'accusation, pris part aux atrocités qui se sont déroulées à Treblinka ?* », il s'exclame en s'adressant aux juges : « *Je vous en prie, croyez-moi, ne me mettez pas une corde autour du cou pour les actions d'un autre. Depuis le début du procès, je vis dans la hantise de Treblinka. Je compatis profondément avec le peuple juif et avec ce que les nazis lui ont fait.* »

Si John Demjanjuk n'est pas « Ivan le Terrible », si, comme il le prétend, « *il y a erreur sur la personne* », où se trouvait-il entre juillet 1942 et septembre 1943 ? Il s'agit de la période controversée de sa biographie. Selon l'accusation, durant ces quatorze mois il a d'abord subi un entraînement d'auxiliaire SS au camp de Trawniki, puis a été envoyé à Treblinka, où il actionnait les moteurs des chambres à gaz. Au cours de l'audience de lundi, John Demjanjuk a présenté sa propre version selon laquelle il a passé toute cette période dans un camp de prisonniers à Chelm, en Galicie, avant d'être enrôlé en Allemagne dans l'armée de libération du général Vlassov.

Cette version pourra-t-elle être étayée par d'autres témoignages ou, au contraire, volera-t-elle en éclats au cours du contre-interrogatoire ? Le procès Demjanjuk est en tout cas entré dans une phase décisive. M. Yoram Sheftel, l'avocat israélien d' « Ivan le Terrible », se fait fort de prouver que son client est victime d'une véritable cabale. Il a, en effet, accusé à la fois le KGB (en remontant aux crimes de Staline) et le ministère américain de la justice de fournir de faux documents ou de dissimuler des faits afin de faire passer son client pour « Ivan le Terrible ». Ce qui lui a valu cette remarque sarcastique d'un des juges : « *Si telle est votre ligne de défense, vous êtes en difficulté.* »

(Intérim.)

Amériques

PANAMA : l'aggravation de la crise

Le général Noriega engage l'épreuve de force avec l'opposition

La crise politique s'aggave à Panama, où le gouvernement à fait arrêter, le lundi 27 juillet, l'ancien chef d'état-major, le colonel Diaz Herrera. A la suite de la fermeture de trois journaux d'opposition, les Etats-Unis ont appelé les autorités à cesser d'entraver la liberté de la presse.

PANAMA
de notre envoyé spécial

La tension est montée de plusieurs crans au Panama, lundi 27 juillet, premier jour de la grève générale décrétée par l'opposition et massivement suivie par la population. La décision des autorités de donner l'assaut à la résidence du colonel Roberto Diaz Herrera, à l'origine de la crise politique qui secoue le pays depuis le début du mois de juin, a cependant permis au gouvernement de reprendre l'initiative.

Les forces armées ont reçu l'ordre d'occuper les locaux des trois quotidiens d'opposition, *La Pensa*, *El Siglo* et *El Extra*, qui n'ont pu paraître lundi. Les chaînes de télévision et les stations de radio n'ont pas échappé au couperet : elles sont dorénavant soumises à un décret datant de 1962 qui les fait passer sous le contrôle de l'Etat.

Après plusieurs semaines d'indécision, le général Manuel Antonio Noriega, commandant des forces de défense et « homme fort » du Panama, a opté pour la manière forte. Aux petites heures du matin, deux hélicoptères ont lâché d'importantes quantités de gaz lacrymogène sur la résidence du colonel Diaz Herrera située dans un quartier huppé de la capitale. Selon la version officielle, l'ancien chef d'état-major des forces armées s'est rendu lorsqu'il a constaté qu'il était encerclé. Quarante-cinq personnes ont été arrêtées sur les lieux, dont une journaliste panaméenne. Selon des informations non confirmées, les prisonniers auraient été transférés sur l'île de Contadora située dans l'océan Pacifique, à environ 75 kilomètres de la côte panaméenne.

« Ni morts, ni blessés »

Les rumeurs les plus folles ont circulé toute la journée sur le sort réservé au colonel et aux membres de sa famille qui avaient transformé leur résidence en véritable forteresse gardée par quelques dizaines d'hommes bien armés. Selon ces rumeurs, le colonel et son fils âgé de quinze ans, ainsi que quatre autres personnes, avaient été tués au moment de l'assaut. Les autorités ont finalement publié un communiqué affirmant qu'il n'y avait eu « *ni morts ni blessés* » et que tous les détenus étaient « *en bonne santé* ». Le quotidien du soir progouvernemental, *la Republica*, a publié une photo montrant le colonel en pyjama et son fils au moment de leur arrestation.

Ainsi se termine pour le colonel Diaz Herrera la partie de bras de fer qu'il avait engagée avec le général Noriega, le 8 juin dernier, lorsqu'il l'avait accusé publiquement de fraude électorale, du meurtre d'un ancien ministre, Hugo Spadafora, et d'avoir « *planifié* » l'accident d'avion qui coûta la vie en 1981 à l'ancien homme fort du Panama, le général Omar Torrijos.

Ces accusations, renforcées par des informations en provenance de Washington, ont provoqué une crise politique sans précédent dans ce petit pays d'Amérique centrale de deux millions d'habitants.

La crise a des répercussions sur les relations avec les Etats-Unis, qui souhaitent le départ du général Noriega. Les milieux d'affaires, qui n'ont jamais accepté le régime populiste mis en place en 1968 à la suite d'un coup d'Etat, ont pris la tête du mouvement de contestation. De nombreux secteurs de la société, en particulier les classes moyennes, ont emboîté le pas. Plus d'une centaine d'organisations patronales, politiques, syndicales et religieuses ont créé un mouvement, la Croisade civique, qui, depuis plus de sept semaines, tente d'obtenir par des moyens pacifiques le départ du général Noriega et l'organisation d'élections libres.

Une grève très suivie

Les manifestations sur la voie publique ayant été interdites par un décret promulgué le 7 juillet, la Croisade civique a déclenché une grève générale de quarante-huit heures qui devait se poursuivre mardi. Contrairement aux informations totalement fantaisistes des journaux gouvernementaux et des radios officielles qui proclamaient lundi l' « *échec de la grève de l'oligarchie* », l'immense majorité et, dans certains quartiers, la totalité des commerces étaient fermés. Les rues étaient désertes et quelques rares autobus circulaient. Lundi, Panama était une ville morte.

Du moins jusqu'à ce que, vers 15 h 30, heure locale, un immense convoi de quelque deux mille voitures particulières envahisse soudain les grandes artères de la capitale, en particulier dans le quartier bancaire, haut lieu de la contestation contre le régime. Il s'agissait, cette fois, de partisans du général Noriega qui, reprenant les méhodes de leurs adversaires, avaient décidé de faire une démonstration de force. Conspuant les Etat-Unis, klaxonnant et agitant des drapeaux panaméens ainsi que les couleurs – bleu, blanc, rouge dans les deux cas – du Parti révolutionnaire démocratique (PRD) au pouvoir, les manifestants ont défilé pendant environ deux heures.

Au même moment, conformément au mot d'ordre de la Croisade civique, les adversaires du régime, qui étaient restés chez eux, tapaient sur des casseroles. Mais, pour une fois, les amis du général Noriega ont réussi à faire plus de bruit.

La polarisation a atteint un niveau tel au cours des derniers jours que le dialogue entre les deux camps risque de devenir encore plus difficile. Les autorités ont pour l'instant eu recours davantage à l'intimidation qu'à la violence (il n'y a eu « *que* » trois morts en cinquante-deux jours d'agitation). Mais les dirigeants de l'opposition se terrent par crainte d'être arrêtés, certains d'entre eux changeant régulièrement de domicile.

Les lignes téléphoniques de plusieurs personnalités ont été coupées et la suspension des journaux d'opposition risque de limiter encore davantage leur marge de manœuvre face à un pouvoir qui a décidé de réagir avec vigueur.

BERTRAND DE LA GRANGE.

- l'Heure de Vérité -

François-Henri de Virieu.

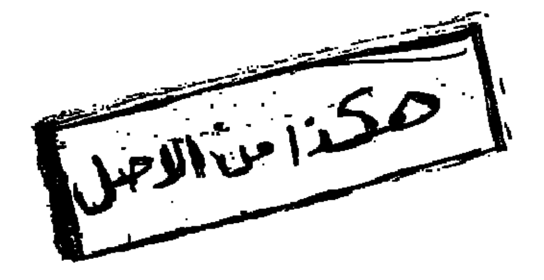
Dépassionner les débats en les gardant passionnants.

Passion du spectacle, passion du cinéma, passion de l'information et du reportage, passion de la musique et de la chanson. Sur Antenne 2, nous faisons ce que nous aimons, et quand on aime vraiment ce que l'on fait, on le fait bien, avec passion.

Ogilvy & Mather

a2

Antenne 2. Profession Passion.



Les avatars de la politique française

L'engrenage franco-iranien

(Suite de la première page.)

Les dirigeants et les commentateurs iraniens, eux, ne l'ont jamais caché à qui prenait la peine de ne pas se boucher les oreilles.

Tout a déjà été écrit sur les origines de l'engagement français aux côtés de l'Irak, définitivement scellé par M. Chirac lors de son voyage à Bagdad, fin 1974, puis lors de la visite de M. Saddam Hussein – il n'était alors que le numéro deux de la « révolution » irakienne – à Paris, en septembre 1975. Le premier ministre de M. Giscard d'Estaing, connu pour ne pas lésiner sur l'emphatique, n'y va pas de main morte puisqu'il lance alors au visiteur qui n'a déjà pourtant rien d'un pur démocrate : *« Vous êtes mon ami personnel. Soyez assuré de mon estime, de ma considération et de mon affection. »*

Deux mois plus tard, Paris et Bagdad vont signer un accord de coopération sur l'énergie nucléaire pacifique, celui-là même qui conduira Israël, en juin 1981, à détruire la centrale nucléaire de Tamuz, dans la banlieue de Bagdad. Une polémique, depuis, oppose M. Chirac et M. Giscard d'Estaing pour savoir qui est vraiment responsable d'une démarche sans doute aventureuse. Elle est de peu d'intérêt en ce qui concerne notre sujet puisqu'elle ne relève que de préoccupations de politique intérieure.

L'heure de vérité

Après 1975, les signatures de contrats en tout genre ne cessent plus. Seuls quelques esprits grincheux y trouvent à redire : ces relations fructueuses ne se déroulent-elles pas alors que l'Iran et l'Irak – les deux ennemis héréditaires – ont fini par régler sous les bons offices de l'Algérie leur querelle frontalière ? Et pourquoi la France s'inquiéterait-elle de la chute du chah ? N'est-ce point M. Giscard d'Estaing qui avait eu la bonne idée d'accueillir en exil le nouveau maître de l'Iran ? Que cela se soit fait à la demande du chah, qui préférait savoir son vieil ennemi à Neauphle-le-Château plutôt que dans quelque pays voisin ou en Algérie, comptait bien peu alors.

L'heure de vérité vint plus tard : en septembre 1980, lorsque M. Saddam Hussein croit le moment propice pour attaquer l'Iran et régler des comptes vieux de plusieurs siècles. Après un moment d'hésitation, M. Giscard d'Estaing ne décrète pas l'embargo sur les livraisons d'armes à Bagdad. Ne dit-on pas que l'Irak a toutes les chances de venir rapidement à bout d'une République islamique désorganisée, au bord du chaos et de l'anarchie ?

La victoire de M. Mitterrand à l'élection de 1981 intervient dans un tout autre contexte : le pays des mollahs a résisté beaucoup mieux qu'on ne le pensait. Les livraisons d'armes à Bagdad se sont poursuivies, et les dettes irakiennes à la France n'ont fait qu'augmenter. Qu'à cela ne tienne : hier, on s'interdisait toute interrogation sur le bien-fondé de la coopération avec l'Irak en pensant que Bagdad réglerait vite son compte à un régime islamique particulièrement dérangeant. Aujourd'hui, on allait s'interdire tout état d'âme en invoquant la nécessité d'éviter une défaite de l'Irak, d'éviter, comme devait le dire M. Cheysson, *« que les Iraniens, j'allais dire les Persans, ne se lancent comme dans le passé dans de grandes conquêtes vers l'ouest »*.

La première épreuve intervient en juillet 1981, lorsque, un beau jour, la France voit atterrir sur son territoire l'ancien président Bani Sadr, en rupture avec les ayatollahs, et M. Radjavi, chef de file des Moudjahidins du peuple, qui rêve de transformer l'Iran en une sorte de Corée du Nord. Instruit par le sort qui avait été réservé par Téhéran aux diplomates américains en poste dans le pays, M. Mitterrand décide le rapatriement de la plupart de nos représentants, y compris l'ambassadeur, le truculent Guy Georgy. Le président de la République a-t-il eu raison ou tort ? Bien malin qui peut le dire aujourd'hui, mais cette mesure de prudence fut particulièrement mal vécue par les autorités iraniennes.

La crise va encore s'aggraver, en 1983, lorsque Paris décide de prêter cinq Super-Etendard, armés de missiles Exocet, à l'Irak. Les dirigeants iraniens parlent alors de cobelligérance, et, quoi qu'on en dise à Paris, leur point de vue est plus que défendable : les autorités françaises ne puisent-elles pas dans leurs stocks pour aider dans sa guerre un Etat qui n'a plus les moyens de payer son armement ? L'envoi des Super-Etendard en Irak ne coïncide-t-il pas, d'ailleurs, avec l'octroi à Bagdad d'un prêt de 1 milliard de dollars garanti par la COFACE, c'est-à-dire par l'Etat français ? C'est dans ce contexte qu'aura lieu, en octobre 1983, l'opération suicide revendiquée par le mystérieux Djihad islamique contre le quartier général du contingent français de la force d'interposition stationnée au Liban ; l'opération se soldera par une soixantaine de morts français et par le retrait, peu de temps plus tard, du contingent. *Plus* qu'étrange coïncidence ?

L'arrivée à la tête du ministère des affaires étrangères, en décembre 1984, de M. Roland Dumas va marquer une inflexion de la politique française face au conflit Iran-Irak. Certes, les ventes d'armes à Bagdad vont se poursuivre, mais c'est sous M. Dumas qu'a lieu la seule vente avérée, bien que démentie, d'armes françaises à l'Iran (des obus). C'est aussi sous son ministère que commence la valse des émissaires en tout genre chargés de négocier la récupération des otages français détenus au Liban. Peine perdue : les dirigeants iraniens, en grands experts, alimentent volontiers le suspense, mais se gardent bien de conclure. Parfaitement au fait des subtilités de la situation politique française, ils paraissent beaucoup plus intéressés par une défaite des socialistes aux élections de 1986 que par le règlement du contentieux franco-iranien. Entre Mitterrand le *« sioniste »* et Chirac le *« pro-irakien »*, ils paraissent avoir clairement choisi le second...

Conscient du préjugé favorable – encore que paradoxal – dont il jouit à Téhéran, M. Chirac va jouer d'entrée de jeu, après les élections de 1986, la carte de la normalisation avec l'Iran. Il y sera fort encouragé par son ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, extrêmement sensible au sort des otages français. Ce qui n'empêchera d'ailleurs pas M. Chirac, moins d'un mois après, d'invoquer devant la presse diplomatique, *« l'Irak , notre ami et notre allié »*. Commencent alors des discussions qui vont durer jusqu'à la fin de 1986, mais qui sont passablement biaisées, car chaque partie poursuit un but différent : Paris cherche avant tout la libération des otages ; Téhéran veut avant tout récupérer l'argent prêté à Eurodif par le chah, et veut que Paris adopte une position de neutralité dans la guerre du Golfe soit en suspendant ses ventes d'armes à l'Irak, soit en les étendant à l'Iran.

Au début de 1987, cinq otages – dont trois seulement sont « significatifs » pour reprendre l'expression de M. Raimond – ont été récupérés. Mais le processus de négociation paraît bloqué. D'autant plus que, à partir de mars, les enquêtes de la DST commencent à mettre à jour une certaine responsabilité iranienne dans les attentats qui avaient ensanglanté Paris au mois de septembre 1986 et que la police avait hâtivement attribués au clan Abdallah.

Un lourd bilan

Le gouvernement à le choix : soit fermer les yeux, soit poursuivre. M. Chirac donne le feu vert à M. Pasqua et à M. Pandraud pour poursuivre l'enquête qui va déboucher sur le cas Gordji et la crise actuelle. A-t-il alors clairement indiqué à son ministre des affaires étrangères que le temps de la normalisation était bien fini ? Certains le nient au quai d'Orsay. Toujours est-il que pendant quelques semaines les deux politiques vont se chevaucher, ce qui ne contribuera pas à la clarté mais qui sera mis à profit par Téhéran pour semer encore un peu plus de confusion.

Aujourd'hui, les choses sont claires, certes, mais le bilan provisoire est lourd. Le temps des épreuves non choisies dues à un engrenage non maîtrisé commence. L'opinion publique est d'autant moins incitée à s'interroger sur les conséquences du soutien inconditionnel à l'Irak que Bagdad bénéficie depuis longtemps en France de l'appui d'un lobby puissant et très diversifié. Les organisations ouvertement pro-irakiennes comme les Amitiés franco-irakiennes, France-Irak ou le Comité de solidarité pour le Proche-Orient, ne jouent finalement qu'un rôle secondaire dans la défense des intérêts irakiens, car elles ont une action trop ouvertement propagandiste.

En fait, c'est à l'intérieur de chaque parti politique – exception faite du PC – qu'on trouve d'influents responsables qui ne ménagent pas leur soutien à Bagdad. Le cas le plus connu est, bien sûr, celui de Jacques Chirac, véritablement fasciné par Saddam Hussein depuis 1974 et qui a justifié sa position, comme bon nombre d'autres gaullistes, en invoquant *« la politique arabe du général de Gaulle »*, qui a permis de supplanter la Grande-Bretagne dans un pays considéré naguère comme une chasse gardée de la Couronne.

Les socialistes ne sont pas en reste, même s'ils ne se sont ralliés à la cause irakienne qu'après leur arrivée au pouvoir : en octobre 1980 encore, le bureau exécutif du PS fustigeait *« la politique mercantile irresponsable »* de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre à l'égard de l'Irak. Moins de deux ans plus tard, bon nombre de responsables, à commencer par M. Chevènement et ses amis du CERES, vibrent pour l'Irak, dont ils vantent le caractère laïque et socialiste quitte à fermer les yeux sur l'aspect autoritaire et répressif du régime. MM. Joxe et Cheysson ne cachent pas non plus leurs sympathies pour Bagdad, ce qui explique aussi le traitement de faveur qui sera longtemps réservé aux Moudjahidins de M. Radjavi, dont les méthodes n'ont rien à envier à celle des mollahs les plus expéditifs. Le moins chaud à l'égard de l'Irak est sans doute M. Jospin. M. Mitterrand n'apparaît pas non plus comme un grand enthousiaste mais il invoque volontiers *« la parole de la France »* et *« la continuité de l'Etat »*, c'est-à-dire les contrats en cours, pour justifier la poursuite de la coopération avec l'Irak.

Le lobby pro-irakien a, bien sûr, des ramifications dans l'administration et dans certains milieux industriels de l'armement. Comment n'en irait-il pas ainsi ? Comment, par exemple, les firmes Dassault ou Thomson resteraient-elles indifférentes ? Et chez les « civils », Saint-Gobain, Technip, SPIE-Batignolles, tous bénéficiaires d'énormes contrats ?

Il n'empêche : l'action de ce lobby ne risquait pas de favoriser une vraie réflexion sur l'engrenage irakien.

JACQUES AMALRIC.

Les relations avec Bagdad

Un partenaire économique paradoxal

Régulièrement réaffirmée, la « constance » de la politique de coopération avec l'Irak n'a pas évité à la France de connaître les déboires de tous les partenaires de Bagdad. Aucun pays occidental n'entend couper les ponts avec ce pays de 15 millions d'habitants, véritable *« éponge de pétrole »*, dont le potentiel a toujours de quoi faire rêver les investisseurs. Mais le poids de près de sept ans de guerre avec l'Iran et la chute des cours du pétrole ont remis à un horizon indéterminé les chances d'industrialisation rapide d'un Etat contraint de vivre à l'heure des restrictions.

Le président Saddam Hussein avait un temps caressé l'espoir de cumuler la politique *« du beurre, des canons et de la vidéo »*. Il lui a fallu déchanter. Dès 1983, le poids de la dette devenait tel que Bagdad décidait de reporter le paiement du principal jusqu'en 1986 et commençait à réduire ses projets d'investissements. L'effondrement des cours de l'or noir a accéléré le processus, alors que le pétrole assure la quasi-totalité des recettes à l'exportation et plus de la moitié du produit national brut. De 11,5 milliards de dollars en 1985, ces recettes sont tombées à 7,5 milliards un an plus tard. La remontée des cours devrait assurer cette année des rentrées de 11,5 milliards, et la barre des 14 à 15 milliards pourrait être atteinte en 1988 si les projets d'accroissement des capacités d'écoulement se concrétisent : 500 000 barils-jour supplémentaires par la voie turque, la plus sûre actuellement, 1 million de plus au cas où les négociations avec les Saoudiens aboutiraient sur le doublement de l'oléoduc de Yanbu.

Encore faudrait-il que les pays de l'OPEP continuent d'accepter de voir l'Irak dépasser largement le quota théorique de 1,6 million de barils par jour octroyé lors de la conférence de l'Organisation en juin dernier (*le Monde* du 30 juin). Les ventes de Bagdad représentent déjà 2 millions de barils par jour et leur plafonnement paraît difficilement compatible avec les impératifs d'un budget militaire estimé à quelque 5 milliards de dollars en 1987 ou l'achat incompressible de 6 milliards de produits alimentaires et de pièces de rechange chaque année.

L'autre contrainte, et non des moindres, est l'accumulation d'une dette dont la partie civile est estimée entre 55 et 60 milliards de dollars, sans compter la part des pays de l'Est, fort actifs en Irak. Sur cette somme, environ 30 milliards ont été octroyés par les pays du Golfe à des conditions privilégiées ; le solde, 25 à 30 milliards, représente à lui seul le meilleur produit national brut qu'ait connu l'Irak, en 1980. Autant dire que les Irakiens ont été amenés à multiplier les rééchelonnements. Avec la France, les négociations se sont déroulées en deux temps. En janvier 1987, un premier accord est intervenu permettant d'étaler sur trente-trois mois les paiements couvrant les échéances 1987 et une partie de la dette 1986 déjà rééchelonnée : au total, 400 millions de dollars sur un endettement civil de 3 milliards de dollars avec Paris.

Le problème de la dette à court terme était plus délicat et couvrait les arriérés accumulés depuis 1986. Un accord de principe est intervenu début juillet. Il pourrait alimenter un flux modeste mais plus régulier d'échanges, notamment pour les entreprises dépendant de pièces détachées françaises : à chaque remboursement irakien répondra l'ouverture d'un crédit deux fois plus élevé. Théoriquement, cette règle du deux contre un permettra à Bagdad de bénéficier de 1 milliard de francs de nouveaux prêts, cet accord de recyclage portant sur 500 millions de francs. Théoriquement, car sa mise en œuvre s'annonce malaisée. Elle pourrait malgré tout dégeler une situation commerciale peu brillante.

Le recul des exportations

Le temps où les exportations françaises représentaient bon an mal an 10 milliards de francs est bien révolu. En 1986, elles n'ont atteint que 3,39 milliards, une contraction de 44,6 % sur l'année précédente. Durant les quatre premiers mois de 1987, nouveau revers, de 58,7 % cette fois par rapport à la période correspondante de 1986. Le tableau est semblable pour les importations de produits irakiens, réduits de 67,6 % en 1986 et, pour la période janvier-avril 1987, de 58,4 %, la chute des cours du pétrole expliquant largement ce phénomène. De 3,73 milliards de francs durant les quatre premiers mois de 1986, les échanges bilatéraux retombent ainsi à 1,55 milliard un an plus tard, Paris enregistrant un déficit de 219 millions de francs.

Ce recul, la France n'est pas le seul pays à le connaître avec l'Irak. Mais, plus que d'autres, les sociétés françaises dépendent des grands contrats et ont durement ressenti leur quasi-disparition depuis octobre 1982. Une centaine à cette époque, elles ne sont plus que soixante-quatorze présentes aujourd'hui à se contenter essentiellement de commandes de fournitures, alors que les Japonais, les Allemands, les Italiens ou les Britanniques parviennent à pousser leur avantage sur le marché des produits finis.

Le pétrole illustre d'ailleurs jusqu'à la caricature les paradoxes des relations franco-irakiennes. Le mécanisme qui, depuis 1983, assurait aux compagnies françaises 80 000 barils par jour de pétrole irakien et offrait ainsi, indirectement, une garantie de paiement des achats d'armes, n'a pu être renouvelé en juin 1986, faute d'un accord sur les prix. Depuis lors, Bagdad n'a apparemment pas manqué de clients et a renforcé ses liens, notamment avec les pays de l'Est et des pays en développement comme la Turquie mais aussi le Brésil, l'Inde ou la Corée du Sud, sous forme d'accords de trocs parfois à long terme. La France quant à elle s'est retournée vers le mieux-offrant.

C'est ainsi que l'Irak, après avoir assuré 6,5 % de l'approvisionnement français en 1986, en cinquième position parmi les fournisseurs de Paris s'est retrouvé en huitième position à la fin des cinq premiers mois de 1987. Les lois économiques ayant parfois peu à voir avec celles de la diplomatie, l'Iran dans le même temps se voyait propulsé du huitième au troisième rang. Une première place n'est pas exclue en juin. Ce retournement a sa logique. Insensibles aux discrètes pressions gouvernementales exercées récemment sur les compagnies françaises, les filiales des compagnies pétrolières étrangères profitent des rabais offerts par les Iraniens pour s'approvisionner sur le marché spot. Mais il est des ironies de l'histoire économique dont certains gouvernements aimeraient se passer.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

En dix ans, un flot d'armes

Depuis une dizaine d'années, bien avant le début du conflit avec l'Iran en 1980, un flot d'armes françaises s'est déversé sur l'Irak. Longtemps tributaires de l'aide soviétique (un traité d'amitié et de coopération entre Moscou et Bagdad a été signé en 1972), les Irakiens ont commencé à s'intéresser à l'armement français en 1968. Il s'est alors agi d'une livraison éventuelle d'avions de combat Mirage III. Mais l'affaire resta sans suite. Les contacts furent sérieusement noués entre la France et l'Irak pendant l'année 1975. Les industriels français attribuent ce regain d'intérêt envers leur production à un double souhait de Bagdad : contrecarrer la volonté hégémonique de l'Iran du Shah sur la région du Golfe et montrer aux Soviétiques que, sans vouloir se passer de leur assistance militaire, il ne garantissait pas pour autant une exclusivité à Moscou, dont le lobby politique pesait.

Plus concrètement, c'est à partir de 1977 que des ordres d'achats massifs ont été passées à la France par le gouvernement irakien, et c'est principalement, entre 1980 et 1982, que le commerce a atteint son apogée, lorsque les Français profitèrent, pour s'imposer, de la suspension provisoire des livraisons d'armes soviétiques à Bagdad. Durant ces années-là, on évalue à environ 50 milliards de francs le montant des transactions entre la France et l'Irak. Au point que certaines usines, notamment dans l'industrie des missiles tactiques, ont travaillé au niveau de 40 à 50 % de leur production annuelle au profit des seuls besoins de l'armée de terre irakienne.

Des problèmes financiers incessants

Aujourd'hui que les livraisons de matériels soviétiques ont repris à forte cadence, la France est demeurée le deuxième fournisseur de l'Irak.

La France vend un peu de tout à l'Irak, des armements terrestres, navals et aéronautiques. Ce qui ne veut pas dire que le client obtient tout ce qu'il veut. Mais, avec Bagdad, les Français ont inauguré une pratique qu'ils n'ont plus rééditée ensuite : celle de prêter, temporairement, des matériels prélevés dans l'équipement de leurs forces armées nationales. On se souvient, ainsi, de la cession, en octobre 1983, de cinq avions d'attaque Super-Etendard de la marine nationale, qui furent utilisés pour la première fois, en mars 1984, par les Irakiens contre les installations prétrolières iraniennes de Kharg.

Désormais, les avions Mirage F-1 livrés par la France à l'Irak sont en mesure d'accomplir cette mission contre les activités pétrolières iraniennes, à terre ou en mer, grâce aux missiles Exocet AM-39 dont ils sont armés. De même, les hélicoptères Super-Frelon peuvent être équipés de ces mêmes engins.

Pour le reste, l'aviation irakienne a reçu des missiles air-air de combat aérien, des missiles air-sol à guidage laser et des missiles antiradars. L'armée de terre s'est largement approvisionnée en hélicoptères antichars (des Gazelle armés de missiles Hot ou des Alouettes-III équipés de missiles AS-12), en hélicoptères de transport de troupes Puma, en canons d'artillerie de 155 mm, en blindés de reconnaissance Panhard, en missiles antichars Milan portables par l'infanterie ou en missiles antichars SS-11 montés sur des hélicoptères ouest-allemands. La défense aérienne a reçu des missiles sol-air Crotale et Roland, tandis que la marine irakienne, dont la modernisation a été longtemps négligée, a placé des missiles antinavires Otomat sur ses bateaux de surface.

Un tel flot d'armes, dans un pays dont l'économie est bouleversée par la guerre, pose d'incessans problèmes financiers aux deux partenaires. Même si l'on évalue à 40 milliards de dollars, entre 1980 et 1985, les aides de plusieurs Etats arabes (l'Arabie saoudite, le Koweït, Oman, Qatar, Bahrein et les émirats du Golfe) au profit de l'Irak, le financement par Bagdad de ses achats d'armes reste acrobatique. Périodiquement, les Irakiens réclament à la France un rééchelonnement de leur dette et ils proposent une contrepartie en pétrole. Les industriels français concernés y sont, tout aussi périodiquement, hostiles, même s'ils ne sont pas les décideurs. Ils viennent, à nouveau, de le rappeler au gouvernement, estimant la dette et le total des paiements différés à 5 milliards de dollars.

JACQUES ISNARD.

Enquête

dans le Golfe depuis treize ans

Le poids des otages

Quand il prend les rênes du gouvernement quelques jours après sa victoire électorale du 16 mars 1986, M. Jacques Chirac a sans doute à l'esprit la dernière semaine de la campagne électorale qui s'est clôturée par la ridicule polémique télévisée à propos des otages entre deux émissaires officieux se réclamant de M. Mitterrand et du gouvernement.

Malgré la multiplication des émissaires officiels et officieux, les socialistes ont échoué dans leur tentative de faire libérer avant les élections les otages du Liban. La radio iranienne se félicite, quant à elle, de leur échec électoral, l'attribuant même à *« la pression des musulmans contre la politique de soutien à Israël et à l'Irak »*. *A contrario*, M. Chirac bénéficie d'une bonne image que n'altère même pas sa réputation pro-irakienne, et Téhéran ne cache pas sa satisfaction de devoir maintenant traiter avec le nouveau gouvernement.

Dès sa déclaration de politique générale à l'Assemblée, le 9 avril, le premier ministre donne le ton : *« Tout en maintenant les liens solides d'amitié et de coopération qui nous unissent à l'Irak*, déclare-t-il, *nous espérons rétablir le dialogue avec l'Iran, grand pays à l'égard duquel la France n'éprouve aucune hostilité. »* Pour bien montrer sa volonté de normaliser ses liens avec Téhéran, M. Chirac a envoyé le même jour dans la capitale iranienne MM. Ross et Bonnefous, respectivement secrétaire général du Quai d'Orsay et directeur d'Afrique du Nord-Moyen-Orient.

Des gestes

C'est la première visite à ce niveau de représentants français depuis la révolution iranienne de 1979. Mais au message qu'il lui a fait transmettre par ses envoyés, M. Chirac reçoit de son homologue iranien une réponse sans ambiguïté : *« Les négociateurs affirment que la France n'éprouve pas d'hostilité à notre égard. De notre côté, nous attendons de voir s'ils prennent des mesures concrètes pour le prouver. Nous avons énoncé les problèmes existants. C'est vous qui devez maintenant démontrer votre bonne volonté quant à leur solution. »* Les problèmes existants, M. Moussavi les énumère : *« Le remboursement du prêt iranien* (1 milliard de dollars consenti à l'époque du chah en faveur d'Eurodif) ; *l'arrêt du soutien à l'Irak dans la guerre du Golfe et l'arrêt du soutien aux terroristes installés en France sont des problèmes fondamentaux auxquels la France doit s'efforcer de trouver une solution si elle désire normaliser ses relations avec l'Iran »*, dit-il.

Les choses ont le mérite d'être claires, et déjà la normalisation apparaît incompatible sur un point fondamental : le soutien de la France à l'Irak. M. Chirac le répète à de multiples reprises, ce point n'est pas négociable. L'Iran en fait une condition *sine qua non*.

Pourquoi alors avoir malgré tout engagé la normalisation ? C'est là qu'intervient le problème des otages dont M. Chirac a dit aussi à l'Assemblée : *« Ma première pensée en arrivant au gouvernement a été pour les Français détenus au Liban. Sachez que tous nos efforts et toute notre attention sont mobilisés vers cet objectif* leur libération. »

Déjà l'ambiguïté est là entre ceux qui estiment non sans raison, qu'il faut rééquilibrer la politique française entre l'Irak et l'Iran, et que ce dernier pays ne doit pas être négligé, et ceux qui souhaitent normaliser avant tout dans l'espoir de récupérer les otages du liban.

Quoiqu'il en soit, les gestes en faveur de la normalisation avec l'Iran vont vite, et, en pensant aux otages, Paris n'oublie pas la Syrie. Dès avril, les observateurs français au Liban, devenus la cible de tous ceux qui contestent la présence française dans ce pays, sont retirés. Peu après, une lettre des membres de l'équipe d'Antenne 2 enlevés le 8 mars 1986 à Beyrouth arrive par l'intermédiaire de l'Hôtel Matignon, ce qui donne à M. Baudouin l'occasion d'insister sur la « diplomatie secrète et active » que mène le gouvernement.

Le 21 mai, le vice-premier ministre iranien est reçu à Paris par M. chirac et loue le climat *« très amical »* de ces entretiens. M. Moayeri n'en rappelle pas moins les trois conditions de la normalisation exigées par Téhéran. Sur ce point, rendons justice à l'Iran, Téhéran ne variera jamais.

Le 22 mai, devant la presse diplomatique, M. Chirac dénonce – une pique à ces prédécesseurs – *« les émissaires officieux avec des personnages couleur de muraille qui se promènent d'aéroport en aéroport prétendant avoir des contacts et parfois même, hélas, qui en ont »*, sans doute pour faire ressortir l'efficacité de sa politique de dialogue avec des Etats. L'Iran d'abord, dont M. Chirac vient de recevoir le vice-premier ministre ; la Syrie ensuite, à laquelle le premier ministre concède publiquement un rôle au Liban, estimant même que l'accord de Damas a été *« rejeté un peu rapidement »*. Téhéran et Damas peuvent s'estimer satisfaits.

Les négociations financières avec Téhéran sont engagées au niveau des experts, et, le 7 juin, Paris remplit une des conditions posées par Téhéran : l'expulsion à peine déguisée du chef des Moudjahidins du peuple, M. Massoud Radjavi. La « récompense » ne se fait pas attendre longtemps : après un délai de décence de treize jours, Philippe Rochot et Georges Hansen, d'Antenne 2, sont libérés. L'Organisation de la justice révolutionnaire, qui avait revendiqué leur enlèvement, fait état *« d'indices, de faits et d'engagements nouveaux du gouvernement français »*.

Paris, déjà, a mis le doigt dans l'engrenage, et le « départ » de Massoud Radjavi, dont on peut certes estimer que les activités étaient contraires au devoir de réserve, est jugé comme un aveu de faiblesse au Moyen-Orient. Dans l'euphorie du succès, certains responsables français ne veulent pas voir ce qui demeure la condition *sine qua non* de l'Iran, l'arrêt du soutien français à l'Irak, et pensent même que toute l'affaire va se régler vite. *« Vous verrez, ils seront tous là le 14 juillet »*, nous affirme alors un diplomate qui suit les choses de très près.

Cette première libération – suprême astuce iranienne ? – n'a-t-elle été qu'un moyen de mieux ferrer le poisson français ? Peut-être. Les négociations financières avancent, mais les Iraniens remettent en question un premier accord paraphé en juillet sur un remboursement de 330 millions de dollars en acompte de la dette française. La rencontre un moment envisagée entre MM. Raimond et Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères, pour contresigner l'accord est ajournée.

Sanglante pression

Au mois d'août, le Hezbollah (pro-iranien) s'attaque aux soldats français de la FINUL au sud Liban. Ils seront bientôt regroupés à Naduoura, et, le 2 septembre, le Djihad islamique, qui détient les deux diplomates français, MM. Carton et Fontaine, Jean-Paul Kauffman et Michel Seurat, dont la mort a été annoncée sans que la preuve en soit jamais donnée, *« somme Paris de s'écarter de la politique américaine »*. *« Le gouvernement de M. Chirac poursuit malheureusement la politique obscurantiste de l'ancien gouvernement »*, déclare notamment le Djihad. Si, à Paris, on ne s'explique pas officiellement les termes de ce communiqué, la vague d'attentats qui déferle sur la capitale, et dont la DST affirme aujourd'hui qu'elle était commanditée par l'Iran (ce que disaient alors un certain nombre d'informateurs, dont les Palestiniens), constitue une nouvelle et sanglante pression.

Ce qui n'empêche toutefois pas le chargé d'affaires iranien à Paris, M. Haddadi, de se déclarer *« ravi »* de l'évolution des négociations, et *« optimiste »* quant à l'avenir des relations franco-iraniennes... La presse de Téhéran, elle, dénonce *« la duplicité des déclarations des responsables français »* et affirme que la France *« souffre aujourd'hui parce que ses paroles n'ont pas été en conformité avec ses actes »*.

Le message est visiblement mal compris à Paris, puisque, les 27 et 28 septembre, MM. Raimond et Velayati ont huit heures d'entretien à New-York qui ne permettent pas d'arriver à régler le « simple » contentieux financier. Le 30 septembre, Radio-Téhéran rappelle une nouvelle fois que *« le soutien politique et militaire de Paris à l'Irak reste une entrave à la normalisation »*. En attendant, il faudra encore un mois de négociations entre experts pour parapher le nouvel accord financier le 27 octobre.

Entre temps, la Syrie, accusée par Londres, qui a rompu ses relations diplomatiques, d'être à l'origine d'un attentat manqué contre un Boeing d'El Al, *« négocie »* avec Téhéran la libération de deux otages français le jour où se tient la réunion des Douze qui doit décider d'éventuelles sanctions contre Damas. Deux otages français, certes, mais pas ceux qu'on attendait à Paris, Bien imprudemment d'ailleurs, des espoirs avaient été donnés aux familles d'Aurel Cornéa et de Jean-Louis Normandin. La déception est d'autant plus grande que M. Sontag avait été enlevé pour servir d'échange dans le cadre d'une sombre affaire de trafic de drogue, et que la personnalité de M. Coudari et ses états de service antérieurs en laissent beaucoup perplexe. Ce dernier n'a pas craint, depuis, de revenir à Beyrouth-Ouest.

Contre mauvaise fortune, on fait bonne figure, mais il faut attendre le 17 novembre pour que M. Raimond appose sa signature après celle de son collègue iranien sur le document financier paraphé par les experts fin octobre. De très bonne source, on affirme alors à Paris que la France n'a pas signé cet accord sans avoir obtenu des Iraniens qu'ils s'engagent à, suivant l'euphémisme habituel, *« user de leur influence »* sur leurs amis Libanais qui retiennent les otages.

Et on attend avec fébrilité à Paris les gestes en retour. Le 22 décembre, l'OJR annonce de Beyrouth qu'elle va libérer un des deux otages français qu'elle détient, le jour même où le directeur de cabinet de M. Balladur est à Téhéran pour reprendre les négociations financières. Le 24 décembre, Aurel Cornéa est libéré. L'OJR se félicite de *« modifications enregistrées dans la politique de la France et estime que le gouvernement de M. Chirac est décidé à corriger les erreurs commises dans les domaines politique et économique »*.

La pierre angulaire

Mais la joie de ce nouveau sucès dissimule mal, du côté des responsables français, un sentiment d'irritation grandissant. Visiblement, on attendait les deux derniers otages de l'OJR ; une promesse n'a pas été tenue. M. Chirac ne remercie pas l'Iran, et M. Raimond exprime publiquement sa déception à l'Assemblée nationale, le 9 janvier : *« Lorsqu'il y a eu la libération de M. Cornéa*, dit-il, *nous attendions mieux. J'ai écrit à mon collègue iranien, M. Velayati, pour lui dire que nous attendions mieux et que la politique de confiance que nous menions avec l'Iran sur un plan général devrait permettre d'aboutir plus vite sur cette affaire des Français détenus au Liban. »*

Les négociations financières piétinent. Un haut fonctionnaire iranien, M. Ahani, est bien encore reçu en janvier par M. Chirac, mais l'atmosphère a changé. Visiblement, la déception de décembre pèse lourd et le camp de ceux qui pensent que l'on n'arrivera à rien avec les Iraniens marque des points.

Au Quai d'Orsay, certains veulent encore y croire et les contacts sont maintenus. M. Raimond le répète, la clé des otages est à Téhéran.

En mars, des menaces de mort pèsent sur le dernier otage français de l'OJR, Jean-Louis Normandin, et l'Organisation dénonce une nouvelle fois le soutien de la France à l'Irak. Mais à Paris, la police démantèle un réseau terroriste d'inspiratio pro-iranienne et la machine va s'emballer jusqu'à aboutir à la rupture. *« L'Iran est le seul lien qui nous relie aux otages,* affirme un haut fonctionnaire, *et nous allons rompre. »*

Une rupture qui se fera dans la cohabitation parfaite, tant la politique intérieure a joué son rôle pendant toute cette crise. Et de ce point de vue c'est sans déplaisir que l'Elysée contemple l'échec d'un processus que le précédent gouvernement avait tenté d'amorcer sans succès. La faille exploitée par Téhéran se situera entre les diplomates qui croient toujours à la nécessité de normaliser avec l'Iran et les policiers qui n'hésiteront pas, eux, à employer des méthodes qui s'apparentent dangereusement à celles de leurs adversaires.

En fait, la question des otages était la pierre angulaire de tout le processus de normalisation. L'Iran a cru, encouragé par des concessions et peut-être par des compromissions – beaucoup de zones d'ombre entourent le dossier franco-iranien, – qu'il pourrait obtenir un changement politique de Paris dans la guerre du Golfe, compte tenu de la volonté de faire libérer les otages. Mais il a trop demandé pour des « résultats » jugés trop faibles et le chef du gouvernement s'est lassé aussi brutalement qu'il avait engagé le processus de normalisation. Ce qui n'empêche pas les plus fervents partisans d'une politique de rapprochement avec l'Iran – il en reste – d'imaginer maintenant un échange entre Gordji et un ou plusieurs otages...

Tout ceci explique sans doute les ambiguïtés d'une diplomatie publique et secrète, dont le but était avant tout humanitaire, alors qu'il n'aurait dû être que politique. Rien ne dit que le sort des otages n'aurait pas été réglé. Mais en cherchant à mêler les deux, tout en proclamant qu'on ne le faisait pas, la France a échoué sur tous les tableaux et risque d'en faire les frais jusqu'à la prochaine élection présidentielle.

FRANÇOISE CHIPAUX.

☐ Formation en Gestion d'Entreprise

Programme complet de première formation en gestion pour étudiants sans expérience professionnelle – Durée: 9 mois à plein temps – Admission dès 18 ans sur dossier et entretien (min. niveau bac) – Prochaine session: 12 octobre 1987/25 juin 1988.

☐ Basic Management Training

Programme d'entraînement à la gestion globale des PME/PMI pour jeunes cadres avec 2 à 3 ans d'expérience professionnelle – Durée: 5 semaines à plein temps – Admission sur dossier – Prochaine session: 12 octobre/13 novembre 1987.

☐ Administration de l'Entreprise

Programme de formation à la direction des PME/PMI, niveau MBA, pour cadres confirmés avec 6 à 8 ans d'expérience professionnelle – Durée: 6 mois à plein temps – Admission sur dossier, entretien et tests – Prochaine session: 11 janvier/25 juin 1988.

☐ Top Management Workshop

Ateliers de perfectionnement et d'échange d'expériences pour chefs d'entreprises et dirigeants de PME/PMI – Durée: 5 week-ends – Prochaine session: octobre 87/mars 88 (1 week-end par mois).

Pour en savoir plus

cochez le ou les programmes qui vous intéressent, découpez cette annonce et retournez-la avec votre carte de visite à l'ECADE. Ou lancez-nous un coup de fil !

Vous recevrez sans engagement un dossier complet d'information sur le ou les programmes de votre choix et sur l'ECADE, l'une des plus anciennes *business school* d'Europe, établie à Lausanne depuis 1960.

GMS

ECADE
Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises
Rue du Bugnon 4
CH-1005 Lausanne (Suisse)
Tél. (021) 221.511

"Passionnant"
Bernard Frank "Le Monde"

André Giresse
Président de la Cour d'Assises de Paris 1975-1986
Philippe Bernert

Seule la Vérité blesse

L'honneur de déplaire

Plon

« Giresse fustige les mensonges de la police, les compromissions de certains ministres, la faiblesse des magistrats et la sournoise raison d'État. »
GILLES GAETNER « L'EXPRESS »

« C'est une bonne partie de la magistrature qui est citée devant le tribunal de l'opinion publique. Il me semble que c'est sans précédent. »
GEORGES SUFFERT « FIGARO MAGAZINE »

« "La justice n'est noble qu'impartiale." André Giresse a raison. Toujours raison. Contre tout et tous. »
PIERRE GEORGES « LE MONDE »

« Giresse brosse de la classe politique et de la haute magistrature comme il les a pratiquées un tableau qu'on pourrait intituler : "La voyoucratie française, 1950-1985." »
JEAN CLÉMENTIN « LE CANARD ENCHAÎNÉ »

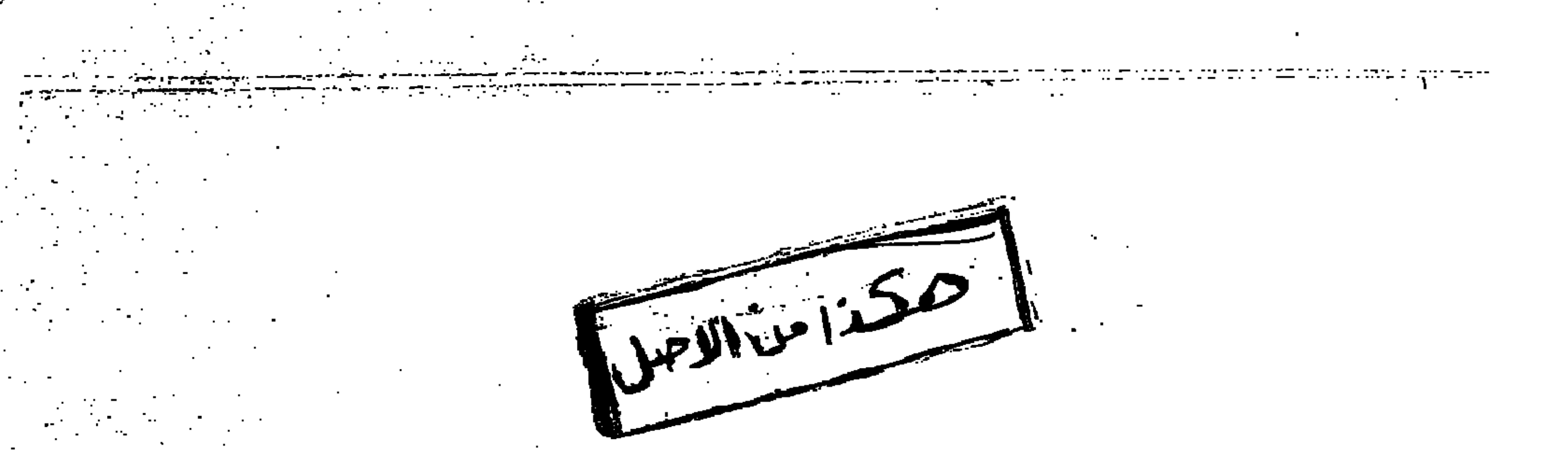
« L'affaire de Broglie est traitée de façon magistrale avec un suspense digne des plus savoureux polars américains de contre-espionnage ! »
SOPHIE CARQUAIN « FRANCE-SOIR »

« Un document-choc où l'on découvre un homme différent de sa réputation. »
PATRICK LEFORT « TÉLÉ 7 JOURS »

« Giresse, non seulement passionnant, mais souvent féroce. Une forêt de révélations. »
JEAN-MICHEL ROYER « LE PARISIEN LIBÉRÉ »

« Un livre choc écrit au vitriol. »
JACQUES CHAMBAZ « LE QUOTIDIEN DE PARIS »

Plon



هكذا من الاصل

Politique

La visite du premier ministre en Dordogne et en Lot-et-Garonne

M. Jacques Chirac réaffirme la nécessité d'un « effort de rigueur »

M. Jacques Chirac s'est rendu le lundi 27 juillet à Agen et à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) puis à Périgueux (Dordogne). Le premier ministre était accompagné de MM. François Guillaume, ministre de l'agriculture, Jacques Valade, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales, Christian Bergelin, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, et André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés.

PÉRIGUEUX
de notre envoyé spécial

A Agen, le premier ministre, après avoir été accueilli à la mairie, a posé la première pierre d'un centre de formation du rugby avant de visiter, à quelques kilomètres de là, les locaux de l'Institut du génie des procédés agro-alimentaires avant de déjeuner avec les maires et personnalités du département.

A Villeneuve-sur-Lot, M. Chirac n'a séjourné que quelques dizaines de minutes, le temps d'entendre les doléances du maire, M. Georges Lapeyronie (UDF). Il y a répondu en soulignant, comme à Agen, la nécessité du désenclavement de la région qui devrait être facilité à l'avenir par la création de l'axe autoroutier Clermond-Ferrand-Bordeaux et par l'amélioration des réseaux routiers locaux.

M. Chirac a aussi insisté, à diverses reprises, tout comme ses interlocuteurs, sur les imperfections d'une décentralisation trop marquée, selon lui, dans les années passées, par la *« politisation »*.

En outre, a souligné M. Chirac, cette décentralisation, au demeurant inéluctable et souhaitable, n'a pas le plus souvent, été accompagnée de la déconcentration nécessaire et a abouti à l'enrichissement des régions les plus riches et à l'appauvrissement des plus pauvres.. Le premier ministre a ensuite gagné Périgueux.

Accueilli par M. Yves Guéna, maire et député RPR de la Dordogne, le premier ministre, après une promenade à pied dans la vieille ville et une rapide visite de chantiers, a entendu en fin de journée, au palais des fêtes, le maire de Périgueux lui détailler la situation économique dramatique de la vallée de l'Isle frappée par l'effondrement de l'activité d'une fabrique de chaussures (Marbot-Bata) de Neuvic.

Après avoir énuméré les remèdes qui seront utilisés pour essayer de redresser cette situation (fonds de conversion, nomination d'un chargé de mission auprès du préfet, intervention de la DATAR, orientation prioritaire d'une fraction des programmes intégrés méditerranéens PIM, appel à la Communauté européenne, et... construction prochaine d'une prison de moyenne importance à Neuvic), le premier ministre a élargi son propos aux dimensions d'une critique en règle de la politique économique menée, selon lui, de 1981 à 1986.

« Nous avons perdu notre compétitivité »

Désireux d'*« évoquer l'essentiel »*, M. Chirac s'est interrogé : pourquoi la désindustrialisation, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, et ailleurs ? Pourquoi le développement du chômage ? Pourquoi la France est-elle *« touchée plus que d'autres »* alors qu'elle *« avait vocation d'être touchée moins que d'autres »* ?

M. Chirac a souligné alors que *« pendant vingt ans, c'est-à-dire jusque dans les années 80, chaque année, le taux de croissance officiel de l'économie de notre pays était supérieur à celui de tous les autres pays industriels de la Communauté. Et trois années sur quatre, le premier de l'OCDE, c'est-à-dire de tous les grands pays industriels du monde »*.

« Et tout d'un coup, a ironisé ensuite le premier ministre, *nous sommes les derniers ou quasiment les derniers. Y a-t-il une fatalité? Est-ce que les Français tout d'un coup ont perdu courage, imagination, initiative? Certainement pas* (...). *Ce qui a changé, c'est notre mode de gestion. Ce qui a changé, c'est l'idée que l'on pouvait faire tout supporter à nos entreprises, qu'elles n'avaient qu'à payer, que l'on pouvait travailler moins et gagner plus, que l'on pouvait augmenter sans cesse les avantages sociaux dont nous bénéficions sans se préoccuper de la façon dont on les financerait. »*

Résultat : *« quelque chose de très simple* (...), *nous avons perdu notre compétitivité ». « Politique absurde et irresponsable s'il en fut,* a continué M. Chirac, *et qui, de surcroît, a créé des déficits dont nous ne savons plus comment sortir »*.

Pour le premier ministre, *« nous »*, c'est-à-dire les responsables de la politique conduite entre 1981 et 1986 — *« nous avons créé en France une situation de faillite. En cinq ans, alors c'est très gentil de dire « n'y a qu'à » ou de pousser des glapissements ici ou là. C'est ça la réalité, et qui va payer ? C'est nous naturellement. Et comment ? Par un effort de rigueur. Nous ne pouvons pas l'éviter »*.

Pour M. Chirac, *« la France a désinvesti pendant cinq ans »*. Certes, *« nous n'avons pas été les seuls à nous laisser aller,* concède le prmier ministre. *Nous avons été les seuls à nous laisser aller si longtemps »*.

M. Chirac a comparé alors la France à *« ses partenaires européens qui ont pris plusieurs années d'avance en matière de redressement et de rigueur et qui maintenant en perçoivent déjà les effets »*.

Pour le premier ministre, *« seule une politique de sérieux et de fermeté consistant à ne pas dépenser plus qu'on ne gagne, à rembourser nos dettes (...) à nous engager dans la voie de l'investissement et de la compétitivité, à demander à nos concitoyens de travailler davantage, à gérer notre système de sécurité sociale avec sérieux (...) »* permettra *« à la France de retrouver sa vocation qui est d'avoir un taux de croissance grâce aux qualités de ses hommes et de ses femmes supérieur à celui des autres »*.

Cette *« politique de sérieux (...) exclut,* conclut le premier ministre, *le laxisme qui a trop longtemps marqué la politique de la France à contretemps quand les autres faisaient autrement et quand la crise aurait exigé que l'on fît autrement »*.

Après avoir pris part à une réunion de militants du RPR, M. Chirac a regagné Paris en fin de soirée.

M. K.

La gestion socialiste en accusation

(Suite de la première page.)

M. Jacques Chaban-Delmas, qui sait de quoi il parle, le coupe : *« Trois-quarts aile ! »*

— *« Ça vous est réservé, monsieur le président. »*

Donc, rugby. En mots. En pierres. Pour poser la première d'un centre de formation des jeunes et des cadres techniques, presque tous ceux qui comptent dans le ballon ovale, apparatchiks et joueurs. On signe un parchemin qui va être scellé dans le béton. Le stylo du « président » (de la Fédération française de rugby, Albert Ferrasse), fait grève. *« Mettez une croix ! »*, lui souffle le premier ministre.

Daniel Dubroca, le capitaine de l'Equipe de France, est content. Le grand chelem dans le Tournoi des cinq nations, la finale malheureuse d'Auckland en Coupe du monde. Content mais pas amnésique : le séjour que vous nous aviez promis à Bora-Bora, M'sieu, pour nous récompenser, est-ce qu'on pourrait le faire plus tard, ailleurs ? Ce n'est pas le jour de mégoter : *« Où vous voudrez, quand vous voudrez »*, accorde le premier ministre.

Un petit détour par Mac Orlan — *« une sortie de mêlée, c'est une entrée dans la vie »*, un autre par la buvette-musée du Sporting Union agenais. L'ancien rugbyman Chaban-Delmas, qu'un photographe cruel oblige à plier des articulations rétives pour la photo-souvenir, hurle... de plaisir : *« En avant ! En Avant ! La balle. A moi ! Ah !*

Recordman toutes catégories des doléances en tout genre, le président du conseil général du Lot-et-Garonne, M. Jean François-Poncet, est tout de même gentiment traité. Impertinent il a osé suggérer que quelques appareils et quelques chercheurs figurants ont été installés en hâte dans les locaux de l'Institut de génie des procédés alimentaires flambant neuf mais désespérément vide, que le premier ministre visite à Foulayronne. Qu'à cela ne tienne. Le président du conseil général demande, quémande, sollicite et jure qu'en Lot-et-Garonne les gens sont assez grands pour se débrouiller tout seuls. D'accord, répond M. Chirac, d'allocutions en toasts. Il n'est pas venu se chamailler aves ses amis, même de l'UDF, même barristes.

A Villeneuve-sur-Lot, même litanie. Le maire énumère ses *« problèmes »*, et le premier ministre les solutions qui vont y être apportées. Lorsqu'il annonce que la *« déviation sud »* doit bien évidemment être prolongée par le *« tronçon de déviation nord »*, le directeur départemental de l'équipement exulte : *« Parfait, parfait, parfait... 200 000 balles d'études »*, glisse-t-il à un « officieux » du cabinet du premier ministre.

A Périgueux encore, fief de M. Yves Guéna, ancien baron du gaullisme, qui fut il y a quelques années un frère ennemi, une sobre cordialité est de mise. Ce ne sont pas quelques poignées de manifestants de la CGT qui vont la troubler. Ici, un peu plus nombreux qu'ailleurs, ils s'en prennent, massés (mais moins de deux cents) devant la mairie, au *« casseur »* (de l'industrie) Chirac.

A Villeneuve-sur-Lot, les manifestants n'étaient qu'une vingtaine à stigmatiser une autre *« casse »* : celle des Vergers occitans. A Agen, pas plus d'une douzaine à dénoncer la baisse des prix (agricoles) et les quotas laitiers, vache à l'appui. A Périgueux, M. Chirac rigole : sous les banderoles de la CGT, il a vu des gens applaudir quand même. On sait y faire...

Un coup de pied à la « cigale »

Ce n'est qu'à la fin des fins, prenant appui sur les malheurs de la vallée de l'Isle, qu'il ne rigole plus du tout. La France est pour ainsi dire *« en faillite »*. Suivez son regard. Le drame s'est noué entre 1981 et 1986. Vous faites le rapprochement ? Pendant que nos voisin se faisaient fourmis, nous étions ruinés par une cigale. Vous ne devinez pas où niche l'insecte ?

Bien sûr, M. Chirac fait ce qu'il peut pour redresser la fable. Mais il faut de l'énergie. Et du temps. Cinq ans par exemple. Faites le calcul.

Métamorphose. Toute la journée, l'*« ambassadeur du mieux possible »*, comme l'avait joliment dit le matin le capitaine Dubroca, s'était baladé. Mais dans les mots, le regard et les raclements de gorge du Jacques Chirac vespéral ne subsiste plus que le slogan d'une banderole baladeuse et impérative, promenée dans Agen : *« Chirac, président ! »*

A Villeneuve-sur-Lot, brouillés avec la chronologie ou éperdus de *changement*, les gens massés derrière les barrières sur la place de la mairie l'avaient accablé de : *« Bonjour monsieur le président, bonjour ! »*

Ces enthousiastes étaient un peu en avance. Mais M. Chirac, qui voudrait bien ne sortir de la mêlée que pour entrer à l'Elysée, leur devait bien ce coup de pied à la « cigale » qui hante ses journées de travail et ses plus doux rêves de victoire en finale.

MICHEL KAJMAN.

Le Conseil national de la gauche reçoit le renfort de dix-huit personnalités

Le Conseil national de la gauche et des forces de progrès, constitué en juin 1986 à l'initiative du Parti socialiste pour constituer une structure de réflexion ouverte aux personnalités de tous les courants de la gauche, vient d'enregistrer dix-huit renforts. *MM. Olivier Stirn et Henri* Fiszbin, qui ont annoncé ces adhésions le mardi 28 juillet, ont souligné que celles-ci traduisaient le souci de *« priorité sociale »* et la *« dimension culturelle »* de cette instance, qui tiendra un premier colloque fin octobre ou début novembre.

« Notre analyse est que les hommes de progrès sont aujourd'hui plus nombreux que les hommes de tradition, contrairement à ce qu'on pourrait croire parfois, et notre conseil a vocation à les rassembler, a déclaré le député socialiste du Calvados. *Comme des reclassements auront lieu, il est utile qu'il y ait une organisation qui en soit le symbole, au-delà des partis traditionnels, et qui incarne une force morale. Un peu comme François Mitterrand est parvenu, pour sa part, à incarner à la présidence de la République l'ensemble des valeurs du camp du progrès. »*

Parmi les dix-huit personnalités qui rejoignent le Conseil national de la gauche figurent notamment des écrivains : Marguerite Duras, Françoise Sagan, Jean Lacouture ; des universitaires : MM. François Gros, Emile Papiernick, Jacques Ruffié ; des syndicalistes : Gérard Gaume, Michel Rolant ; des dirigeants agricoles : MM. Henri Baron (Loire-Atlantique), Guy Saint-Martin (Lot-et-Garonne), l'ancien président de la Fédération des parents d'élèves, M. Jean Andrieu, l'ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, M. Guy *Georges*, l'ancien président de l'UNEF-ID, M. Marc Rozenblait, un sociologue, M. Adil Jazouli, etc.

La composition du Conseil

Après ces ralliements, la composition du Conseil est la suivante par ordre alphabétique (les noms des dix-huit nouveaux membres sont indiqués en italique) : *Jean Andrieu, Henri Baron,* Jean-Michel Baylet, Huguette Bouchardeau, René Buhl, Henri Caillavet, *Alain Calmat,* Jean-Pierre Chevènement, Michel Crépeau, Jean-Louis Delecourt, François Doubin, *Marguerite Duras,* Laurent Fabius, Henri Fiszbin, *Gérard Gaumé, Guy Georges, François Gros, Simone Iff, Adil Jazouli,* Lionel Jospin, Pierre Joxe, *Félix Lacambre, Yves Lacoste, Jean Lacouture,* Brice Lalonde, Pierre Mauroy, Louis Mermaz, *Emile Papiernick,* Jean Poperen, Michel Rocard, *Michel Rolant,* Yvette Roudy, *Marc Rozenblat, Jacques Ruffié, Françoise Sagan,* Guy Saint-Martin, Roger-Gérard Schwartzenberg, Olivier Stirn, *Anne Zelinsky.*

Désaccord au PS

M. Queyranne ne juge « pas judicieuse » l'appréciation de M. Rocard sur les contrôleurs aériens

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, ne partage pas le point de vue de M. Michel Rocard sur la grève des aiguilleurs du ciel. Evoquant ce conflit social, le lundi 27 juillet, au cours de son point de presse hebdomadaire, le député du Rhône a dénoncé la *« stratégie de pourrissement »* employée, selon lui, par le gouvernement. Il a qualifié le ministre chargé des transports, M. Jacques Douffiagues, de *« récidiviste »*, faisant ainsi allusion à la grève des cheminots de l'hiver dernier.

Invité à réagir aux déclarations faites dimanche à La Baule par M. Rocard, qui avait affirmé que la revendication des contrôleurs aériens était *« incompatible avec leur statut en droit »*, M. Queyranne a répondu que l'appréciation de l'ancien ministre de l'agriculture ne lui semblait *« pas judicieuse » (1)*.

Le porte-parole du PS s'est étonné, d'autre part, de l'optimisme affiché, le matin même, par M. Philippe Séguin à propos de la situation de la Sécurité sociale. Il a critiqué l'*« absence de rigueur »* du go*« L'été est propice aux mauvais coups et aux opérations politiques »*, a-t-il déclaré en réponse aux questions sur les décisions de la CNCL concernant les autorisations d'émission sur la bande FM. Il a critiqué à ce sujet la *« soumission de la Commission à l'emprise des lobbies et des puissances financières »*, en estimant, au passage, que TF1 et la 5 *« vident impunément les cahiers des charges, et la CNCL apparaît de plus en plus impuissante à faire respecter la législation »*.

(1) Evoquant à nouveau ce mouvement de grève, lundi soir, sur Antenne 2, M. Rocard a affirmé lui aussi que *« le gouvernement joue le pourrissement »* et s'est montré *« provocant »*. Le député des Yvelines a réaffirmé que les organisations syndicales s'étaient quant à elles *« mises en position de tout ou rien »* alors qu'il faut *« savoir terminer un conflit »* et négocier. M. Rocard s'est demandé, à ce propos, *« si le temps n'est pas venu de chercher une médiation »*.

En Nouvelle-Calédonie

Les déçus du « lafleurisme » s'organisent

NOUMÉA
de notre correspondant

Quel obscur ressentiment les a donc conduits à s'arracher de l'anonymat et à afficher leur dissidence ? A *« braver les éléments naturels »* (il pleuvait dru sur Nouméa) et les *« éléments moins naturels »*, comme dit M. Henri Leleu, le maître de cérémonie, dans une allusion aux pressions diverses que devraient subir ces deux cents Calédoniens rassemblés, le vendredi 24 juillet, dans une salle de la chambre de commerce et d'industrie de Nouméa ?

Depuis plusieurs mois, les observateurs avaient pu noter que le ras-le-bol s'enflait au sein de la famille anti-indépendantiste face à *« l'hégémonie de l'état-major du RPCR »* (*le Monde* du 28 mai), mais la fronde restait diffuse, guettée à chaque instant par le risque de se dissoudre dans des états d'âme velléitaires.

C'était compter sans la pugnacité de M. Leleu, ancien secrétaire général de l'administration territoriale en rupture de « lafleurisme », qui mûrit son coup depuis longtemps et qui vient de franchir le Rubicon en convoquant l'assemblée générale constitutive de son Association pour le renouveau calédonien — événement un brin sulfureux que la chaîne publique de télévision RFO a jugé plus sage de boycotter.

« Les aigris, les exclus, les revanchards », comme les dénonce la *Lettre du RPCR*, eux, ont répondu à l'appel, et la mouvance se voit maintenant dotée d'un bureau, d'un comité directeur, en attendant la publication de son acte de naissance au *Journal officiel* de Nouvelle-Calédonie.

En vérité, le baptême de ce nouveau-né de la politique locale fut célébré dans une studieuse sérénité. Chacun était invité à taire ses petites rancœurs personnelles. *« Nous ne devons pas nous tromper d'adversaire,* expliquait M. Leleu ; *nous n'allons pas faire figure d'opposition caractérisée aux chefs de la majorité, métropolitains ou locaux. Nous sommes partisans de la solution française en Nouvelle-Calédonie, nous rejetons l'inéluctabilité de l'indépendance, et nous allons simplement faire valoir des nuances au sein du camp loyaliste. »*

D'ailleurs, la première initiative du Renouveau calédonien, qui se veut une *« structure de réflexion, d'étude et de proposition »* sans ambitions politiciennes, sera de faire campagne en faveur du *« oui à la France »* lors du prochain référendum. M. Leleu espère bien, en se prévalant d'une certaine représentativité (il compte déjà dans ses rangs une douzaine d'élus municipaux ou territoriaux), obtenir l'accès à la campagne officielle radiotélévisée. Il ne devrait pas, pour l'instant en tout cas, rencontrer trop d'embûches dans ses démarches. Le ministre des DOM-TOM M. Bernard Pons, voit plutôt d'un bon œil, dit-on, l'éclosion de ce nouveau courant « loyaliste » qui permettra peut-être de repêcher les électeurs dissidents du RPCR tentés par l'abstentionnisme. Car, au ministère des DOM-TOM, on ne perd pas de vue que le véritable enjeu du prochain scrutin, ce sera.... de franchir la barre des 50 % de participation.

FRÉDÉRIC BOBIN.

EN BREF

● **M. Le Pen n'ira pas dans le Calvados.** — Faute d'avoir pu trouver un lieu pour organiser un rassemblement dans le Calvados, la tournée des plages de M. Jean-Marie Le Pen ne fera pas étape dans ce département, comme cela était, en principe, prévu pour la mi-août. Les dirigeants locaux du Front national ont jugé *« regrettable que, dans un département où l'industrie fond à vue d'œil, où l'agriculture est en perdition, et où règne un chômage très au-dessus de la moyenne, le seul homme politique osant dire la vérité aux Français ne puisse s'exprimer ».*

● **Tournée des plages des jeunes du RPR.** — Pour la troisième année consécutive, les jeunes du RPR commenceront le 2 août une tournée des plages, dont le slogan sera : *« 88, transformons l'essai avec les jeunes du RPR ! »*

A la Réunion

Deux députés communistes envisagent leur démission

SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION
de notre correspondant

MM. Paul Vergès et Elie Hoarau, chefs du Parti communiste réunionnais, députés apparentés communistes, envisagent de démissionner de leurs fonctions lors de la prochaine rentrée parlementaire. Les deux députés réunionnais entendent protester contre le contenu de la loi-programme pour les départements d'outre-mer qui fait référence à la parité sociale globale entre les DOM et la métropole, au lieu de *proposer* l'égalité sociale.

MM. Vergès et Hoarau ont précisé, le lundi 27 juillet à Saint-Denis-de-La Réunion, que leur démission de l'Assemblée nationale sera effective le 6 octobre si la commission nationale d'évaluation de la parité sociale (actuellement en cours d'installation) ne fixe pas d'ici là le montant des prestations sociales versées outre-mer à au moins 99 % des prestations servies en métropole.

Actuellement, de nombreuses prestations sociales ne sont pas étendues dans les DOM en vertu du critère d'activité nécessaire aux familles pour les percevoir.

Les experts évaluent à environ 1 milliard de francs le manque à gagner pour les familles réunionnaises au titre de l'égalité sociale. En cas de démission, MM. Vergès et Hoarau seraient remplacés par MM. Laurent Vergès (fils du secrétaire général du PCR) et Claude Hoarau (maire communiste de Saint-Louis).

A. D.

Avignon

A son tour,
la Comédie-Française
présente du Pinget.
Même avec
Jean-Paul Roussillon,
Michel Aumont,
Jean-Paul Moulinot,
on finit par se lasser.
Le Festival
rend hommage à l'auteur
et l'invite
dans ses jardins.
Mais les spectateurs
des nouvelles
générations réclament
des programmes variés.
Leur problème,
c'est l'argent
qui file trop vite.
C'est aussi
celui du Festival
à cause de l'été pourri.
On en est au mistral.
L'équipe de direction
en est aux rires nerveux.
Le public change,
celui de la danse arrive.
On vous tend les tracts
d'une main fatiguée.
Le « off », pourtant,
inlassablement, poursuit
sa petite musique.

« La Manivelle », de Pinget, au cloître des Carmes

Trois chenapans du tohu-bohu

Un trio de grands comédiens qui s'amusent à faire les clowns. C'est toujours un plaisir même si la pièce est la cinquième de Pinget au programme.

« Artistes », c'est le terme qu'emploie le grand nombre, le copps de la nation, pour désigner les femmes, les hommes, qui « font » dans le théâtre. Les mots « acteur », « comédien », n'ont pas vraiment droit de cité. Et les artistes ne sont pas Picasso, Debussy, ou Rodin. Ce sont Raimu, Gabin, Arletty, Madeleine Renaud, Gérard Philipe. Ce sont eux que nous voyons créer, en plein jour, là devant nous. Ceux qui donnent leurs preuves.

N'est pas artiste qui veut. Jouer sur les planches, c'est plus difficile, ça demande plus de dons extrêmes que, par exemple, écrire des pièces, Tchekhov le disait. Les grands artistes vivants, ils se sont toujours comptés sur les doigts de la main, disons les doigts des deux mains. Et puis, il y a, par dizaines, les bons, les excellents artistes, qui jouent très bien.

Parmi ses grands artistes, la France compte aujourd'hui deux chenapans. Jean-Paul Roussillon et Michel Aumont.

Roussillon est plutôt trapu, plutôt bombé. Il pèse sur le sol, prenant appui sur ses talons. Il a un côté « pépé » sûr de son fait. Une voix un petit peu de nez, qui plane tranquillement d'une syllabe à l'autre, puis qui cogne sec sur une finale. Il aime bien jouer de profil. Il a une sûreté terrienne d'artisan, une énergie rugueuse : il fait penser à un minerai, il est un minerai vivant qui projetterait, comme un volcan format humain, ses pierres précieuses, les diamants du texte. C'est par cette sorte d'énergie tellurique qu'il touche, souvent, au grand art.

Aumont est plus élancé, plus fluctuant. D'un aspect plus normal, si l'on peut dire. Sauf qu'il impose, dès qu'il met le pied sur scène, un climat de « crise éventuelle », même s'il se fait tout sucre, tout miel. Il a une voix dans les bronzes, bien timbrée. Il semble que l'Enfer soit son domicile habituel, et que le Diable le lâche, de temps en temps, pour chauffer un peu les théâtres.

Nous disions : deux « chenapans ». C'est vrai. Ils aiment faire des coups. Roussillon, lorsqu'il sévissait au Théâtre français, métamorphosait les comédiens de Molière en autant de « messes des morts ». Aumont, lui, déstabilise plutôt les œuvres au coup par coup, attaquant le bâtiment de ses bourrasques de croquemitaine.

Un coup pendable

Cet été 87, ils ont décidé de se payer la tête des festivaliers d'Avignon. Pour ce genre de mauvaises actions, mieux vaut être trois, comme les Pieds Nickelés ou les protagonistes du *Trio turbulent*, le chef-d'œuvre de Gyp, qui était paru dans la Bibliothèque rose, et qui était le parfait manuel de tous les coups pendables que l'on peut faire, enfant, pendant les vacances, pour casser le moral des parents.

Il s'agissait donc, pour la fine équipe Aumont-Roussillon, de dépraver, d'« entraîner », comme disent les surveillants généraux au lycée, un troisième petit camarade, un influençable. Ils sont allés chercher, sur sa plage de Trousse-Chemise, dans l'île de Ré, où il se reposait sagement, le gentil Jean-Paul Moulinot, qui n'est pas n'importe qui, qui a été magnifique, récemment, dans l'*Ivanov* de Tchekhov, mis en scène par Claude Régy.

Et voilà nos trois gaillards qui jettent leur dévolu sur l'un des bons lieux d'Avignon, le cloître des Carmes. Bon lieu, mais non pas sans défaut : il y a un « écho » terrible dans le quartier. Pendant les pièces, la scène est traversée par les bruits des rues et places d'alentour, les aboiements des chiens, les salves de vélomoteurs, les cloches, les pétards, les cris des garçons de café qui annoncent *« Trois express en terrasse, trois ! »* et *tutti quanti*.

Il y a eu, dans les années 50, un film sur la campagne de Russie. Il avait été doublé aux studios de Billancourt, qui n'étaient pas vraiment étanches, à l'époque. Alors on voyait Napoléon qui, d'une fenêtre du Kremlin, regardait brûler Moscou et on entendait distinctement le receveur de l'autobus, sur le quai, devant le studio, crier : *« Point-du-Jour ! section ! »* Le cloître des Carmes, c'est un peu ça. Et nos chenapans le savaient.

Ils ont jeté leur dévolu sur une « piécette » de Robert Pinget, appelée *la Manivelle*, et dont voici l'idée géniale : assis sur des pliants au beau milieu d'un gros carrefour traversé par les camions, les autocars, les motos, de vieux copains, qui, au milieu du vacarme, n'entendent pas un mot de ce qu'ils disent, égrènent quelques propos débiles, nuls, à propos de bottes.

Nos artistes se sont installés tout au fond de la scène, sur le bord à droite. La partie droite de l'assistance a perçu un mot sur vingt, vaguement. La partie gauche n'a rien perçu, rien, à part les gros moteurs de la bande sonore de la pièce et les bruits et cris divers du quartier.

Le public a beaucoup aimé. De toute façon, regarder le trio Roussillon-Aumont-Moulinot faire les clowns sur une scène, c'est un régal. Et le théâtre de Robert Pinget, c'est si inexistant, exprès, que, tant qu'à faire, le fin du fin est de n'en rien entendre.

Tout de même, cinq pièces de Robert Pinget dans ce Festival d'Avignon 1987, n'est-ce pas un peu beaucoup ?

MICHEL COURNOT.

Au bonheur du « off »

Images musicales

Un violon paranoïaque, un piano perturbé un accordéon jovial trois musiques pour le « off ».

Le violon a traversé le Festival « off » en solo. Son interprète, Roger Germser, jouait *Ostinato*, de Michel Fustier, un exposé théâtro-musical des *« états d'âme d'un authentique virtuose méconnu »*. L'auteur, un violoniste amateur et passionné, accessoirement mineur de fond, professeur, contrôleur de gestion, auteur de *« textes dramatiques pour congrès »* et d'ouvrages techniques sur l'invention, a écrit la pièce sur mesure pour ce musicien fou de théâtre depuis qu'il a tiré l'archet dans *Mozartement vôtre*, d'Eric Westphal, et dans le *Peer Gynt*, monté par Patrice Chéreau. Le double jeu de Roger Germser, intense et léger tour à tour, expressif et inspiré, a su combler les amateurs de spectacles de chambre. *Ostinato* sera repris à Lyon, où son interprète enseigne le violon au conservatoire.

Le piano, lui, continue de se déchaîner au Théâtre du Chien-qui-fume, où Beaux Quartiers donne *Everest Annapurna*, les *« aventures pour piano et voix »* de deux petites filles boutonneuses qui confondent *Tintin au Tibet* et les voyages de leur tante, Alexandra David-Néel. Le Festival « off » 1986 avait été marqué par le raffinement de *la Patience*, un jeu de compositions plastiques et musicales sur le monde de Balthus. *Everest Annapurna*, n'est pas moins inventif sur le plan sonore, aux dérapages astucieux de Debussy du chant mongol et aux compositions pour piano préparé de Catherine Verhelst, mais les petites filles portent trop les stigmates de l'âge ingrat pour communiquer leurs enchantements.

Mieux vaut donc rechercher la poésie du voyage au cinéma Vox, où le Théâtre à Bretelles donne le plus joli spectacle — et le plus modestement intelligent — du Festival « off », *Vie d'André Colin*... Le héros est un batelier de l'imaginaire qui traverse à coup de rames quatre siècles d'histoire, de la mort de Léonard de Vinci à nos jours : un prétexte à méditation, pour les auteurs Anne Quesemand et Laurent Berman, sur les courts-circuits des « Lumières », les égarements du progrès, les énigmes non résolues de la civilisation. Venus du théâtre de rue, ces deux artistes philosophes animent mots et paysages, en utilisant le diorama, le théâtre d'ombres, les jeux d'anagrammes sur écran et toute sorte de projections truquées, techniques bien plus savantes que leur usage populaire ne le laisse croire. La partition d'accordéon de François Tusques accompagne ce voyage initiatique de sa romance faussement naïve. La *Vie d'André Colin* dure une heure : juste le temps de réapprendre à regarder et à écouter les images.

BERNADETTE BOST.

★ *Everest Annapurna* : tous les jours, à 16 h 15, au Théâtre du Chien-qui-fume (rue des Teinturiers), jusqu'au 6 août.

★ *Vie d'André Colin* : tous les jours à 11 heures au cinéma Vox (place de l'Horloge), jusqu'au 6 août.

CE JOUR-LA

La visite de l'auteur

Le week-end dernier, Robert Pinget a rendu visite à ce Festival qui lui rend hommage. Il n'a pu voir — les représentations sont terminées — David Warrilow dans *l'Hypothèse*. Mais il l'a entendu, sur France-Culture, et trouvé *« remarquable »*. Il verra la reprise, à la rentrée. A Avignon, il s'est assis discrètement parmi les spectateurs de *la Manivelle* et *Abel et Bela*, mis en scène par Jean-Paul Roussillon ; ceux de *Lettre morte*, mis en scène par Chantal Morel, une jeune femme qu'il a rencontrée il y a deux mois. *« Elle m'a beaucoup touché »*, a-t-il dit simplement, en répondant aux questions des journalistes, en fin d'après-midi. *« Pas plus de dix minutes »*, avait-il affirmé : Pinget n'aime pas les interviews, préfère répondre *« par écrit, car j'ai ainsi le temps de réfléchir »*. Puis il s'est détendu, a évoqué Beckett, *« un ami très cher »*, son amour du théâtre, sa fascination pour les comédiens, quelques souvenirs de tournées avec Hussenot, qu'il remplaça même un soir, parlé de ses lectures : peu de romans (mais il lit toujours avec plaisir ceux de Robbe-Grillet), *« les journaux, en gros »*, et surtout des essais. *L'Histoire des religions*, de Mircea Eliade, par exemple. On l'a interrogé sur ses personnages, Mortin, Levert. *« C'est possible*, a-t-il éludé avec humour, *qu'ils veuillent garder quelques secrets, je ne vais pas les dévoiler. Les questions qu'ils se posent, auxquelles on ne peut pas répondre, c'est l'existence. »*

Pinget vit hors de Paris, dans une province qu'il assure ne jamais décrire. *« Je suis un poète, je travaille sur le langage, sur l'imagination. »* De quoi est-elle nourrie, cette imagination ? Après, c'est plus complexe. Il a dit encore préférer le présent au passé, ou à l'avenir, adorer l'ambiguïté. Un bel épagneul roux s'est glissé dans l'assistance. *« Le chien a-t-il des question ? »*, a murmuré Pinget. Non. Alors, on s'est levé.

ODILE QUIROT.

Le mauvais temps, c'est de l'argent

A dix jours de la clôture, Avignon fait ses comptes. Davantage de mécènes, autant de subventions, un peu moins de spectateurs (pour cause pluie). Le festival présente en effet chaque soir huit spectacles en huit lieux découverts, au risque des intempéries. Un risque qu'il est impossible de couvrir par les assurances, comme l'explique son directeur administratif, Elias Oziel : *« Les assureurs nous ont demandé 800 000F pour nous prémunir de la pluie, soit 10 % de nos recettes propres qui atteindront cette année 8 millions de francs. C'est plus que ce que nous avons perdu en trois ans en raison du temps : c'est trop. »*

Deux jours de mauvais temps ont conduit, cette année, les responsables du Festival à annuler pendant quarante-huit heures toutes les représentations en plein air, donc à rembourser huit mille places, dont trois mille cinq cents pour la seule cour d'honneur qui couvre 35 % des recettes en salles. Il en résulte une perte de 500 000F dont on ne sait pas encore qui l'assumera.

Petite déception commerciale aussi pour *le Soulier de satin*. Si le coefficient de remplissage des « nuits intégrales » a avoisiné les 100%, les représentations en deux soirées n'ont rempli la cour qu'à 75 %. L'an passé, *la Tempête*, mise en scène par Alfredo Arias, avait un taux de remplissage de 110% : on avait dû vendre les marches pour satisfaire le public. Preuve, s'il en était, que la production du *Soulier* était bien un acte de courage.

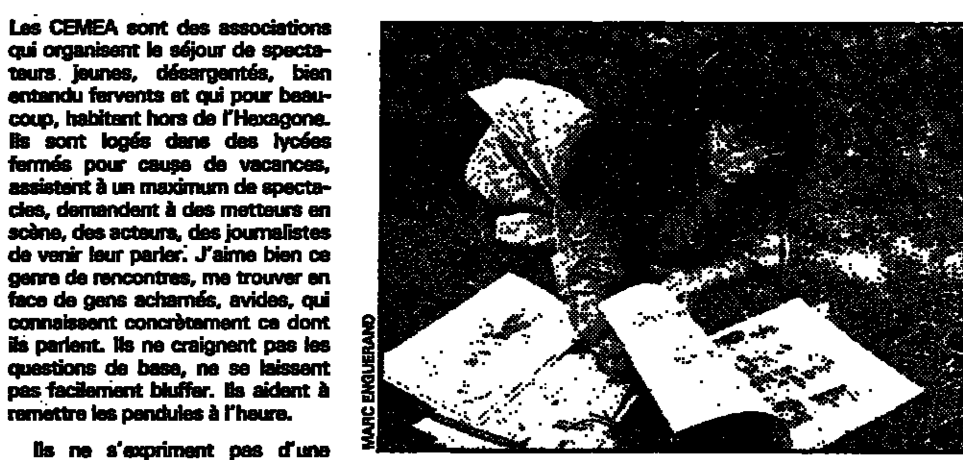
Le Festival a reçu, cette année, 13,7 millions de francs de subventions publiques qui ont couvert 56 % de ses ressources. Le mécénat est venu boucler, à hauteur de 10 %, un budget global de 25 millions de francs. La Caisse d'équipement des collectivités locales a apporté 1,5 million tandis qu'Air France (pour *le Soulier*), la FNAC (pour les « musiques des fleuves ») et les vins des côtes du Rhône (pour la compagnie Martha Graham) s'engageaient pour 1 million. Une dizaine d'entreprises régionales ont enfin aidé, à titres divers, certains spectacles.

Les dépenses sont consacrées, pour 60 %, aux frais de production et, pour 40 %, aux frais d'administration générale du Festival. Ses promoteurs voudraient porter la participation des mécènes à 15 % ou 20 % des ressources et multiplier les financements croisés qui, selon Alain Crombecque, permettent d'engager des productions ambitieuses sans trop de risques, en raison de la qualité et de la réputation du label « Avignon ».

O. S.

Les pendules à l'heure

Les CEMEA sont des associations qui organisent le séjour de spectateurs jeunes, désargentés, bien entendu fervents et qui pour beaucoup, habitent hors de l'Hexagone. Ils sont logés dans des lycées fermés pour cause de vacances, assistent à un maximum de spectacles, demandent à des metteurs en scène, des acteurs, des journalistes de venir leur parler. J'aime bien ce genre de rencontres, me trouver en face de gens acharnés, avides, qui connaissent concrètement ce dont ils parlent. Ils ne craignent pas les questions de base, ne se laissent pas facilement bluffer. Ils aident à remettre les pendules à l'heure.



MARC ENGUERAND

Festivalière

Ils ne s'expriment pas d'une seule voix. Quand ils m'ont invitée, le premier qui s'est lancé s'inquiète pour les « classiques ». A Avignon, il est en manque. Il est à peu près le seul, le seul en tout cas à le dire. Les autres semblent plutôt en manque de nouveautés. Il faut d'ailleurs s'entendre sur le contenu des mots « nouveauté », « classique ». La méfiance cohabite avec l'attirance envers ce qui n'est pas encore connu.

Les grands coups médiatiques les laissent froids. Les stars sur scène également. Sauf un qui s'en trouve rassuré, comme les classiques rassurent l'autre. On parle de « crise du metteur en scène ». Pourtant ces jeunes gens ne mettent ni en doute ni en question le talent de Vitez, de Chéreau, encore qu'ils regrettent de payer le prix fort pour les spectacles d'élèves, en particulier pour *Catherine de Heilbronn*, amputée du dernier acte. Ils n'ont pas un centime à gaspiller. Mais il ont entre vingt et vingt-cinq ans, et se montrent durs envers *« la génération 68, qui monopolise toute la place »*. Pour un peu, ils traiteraient de vieux ringues ceux qui ont représenté la jeunesse triomphante, et sont d'ailleurs à peine quadragénaires. Après tout, c'est logique, mais cruel à entendre, d'autant plus qu'il ne sont ni amers ni agressif. Simplement, ils parlent de nos jeunes loups comme s'il s'agissait d'animaux préhistoriques, d'une peuplade lointaine.

Ils ne les connaissent pas, ne les comprennent pas. Une jeune fille blonde raconte que, participant au mouvement lycéen de décembre, elle a appris les difficultés des vingt-huit compagnies menacées de dissolution, et cherché à voir des responsables. *« On leur a proposé de venir en amphi s'expliquer, peut-être faire quelque chose ensemble. Ils se seraient adressés à trois mille personnes, le moment était super-favorable. Mais non, ils ont préféré nous inviter à deux ou trois, qu'ils avaient vus à la télé. Ils nous ont emmenés à la Cartoucherie et c'est tout. Comme s'ils avaient peur. »*

Elle répète : *« Comme s'ils avaient peur. »* En définitive, ce qui manque le plus, c'est le contact, l'information. La question évidemment me touche. On a parfois l'impression que les individus sont enfermés dans un carcan de paranoïa qui les empêche d'entendre autre chose que le tranquillisant murmure des approbations machinales.

COLETTE GODARD.

DANSE

Une star égyptienne à Châteauvallon

Le retour de Samia Gamal

Après quinze jours de programmation ouverte sur le monde, après l'événement Samia Gamal, le Festival s'achève mercredi sur une cérémonie soufi de derviches tourneurs turcs.

Promu théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) en février dernier, Châteauvallon ne pouvait faire moins qu'associer le plateau et l'écran dans une représentation quotidienne du corps en mouvements : spectacle vivant et cinéma auraient dû normalement se partager la vedette. Mais l'ivresse de la pinède, les aléas de l'horaire et surtout les défaillances techniques ont faussé le jeu de cette confrontation.

Restait la scène où, sans interruption pendant quinze jours, se sont succédé les chorégraphes d'aujourd'hui (Karole Armitage, Jean-Claude Gallotta, Maguy Marin, Garth Fagan et de jeunes compagnies européennes), la tradition (claquettes américaines de Lavaugh Robinson, cérémonie soufi des derviches de Turquie, danse orientale, flamenco) et des musiques propres à réveiller le danseur ou l'agité qui, si on l'ignorait encore, sommeille en chacun d'entre nous (le jazz avec Ray Charles et Steve Lacy, le raï avec Chata Fadela, Cheb Sarbaoui et Cheb Mimoun, des groupes urbains d'Afrique et des Antilles, le scratch et le rap franco-américains).

Dans ses voiles d'or

En matière de scratch, difficile d'ignorer le disc-jockey Dee Nasty, mixer mécanique de tout ce qui peut ressembler à un son. Penché sur son platine, les écouteurs vissés sur la casquette, il sautille de manettes en vinyle, fier d'être vis-à-vis du disque le plus grand empêcheur de tourner en rond. Autre obsessionnel, de la parole cette fois, le toaster Poupa Leslie, baratineur du soir souvent teinté d'idéologie anti-fasciste et anti-raciste, débite sont laïus à une allure vertigineuse en français et sur un air de reggae.

Avec Samia Gamal, la star des années 50 de la comédie musicale égyptienne, le public n'a pas bougé, médusé, muet d'admiration. Celle qui, en quatre-vingts films, tournés pour la plupart au Caire, est devenue pour des générations la vedette incontestée de la danse orientale (1), était bien là, trente-sept ans après sa première — et dernière — apparition sur une scène française. Magiquement, comme dans *la Diablesse*, son film préféré, réalisé par Henry Barakat en 1948 où, d'un claquement de doigts, elle exauçait le moindre des désirs du chanteur Farid el Atrache, il a suffi qu'elle apparaisse dans ses voiles d'or pour que le temps s'arrête. Comme si les images somptueusement fixes des grandes comédies musicales égyptiennes n'avaient jamais quitté l'écran. Comme si Châteauvallon pouvait être, un instant, le cabaret cairote *Badya* où elle fit ses débuts. Toute de grâce et d'élégance, sensuelle et souriante à la fois, telle une « diva orientale », Samia Gamal ondule, tournoie au son des cordes et frémit au rythme de la derbouka.

Le public, vite séduit, aurait voulu la garder toute la nuit. Un vœu presque exaucé puisque, pour quelques privilégiés noctambules, elle a encore dansé dans la salle de restaurant après le spectacle jusqu'à plus de 4 heures du matin. Il a fallu que l'orchestre s'arrête : elle n'a jamais pu résister à une seule note de musique de son pays. Samia Gamal a fêté ses soixante-deux ans en mai dernier.

JEAN-LOUIS MINGALON.

(1) Epurée, divisée, synthèse harmonieuse de la tradition et des chorégraphies de l'époque para-hollywoodienne, la danse orientale, un art aux yeux de celle qui la pratique, n'a pas grand-chose à voir avec la caricature commerciale de la danse du ventre.



Culture

MODE

Joyeux Noël

Les collections se suivent, toujours plus ornées, plus décorées. Le sapin de Noël est de rigueur.

Sandales spongieuses et tailleurs de lin humectés par la pluie, les rédactrices maudissent cette année les ventilateurs. Etonnés, les badauds les regardent s'enfuir du Grand Hôtel avec un chasse-mouches *sur la tête. Le ton reste* toujours aussi « couture » : on trouve sa voisine *« incroyablement personnelle »*, on trinque au champagne, et les photographes agglutinés de chaque côté du podium n'en finissent pas de s'éponger le front. Pour les trois mille clientes que compte la haute couture, l'hiver s'annonce plus luxueux que jamais. D'un défilé à l'autre, la mode apparaît ici cossue, chargée de passementeries baroques, de colliers de jais brodés en guirlandes, de volants, de brochés, de lamés, de plissés, de chichis grand style.

Curieusement, le temps bascule, le mot « tendances » part en poussière. Il ne reste plus que le rêve, les falbalas romantiques et les trucs en plume, étoles garnies de chinchilla, tailleurs de velours du Tyrol brodés de renard, robes en mousseline noire ourlée de vison... D'un défilé à l'autre, on devine qu'en hiver le soleil se couche vraiment très tôt.

Chez Balmain, les belles de nuit se parent d'une robe tourbillon retenue par une jarretière-cocarde de strass et de jais. Les plus sportives deviennent précieuses : robes bermuda en dentelle, fourreaux de velours noir incrustrés de taffetas drapé et rebrodé.

Jean-Louis Scherrer, lui, nous a entraîné à Vienne. Le mythe s'est étoffé de knickers de velours, de tailleurs de tsarine bordés de renard verveine, et de smokings à revers de satin rouge pour les garçonnes d'Egon Schiele. *« La grande musique, c'est vraiment reposant »*, souffle une consœur émerveillée par toutes ces tenues « sissiesques », robes brodées de volutes rococo, jupes traînantes en taffetas, capuche de la mariée bouillonnée, crémeuse. Attendri, ému aussi par ces robes en mousseline rebrodée d'or à la façon de Klimt, ces couleurs de petits fours, on retrouvait Vienne, ses flots de chocolat, ses pluies de cerises confites et ses cafés noirs à houpette.

Chez Nina Ricci, les impératrices s'emmitouflent dans des paletots couleur électrique, dans des manteaux-blousons de vison, avant d'effleurer le crâne des photographes avec leur longue cape Watteau en taffetas Pompadour rose, de troubler le bal avec un fourreau de soie au décolleté fendu d'un gros nœud. Chez christian Dior, l'élégance est moins théâtrale, moins costumée,



Robe du soir à volants de Nina Ricci

même si peu à peu les robes-manteaux « en tissu d'homme », les tailleurs-jacquette de flanelle cèdent la place à des robes de mousseline serties de cœurs et de baguettes de jais.

Seul ou presque, Pierre Cardin essaie d'échapper à l'hiver paquet-cadeau : les robes s'ouvrent comme des papillons, les manteaux libellule en faille noire tournoient sous des fourreaux pailletés à la Zisi Jeanmaire. Mais les jupes bouillonnent comme des stores américains retenus par des nœuds de velours. On se protège, on se calfeutre, on brode des cœurs un peu partout. Et la couture ressemble à un repas de Noël.

LAURENCE BENAIM.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

« A un dottor' della mia sorte... » !

1 *Explication de texte*

Je ne réponds presque jamais à vos lettres, *vous êtes bien placés pour le savoir.* Et c'est dommage, car elles me font plaisir, et si je les compare à celles que je lis dans les journaux, elles sont, votre modestie dût-elle en souffrir, d'un niveau plus qu'honorable. Après cette mention « bien », que dire pour ma défense ? Si j'invoque la paresse, on ne sera pas loin de la vérité. C'est vrai aussi que beaucoup de lettres gentilles et prestes sont des poignées de main plutôt que des questions.

Mais il y a les autres. Et ce sont elles qui posent problème comme un fait exprès ! Pour me donner bonne conscience, je me raconte qu'il ne serait pas décent d'y répondre par une carte de courtoisie où l'en-tête du *Monde* seule aurait de l'importance. Décortiquer cette correspondance, ce serait me condamner aux « Digressions » à perpétuité !

Ces jours-ci, mon système de protection avec ses différentes sonneries d'alarme s'est trouvé mis en défaut par une lettre charmante qui m'a laissé perplexe. Une dame me remercie de lui avoir signalé (en novembre ou en décembre 1986) la *Bible d'Amiens*, de Ruskin. Elle y a pris plaisir. Elle s'est amusée et instruite. Elle s'est même rendue sur les lieux. Et ce plaisir, elle l'a fait partager à des amis, me dit-elle. Jusque-là, c'est parfait, je bois du petit lait. J'entends Ruskin et Proust chanter mes louanges dans le ciel. Les autres critiques littéraires ne sont plus mes cousins. *« Aujourd'hui,* ajoute cette aimable correspondante, *je commande* The Kennel Murder Case *et peut-être vous en donnerai-je des nouvelles ! »*

Le charme est rompu. La panique me gagne. C'est tout juste si je n'envoie pas à ma lectrice un télégramme pour lui dire de n'en rien faire. D'attendre mon prochain papier. Qu'ai-je pu déjà raconter sur ce policier antédiluvien ? Je cherche avec fébrilité si je n'ai pas gardé un exemplaire de ce *Monde*. Ruskin et Van Dine, Swann et Philo Vance, il ne faut tout de même pas confondre. Vous, les indifférents, *The Kennel Murder Case* (autrement *dit l'Affaire du Scotch terrier), ça vous est* sorti de la tête. Ce que j'écris, vous n'y prenez pas garde. Potion amère, fade orangeade, fruits de la passion, qu'importe, ce n'est qu'un moment à passer. Je vous comprends. Si je me donne quelque peine pour écrire mon papier, le travail fait, je ne m'en souviens plus. Un blanc. Comme si cet article et ceux qui l'on précédé, j'attendais qu'ils aient pris la forme d'un gros livre joufflu pour qu'ils parlent enfin ! Mes papiers seraient des brouillons d'une correspondance imaginaire. L'écrivain, chez moi, l'emporte sur le conseilleur.

Aussi la lettre de Mme J. M. qui me met en face de mes responsabilités m'arrache de ma torpeur. C'est mon crédit qui est en jeu ! M'a-t-elle bien compris ? Me suis-je bien expliqué ? Ce « policier » n'avait rien d'exceptionnel sinon que je l'avais lu sans déplaisir, charmé par son côté vieillot qui me changeait des « noirs » qui, eux-mêmes, étaient passés de mode. Enième variante sur le thème de la chambre où il y a un cadavre, un crime, et où *personne n'a pu rentrer ni sortir. L'homme qui* résout l'énigme étant ce riche et raffiné amateur, l'une des figures favorites du « policier » à l'ancienne. Dans le cas présent, les dadas de notre héros sont par ordre d'importance : la céramique chinoise, les chiens écossais et la cuisine française. Le tout se passant dans un New-York des années 30 qui donne à ce roman la touche poétique dont il était dépourvu au moment de sa publication.

Tant qu'à faire et chez le même éditeur « 10-18 », j'aurais mieux fait de vous conseiller la lecture de la *Mythologie du roman policier* (en deux tomes) de Francis Lacassin, dont le seul défaut est d'être un peu bavard, et surtout, un ouvrage plus ancien qui date de 1983 : *Autopsies du roman policier*, recueil de textes d'écrivains célèbres, généralement anglo-saxons, réunis et présentés par Uri *Eisenzweig, qui font le tour de la question.* Tout ce que l'on peut dire sur ce genre (et quand, précisément, le policier est devenu un genre) en pour et en contre est exposé, débattu par des écrivains, des philosophes et des poètes éminents comme Chesterton, Edmund Wilson, W. H. Auden, Somerset Maugham, Mary McCarthy, Orwell, McLuhan, Gorki, Walter Benjamin et Borges. Après s'être muni de ces préservatifs, c'est sans remords que l'on peut pratiquer le crime, s'enfoncer dans le vice ! Ce que vient de me rappeler Mme J. M., c'est que le critique littéraire ne se prend pas, malgré les apparences, au sérieux. Ce qu'il dit ou rien, pour lui, c'est la même chose.

Nous n'imaginons pas un instant ce que serait la vie des libraires, des éditeurs et des écrivains si vous étiez, soyons modestes, cent mille à nous croire, cent mille à partir à la recherche, toute affaire cessante, et la même semaine, du livre dont nous vous avons parlé avec ferveur. Tout s'explique, c'est parce que nous ne croyons pas à notre influence que nous sommes si débonnaires dans nos jugements. Pourquoi ne pas faire plaisir à cet ami écrivain, à cet éditeur sympathique, puisque presque personne n'ira vérifier la qualité de la marchandise. Et quand nous encensons tel livre médiocre, qui n'a vraiment pas besoin de nous pour se vendre, c'est pour avoir l'air de précéder le mouvement, plutôt que de traîner bêtement à sa queue : *« Puisque ces succès nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs ! »*

2 *Regrets sur un tournedos*

C'est sans inquiétude que je vous verrais me prendre au mot et vous procurer les deux livres que maintenant je vais vous conseiller : *le Gioacchino Rossini* de Frédéric Vitoux (Seuil, 89 F) et *la Vie de Rossini*, de Stendhal (préface et chronologie de Pierre Brunel. Ed. Parution, 138 F). Si vous achetez les deux, je vous suggère de commencer par le Vitoux. Vitoux débroussaille le terrain pour ceux qui, comme moi, ont surtout retenu, du grand homme de Pesaro, *le Barbier de Séville* et le tournedos. Vitoux, qui me paraît s'y connaître mieux en opéra qu'en cuisine, est injuste avec ce tournedos tartiné de foie gras et de truffe qu'il qualifie d'*« hérésie culinaire »*. Il fait appel, pour renforcer son jugement, au témoignage d'Auber, qui constatait, avec mélancolie : *« Rossini est un très grand musicien et fait de la belle musique, mais une exécrable cuisine »*, et celui de l'ambassadeur d'Autriche à Paris Richard von Metternich, qui, évoquant ses soirées à la fameuse table du musicien, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, s'écriait : *« J'ai des frissons chaque fois que j'y pense. »*

Du foie gras et des truffes, c'est vrai, Rossini en a mis partout quand il ne composait plus : dans le tournedos, mais dans les œufs brouillés, l'omelette, la poularde, la sole. N'a-t-il pas écrit (cf *Larousse gastronomique*, page 856) : *« Manger et aimer, chanter et digérer : tels sont à vrai dire les quatre actes de cet opéra bouffe qu'on appelle la vie, et qui s'évanouit comme la mousse d'une bouteille de champagne. »*

Ce tournedos qui fut un des moments de la cuisine bourgeoise, une des spécialités du Café anglais, a mauvaise réputation parce qu'il est devenu le symbole, la Bastille qu'il faut abattre, de la grande cuisine malsaine du dix-neuvième siècle. Le tournedos Rossini, c'est l'anti-nouvelle cuisine par excellence. C'est le crime de lèse-majesté commis à l'égard des principes élémentaires de la diététique. Notre balance se révolte contre ce plat lourd en calories. Cholestérol, triglycérides, *diabète et infarctus commencent leur danse* infernale. Notons au passage que Gioacchino Rossini, avec ses truffes, son foie gras et ses macaronis (c'est lui qui inventa *« un procédé original pour farcir de foie gras le macaroni à l'aide d'une seringue en argent »*), cet homme né à la fin du dix-huitième siècle, a enterré un nombre respectable de régimes en France ! Il n'a pas été donné à tous les végétariens de l'époque de voir défiler pendant leur vie la Révolution, le Directoire, le Consulat, le Premier Empire, la Restauration, Charles X, la Monarchie de Juillet, la Deuxième République, etc., et c'est vraiment par courtoisie envers Napoléon III, son hôte, que Rossini n'a pas voulu assister à sa déchéance, préférant quitter la scène deux ans avant Sedan, en 1868 !

Vitoux nous permet de « reviser » notre Rossini avec clarté et plaisir. Il n'omet rien d'essentiel (et dans son « troisième mouvement », consacré à l'œuvre de Rossini, s'inspirant des travaux de l'Américain Philip Gossett, *il nous permet d'avoir une idée précise de* l'œuvre considérable de ce compositeur, qui s'est tu pourtant pendant les quarante dernières années de sa longue existence). Son choix discographique est précieux pour le débutant. Il privilégie les enregistrements intégraux jusqu'à *la Petite Messe solennelle*. Sur le manuscrit de cette œuvre, Rossini, s'adressant directement à Dieu, lui écrit : *« J'étais né pour l'opéra bouffe. Tu le sais bien !... »* Pour les éditions privées, Vitoux pousse l'amabilité jusqu'à nous indiquer où nous pouvons nous les procurer : Le Phonographe (73, rue Blanche, Paris 9e) et Papageno (1, rue Marivaux, Paris 2e).

Bien entendu, Frédéric Vitoux s'interroge sur le silence de Rossini, plus singulier encore que celui de Rimbaud. Rossini se tait à l'âge où Rimbaud meurt. Il n'a composé que de 1810 à 1829. Et après, il semble s'être incliné avec politesse et ironie sous les quarante rappels d'un public de plus en plus persuadé de sa gloire ! Mais de cela nous reparlerons avec Stendhal. Quand Stendhal s'offre le luxe de divaguer dans un livre merveilleux, insolite, sur le génie de Rossini, son cadet de neuf ans !

3 *Le grand Richard Thorpe*

Je ne sais pas si Enrico Caruso, dix-neuvième enfant d'une famille, dont le père était mécanicien, qui débuta en 1873 au Teatro Nuovo de Naples, où il est né, dans un opéra de Morelli, *l'Amico Francisco*, avant de chanter dans *la Bohème*, de Puccini, à la Scala de Milan, six ans plus tard, a jamais interprété du Rossini. Vitoux est muet sur ce point. Je l'apprendrai (1) peut-être tout à l'heure en regardant *le Grand Caruso* (1951) sur FR 3, qui clôture, hélas, le cycle Richard Thorpe du Cinéma de minuit.

Ce metteur en scène prolifique, né en 1896 dans le Kansas, aura sauvé notre mois de juillet télévisé, ravagé par les réformes. On présente Thorpe comme un tâcheron. J'aimerais bien que tous les cinéastes fameux m'aient procuré le plaisir que j'ai ressenti à regarder *Night Must Fall, le Prisonnier de Zenda, Quentin Durward,* etc. ; cette sarabande de films qui vont à une vitesse folle. Richard Thorpe a trop tourné pour avoir eu le temps de prendre ces poses devant la postérité qui gâchent la pellicule !

(1) Oui. Il a chanté dans *le Barbier de Séville*.

Communication

Après les choix de la CNCL concernant les radios parisiennes

L'angoisse des « provinciaux »

La bande FM parisienne retrouve la parole ! La musique s'efface et laisse place aux débats, discussions, appels d'auditeurs et récits des grandes heures de la FM. La bande se réveille en sursaut, avec un ton d'autant plus déterminé, des propos d'autant plus vifs qu'une certaine langueur avait insidieusement envahi les ondes. Le réseau Liberté lancé par Radio-Ici et Maintenant a pris de l'expansion. Ce sont désormais vingt-cinq stations qui retransmettent le soir un même programme chacune devenant tour à tour hôtesse et invitée. Mardi Radio-Alligre, mercredi Future Génération... Des heures de débats... autour de la FM. Des heures de manifestations d'amitié de la part d'auditeurs, de consœurs et d'observateurs divers Jean-Paul Bandecroux, le patron de NRJ téléphonait lundi vers 23 heures, son soutien à Ici et Maintenant, tandis que François Jouffa, responsable des programmes de FIP venu dans les studios réveillait une discussion un peu trop larmoyante.

La province suit avec attention l'évolution de la situation parisienne, y cherchant des signes d'une philosophie de la CNCL en matière de radios. Partout une même observation : les réseaux sont les grands gagnants, les associatives servent surtout d'alibis, et l'on prédit la mort des petites ou moyennes stations commerciales restées encore indépendantes.

Président du SIRTI (syndicat interprofessionnel de radios et télévisions indépendantes) et directeur du réseau régional RVS (Rouen, Caen, Le Havre), Eric Haurille avait déposé une candidature pour une fréquence parisienne, « vitrine des radios de province ». Il lance ici un cri d'alarme, signe de l'inquiétude croissante des radios commerciales de province, face aux grands réseaux.

« Pourquoi ce pessimisme ? Qu'annoncent les choix récents de la CNCL ?

– La mort prochaine du petit cheval, l'extinction des radios indépendantes de province. Le phénomène est en cours. Les unes après les autres les radios s'effondrent, déposent les armes, se tournent vers les réseaux et leur tendent les clés de leur maison. Sur les 1 600 radios qui ont, dit-on, été autorisées depuis 1983, il n'en reste de viables et d'indépendantes que 60 à 80. Les autres, en dehors des radios associatives, ont été absorbées dans un réseau national. Il existe même dans certaines villes quelques potentats locaux qui se sont assuré la propriété de la quasi-totalité des fréquences et gèrent à frais minimes les réémetteurs de plusieurs grands réseaux.

– Vous bénéficiez cependant de l'antériorité et d'une bonne croissance du terrain.

– Mais quelle force, quels moyens de résistance une radio indépendante peut-elle opposer au rouleau compresseur des réseaux débarquant à grand bruit dans une ville ? Forts d'une meilleure rentabilité financière (leurs stations ne sont que de simples réémetteurs de programmes diffusés par le satellite), ils disposent de moyens considérables pour organiser leur promotion, renforcer leur notoriété – déjà très forte grâce à leur implantation parisienne – et grignoter l'audience. Le match avec eux n'est plus à armes égales.

– Les radios indépendantes de province ont quand même d'autres atouts pour séduire et conserver leur auditoire. Ne croyez-vous plus dans la radio de proximité ?

– Si, puisque c'est elle qui, depuis sept ans, guide notre démarche. Mais faire de la proximité implique des équipes rédactionnelles autonomes, donc des charges dix fois plus lourdes que celles d'un réseau national. Si les recettes publicitaires des radios étaient proportionnelles à leurs audiences, nous pourrions nous battre. Après tout, Métropolys à Lille compte plus d'auditeurs que Chic-FM. Et l'audience de RVS en Normandie dépasse celle de 95.2 en Ile-de-France.... Mais nous sommes loin d'avoir le chiffre d'affaires que mériterait la performance. Ce pays est tellement centralisé ! Faute d'avoir une image forte à Paris, les radios de province sont ignorées des médias-planners nationaux qui préfèrent acheter de l'espace sur un réseau national ou une station périphérique. Ce sera moins efficace, mais c'est tellement plus simple. Pourquoi la régie de Sud-Radio est-elle à Paris ? Et pourquoi RMC s'est-elle tant battue pour pouvoir être entendue dans la capitale ?

– L'achat d'espace ne s'est-il pas affiné ?

– On assiste au contraire à un formidable mouvement de concentration et de centralisation. La dictature de dix millions de Parisiens sur les quarante-cinq autres millions de provinciaux. Et l'impression pour nous, radios de province, d'appartenir au tiers-état.

» On espérait qu'au lieu d'accompagner le mouvement en cours la CNCL aurait une politique active visant à dessiner le paysage audiovisuel du futur. Mais ses choix à Paris sonnent le glas des radios indépendantes de province. Elle leur a refusé une fréquence-vitrine à Paris, essentielle pour se faire connaître, alors même qu'elle octroiera prochainement des centaines de fréquences de province à des réseaux nationaux venus, de Paris, porter la bonne parole. Car s'en est fini de la fameuse diversité FM ! Cinq ou six programmes similaires irrigueront la France, asséchant le marché publicitaire, ne laissant survivre qu'une poignée de radios associatives, après avoir étouffé les stations commerciales et provoqué le chômage de nombreux artisans. La boucle sera ainsi bouclée. »

ANNICK COJEAN.

(Publicité)

Lettre ouverte aux treize membres de la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés) :

Gabriel De Broglie, Jean Autin, Jacqueline Baudrier, Michel Benoist, J.-P. Bouyssonnie, Roger Bouzinac, Daisy De Galard, Michel Droit, Pierre Huet, Bertrand Labrusse, Yves Rocca, Pierre Sabbagh, Catherine Tasca.

RADIO 3 : LA CULTURE BAILLONNÉE

La C.N.C.L. a aujourd'hui communiqué la liste des radios privées autorisées à émettre sur la bande FM en région parisienne.

Radio 3 ne figure pas sur cette liste, ce qui signifie qu'elle risque de ne plus pouvoir émettre dans l'avenir.

La C.N.C.L. a toujours refusé de recevoir les responsables de RADIO 3 et refuse encore actuellement de les entendre.

A la suite de sa décision, on peut se demander si la C.N.C.L. a même ouvert le dossier présenté par RADIO 3.

Ce dossier répondait entièrement aux critères retenus par la C.N.C.L. pour l'attribution des fréquences aux radios culturelles.

Depuis sa création en 1981, RADIO 3 est au service de l'homme et de la recherche. Elle se présente comme un réseau culturel diffusant ses émissions dans plusieurs villes de France, dans les DOM-TOM et sur les ondes nationales de plusieurs pays (Afrique et Madagascar).

Le pari de RADIO 3, c'est à l'aube du XXIe siècle de réconcilier sagesse ancestrale et imagination créatrice.

Véritable carrefour d'échanges et de réflexion, la station est ouverte à toutes les voies susceptibles d'enrichir l'homme et les met à la portée de tous.

Chaque année, plus de 3 000 personnalités du monde artistique, scientifique, littéraire et philosophique viennent partager leurs dernières découvertes et défendre leur conception du futur.

Une nouvelle fois la culture est bâillonnée. Faut-il se taire ?

La direction de RADIO 3 en appelle à l'arbitrage du chef de l'État, du premier ministre, et du ministère de la Culture et de la Communication. Un rendez-vous a été demandé à MM. de Broglie et Rocca, responsables de la C.N.C.L. Un manifeste de cent personnalités éminentes du monde culturel, artistique, médical et scientifique est en cours de constitution.

Un appel est lancé à tous les auditeurs de Paris et de l'ensemble du réseau national pour soutenir l'action de RADIO 3 vis-à-vis de cette décision arbitraire et injuste. Les lettres sont à envoyer en double exemplaire, d'une part à la C.N.C.L. – 56, rue Jacob, 75272 Paris Cedex 06 – à l'attention de M. de Broglie.

D'autre part, à RADIO 3 – *199 bis, rue Saint-Martin, 75003 Paris.*

Envoyer la lettre à la CNCL, la riposte de cette décision injuste doit être imminente.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : relâche annuelle.
SALLE FAVART (42-96-06-11) : relâche annuelle.
COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15) ; 20 h 30 : Monsieur chasse !
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) : relâche annuelle.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Pas deux comme elle ; 22 h : Y'en a marr'ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h : Pelouse interdite.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09) I : 20 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire ; 22 h : les Babas Cadres ; II, Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.
GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.
HOTEL LUTÉTIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10) 20 h 30 : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.
ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.
TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) ; 21 h : l'Eté africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.
ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les concerts

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h R. Trognand, P. Ruby (Brindle, Duarte, Sammartini...)

Festival estival de Paris

Auditorium des Halles, 19 h : A. Hewitt (Roussel).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h ; dim., 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand music-hall de Pologne.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : G. Collier's London all Stars.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : FM. Band.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 23 h : Count al Grey, L. Blackburel.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Cl.-L. Vincent.
MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : O. Franc.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Brecker.
PETIT JOURNAL - SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Quintet de Paris.
LA PINTE (43-26-26-15) : Trio J.-Ph. Winter.
LE SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : G. Colliers London all Stars.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Lockwoods.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon trio.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT
(47-04-24-24)

16 h, Gribiche, de J. Feyder ; 19 h, Embrasse-la pour moi, de S. Donen ; 21 h, Tokyo Olympiades, de K. Ichikawa.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ALADDIN (A, vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : A: Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e, (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (V.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A, v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : V.f. : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 28 juillet

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 6e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-36).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : v. angl : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
OSA (*) (Jap.) : v.o. : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A.) : v.o. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.) : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUE (*) (A., v.o.) : Mayfair, 16e (45-25-27-06).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A.) : v.o. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
THE BIG EASY (A.) : v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.) : v. angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A, v.o.) : v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CASANOVA DE FELLINI (I, v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (45-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GANDHI (Angl., v.f.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Sued, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MY FAIR LADY (A, v.o.) UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, (45-75-79-79).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A, v.o.) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 5e (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Opéra, (47-42-60-33).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A, v.o.) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BONNE. (**) Film italien de Salvatore Samperi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALONE. Film américain de Harley Cokliss, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE NINJA BLANC. Film américain de Sam Firstenberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PIE VOLEUSE. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RIEN EN COMMUN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SECRET DE MON SUCCÈS. Film américain de Herbert Ross, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les festivals

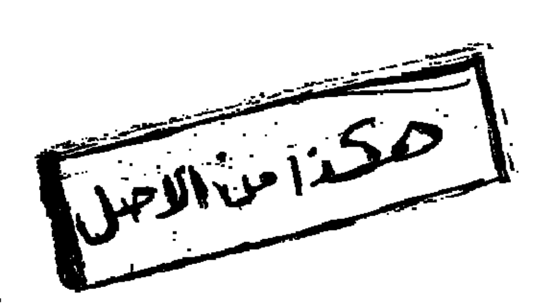
W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., dim. : Comédie érotique d'une nuit d'été ; jeu., mar. : Tombe les filles et tais-toi ; ven. Broadway Melody ; sam. : Hannah et ses sœurs + St-Lambert, 15e (45-32-91-68) : Prends l'oseille et tire-toi, Broadway Danny Rose, Tombe les filles et tais-toi.
BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86), mer., dim. : El ; jeu., lun. : los Olvidados/Un chien andalou ; ven., mar. : la Mort en ce jardin ; sam. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz + Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, Tristana, los Olvidados/Un chien andalou, Nazarin, El.
CHAPLIN, (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) : le Kid, les Temps modernes, les Lumières de la ville.
GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : Pierrot le Fou, Masculin-Féminin, Je vous salue Marie, Sauve qui peut la vie, Deux ou trois choses...
HAYWORTH, (v. o.) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40), ven., 20 h 30 : Gilda, la Dame de Shangai, la Blonde ou la Rousse.
FILMS MUSICAUX (v.o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16), Salle 1, mer. : Téléphone public ; jeu. : Purple Rain ; ven. : American Pop ; sam. : Staying Alive ; dim. : The Blue Brothers ; lun. : Monterey Pop ; mar. : True Story. Salle 2, mer. : Parade de printemps ; jeu. : Un violon sur le toit ; ven. : l'Amour vient en dansant ; sam. : En suivant la flotte ; dim. : Orfeo Negro ; lun. : That's Dancing ; mar. : Glen Miller Story.
M. SIMON, Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34), mer., jeu. : Fric-frac ; ven. : l'Etrange désir de monsieur Bard ; sam. : On purge bébé ; dim. : Boudu sauvé des eaux ; lun. : la Femme nue et Satan ; mar. : Un ami viendra ce soir.
MONTY PYTHON, (v.o.), Saint Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), mer., ven. : la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabberwocky ; sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; mar. : le Sens de la vie.
HOMMAGE AU FILM MAROCAIN, (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-54-07-76), 12 h, sauf sam., dim. : le Gouverneur de l'Ile de Chakerbakerben.
PROMOTION DU CINEMA, (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu : Histoire du Japon racontée par une hôtesse de bar ; ven., sam. : Backlash ; dim., mar. : la Ménagerie de verre.
ROHMER Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : la Marquise d'O, Pauline à la plage, le Beau Mariage, la Femme de l'aviateur, le Genou de Claire, Perceval le Galois, la Collectionneuse, les Nuits de la pleine lune.
TARKOVSKI, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Nostalghia, Solaris, Andreï Roublev, le Sacrifice, Stalker, l'Enfance d'Ivan.
TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) : l'Argent de poche, Jules et Jim.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), 12 h.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam. 11 h 45.
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 20 h 20, mar. 18 h.
LES DAMNÉS (It. All., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., ven., lun. 19 h 50.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suisse) : Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 12 h.
L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr) : Templiers, 3e (42-72-94-56) 14 h.
GILDA (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 19 h 45, dim. 15 h 50, lun. 20 h.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 35.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 55.
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.
MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) 18 h.
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Le Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 18 h 20, dim. 21 h.
LE RAYON VERT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), dim., mer., 11 h 45.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 21 h, dim. 16 h 55.
SHINING (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., dim., mar., lun., 15 h 50.
LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h.

AVIGNON 40 ANS DE FESTIVAL VUS PAR Le Monde
Numéro spécial hors série 22 F

Le Monde sur minitel
CINEMA
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 28 juillet

TF 1

20.35 Théâtre : Nina. Pièce d'André Roussin, mise en scène Jean-Laurent Cochet. Avec Rosy Varte, Jacques Sereys, Louis Velle, Gérard Pollet, Yves Marchand. *Le mari, la femme, l'amant, la mort... Un vaudeville à quatre personnages.* **22.35 Documentaire : Histoires naturelles.** 4. Les enfants du bon Dieu et les canards sauvages. **23.30 Journal. 23.50 Série : Les envahisseurs.** Alerte rouge.

A 2

20.30 Cinéma : La chamade. ■ Film français d'Alain Cavalier (1968). Avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Roger Van Hool, Irène Tunc, Jacques Sereys, Amidou. *Une « femme-oiseau », aimée d'un homme mûr avec lequel elle vit, se laisse séduire par un plus jeune. Les intermittences du cœur, selon un roman de Françoise Sagan. Milieu bourgeois mondain, futilité et cruauté diffuse. L'élégance de la réalisation et le charme de Catherine Deneuve font passer la minceur de l'intrigue.* ▶ **22.10 Les enfants du rock.** Magazine de Bernard Lenoir. Shadow man : Johnny Clegg en Afrique du Sud, une émission de Béatrice Soulé, avec le chanteur Renaud, réalisée par Jimmy Glasberg (rediff.) ; Concert Queen à Wembley. **23.40 Journal.**

FR 3

20.30 Cinéma : Ça va cogner. □ Film américain de Buddy Van Horn (1980). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Geoffrey Lewis, Williams Smith. *Un garagiste spécialisé dans la casse des voitures accidentées se livre à des combats de boxe clandestins. Il est contacté par un chef de bande new-yorkais. Une suite – inutile – de* Doux, dur et dingue. *Intrigue embrouillée, laideur et lourdeur. Seul Clint Eastwood est possible.* **22.25 Journal. 22.50 Documentaire : Avignon, 40 ans de Festival.** Jean Vilar par René Allio. **23.20 Mini-films.** Tintarella di luna, de Gaspar Noe ; Rupture de Stock, de Claude Guymont ; Au clair de l'autre, de Norbert Aboudarham. **23.50 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La cage aux poules. ■ Film américain de Colin Higgins (1982). Avec B. Reynolds, D. Parton, dom DeLuise, Ch. Burning. **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Le shérif est en prison.** ■ Film américain de Mel Brooks (1974). Avec Cl. Little, G. Wilder, S. Pickens, D. Huddleston. **0.05 Cinéma : L'au-delà.** □ Film italien de L. Fulci (1981). Avec K. Mac Coll, D. Warbeck, S. Keller, L. Fulci. **1.30 Cinéma : Le vampire de Düsseldorf.** ■■ Film franco-hispano-italien de R. Hossein (1964). Avec R. Hossein, M.-F. Pisier, R. Dutoit, P. Valdes.

LA 5

20.30 Cinéma : Le pistolet de Ringo. □ Film italien de Duccio Tessari (1966). Avec G. Gemma, G. Martin, M. Wood. *Des bandits mexicains ont dévalisé une banque et se sont réfugiés dans une ferme isolée. Le shérif s'assure les services d'un tueur sympathique pour les éliminer. Le western italien dans ce qu'il a de plus médiocre. L'acteur Montgomery Wood est, en réalité, Gulliano Gemma.* **22.05 Série : Mission impossible. 23.00 Les cinq dernières minutes. 0.15 Les dossiers de l'agence O. 1.10 Série : Flics à Hollywood. 1.55 Série : Mission impossible. 2.45 Les chevaliers du ciel.**

M 6

20.30 Téléfilm : Les jeunes pionniers. De Michael O'Herlihy, avec Roger Kern et Linda Purl. *Des jeunes mariés affrontent une invasion d'insectes puis les rigueurs de l'hiver en 1870 dans le Dakota.* **22.00 Série : Maîtres et valets.** Saga d'une famille anglaise. **22.50 Journal. 23.05 Magazine : Images et desserts. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur à Montpellier) : Hommage à Ravel, de Bancquart ; Ariane à Naxos : ouverture et danse, de R. Strauss ; Symphonie nº 2 en si bémol majeur, D. 125, de Schubert, par la Philharmonie de chambre de Pologne, dir. Michel Béroff, sol. : Françoise Pollet (soprano), Augustin Dumay (violon), Peter Nagy (piano); entracte : Air de concert pour soprano, orchestre *et violon obligé, K. 490 ; Air de concert pour* soprano, orchestre et piano obligé, K. 505 ; Concerto en sol majeur pour violon et orchestre, K. 216, de Mozart. **0.30 Jazz.** Laca and Co., de Philippe Lacarrière (extraits).

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Marc Blancpain, président de l'Alliance française. **21.15 L'exotisme de l'autre** (2ᵉ partie). **22.15 Festival d'Avignon.** Rives et dérives. Musique des fleuves : Le Zaïre. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (2). **0.05 Du jour au lendemain.**

Mercredi 29 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Du rythme, toujours du rythme. **14.45 Croque-vacances.** Calimero : L'invité d'Isidore et Clémentine ; Tintin : L'étoile mystérieuse ; Alice au pays des merveilles ; *Ricky la belle vie. 16.25 Variétés :* **La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Sarita Montiel, Dany Delmin, Georges Moustaki. **17.00 Feuilleton : L'adieu aux as.** (3ᵉ épisode.) **17.55 Mini-journal,** pour les jeunes. **18.05 Série : Mannix.** Meurtre. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.** Une troisième fois.

21.30 Feuilleton : Le gerfaut. De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Jean-François Poron, Marianne Anska. (4ᵉ épisode.) *Cape et épée. Plaisant.* **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** La soucoupe volante. **23.55 Court métrage.** La nuit de Santa Klaus, de Vincent de Brus.

A 2

13.45 Téléfilm : Rodeo girl. De Jackie Cooper, avec Katharine Ross, Bo Hopkins, Candy Clark. **15.20 Feuilleton : Rue Carnot. 15.45 Sports été.** Golf : Masters US à Augusta ; Boxe française : France-Amériques. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30** *Récré A 2 été. Devinettes d'Epinal ; Ty Van ;* Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le petit théâtre de Bouvard. 20.00 Journal.** ▶ **2030 Tfil Les idiots** De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Jean Carmet, Jean-Pierre Marielle, Maryam d'Abo, Dora Doll, Pierre Doris. **21.55 Profession : comique.** Emission d'André Halimi. 2. Michel Blanc. *Le comédien parle de lui, de son physique, de son métier. Nombreux extraits de films.* **22.55 Chefs-d'œuvre en péril.** Emission de Pierre de Lagarde. Singapour sauve son patrimoine. **23.25 Journal.**

FR 3

13.50 En direct du Futuroscope. 14.10 Magazine : Futuroscope. *14.25* **Jeux :** Super-cerveau ; Jeune et sportif ; Maths et matique. **15.10 Le club des stars. 15.30 Pense-bêtes. 15.45 Série : Dominique. 16.15 Jeu : Terre des mômes. 16.20 Tous à table. 16.30 Le ciné de l'été. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi du Disney Channel. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Lückner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. *19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux :* **La classe. 20.30 Variétés : Discos d'or, sous le soleil de la Guadeloupe. 21.50 Magazine : Thalassa.** La Course de l'Europe, en direct de Lorient. **22.35 Journal. 23.00 Cinéma : Derborence.** ■■ Film franco-suisse de Francis Reusser (1985). Avec Isabel Otero, Jacques Penot, Maria Machado, Jean-Marc Bory, Bruno Cremer. *Un villageois qui gardait les bêtes à l'alpagen disparaît avec son oncle dans une avalanche, laissant une femme qui met un enfant au monde. Plus tard, il reparaît mais elle ne le reconnaît pas. Un film épique, tragique, à l'exemple du roman de l'écrivain vaudois Charles-Ferdinand Ramuz, dont il est tiré. Un style cinématographique et une beauté étranges.*

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.20 Téléfilm : Plus fort que la nuit. *Une jeune aveugle découvre son autonomie et l'amour.* **16.00 Téléfilm : Les derniers jours de Frank et Jesse James.** *Tueurs ou héros, ces hors-la-loi ?* **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.35 Top 30. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : la gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : Captain Apache.** □ Film italo-américain d'Alexander Singer (1971). Avec Lee Van Cleef, Carroll Baker, Stuart Whitman, Percy Herbert. *Un western de série où même Lee Van Cleef est décevant.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Xanadu.** □ Film américain de Robert Greenwald (1980). Avec Olivia Newton-John, Gene Kelly, Michael Beck, James Sloyan. **0.25 Téléfilm : Seule contre la Mafia. 2.25 Documentaire : Les allumés du sport.**

LA 5

13.25 Série : Mission impossible. 14.15 Série : Serpico. 15.05 Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Salut champion. 17.55 Le temps des copains. 18.20 Série : Happy days. 18.45 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.30 Téléfilm : Le paradis des requins. *Les mâchoires du squale pour faire chanter des victimes.*
22.05 Série : Mission impossible. 23.00 Les cinq dernières minutes. 0.20 Série : Serpico. 1.10 Série : Flics à Hollywood. 2.00 Série : Mission impossible. 2.50 Les chevaliers du ciel.

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Clip aventure.** Sélection hebdomadaire des clips réalisés dans les plus beaux décors. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch.** L'épidémie (1ʳᵉ partie). **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis. 21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Le retour des agents très spéciaux.** De Ray Austin. Avec Robert Vaughn, David McCallum. *Services secrets.* **0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Germaine Tillon. **21.15 L'exotisme de l'autre** (3ᵉ partie). *22.15* **Festival international de Radio-France et de Montpellier,** Jean-Sébastien Bach : Suites pour violoncelle, par Alain Meunier, au violoncelle. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (3). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 21.30 Concert (en direct de l'enclos Saint-François à Montpellier) : Symphonies pour cordes de CPE Bach ; Concerto en fa majeur pour trois violons, de Telemann ; Stabat Mater, de Pergolèse. **0.30 Jazz :** Olivier Franc Jazz Band ; François Guin Septet.

Audience TV du 27 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.3	Santa Barbara 9.8	Actual. régio. 9.8	Actual. régio. 3.9	Larry et Balki 2.0	Drôle de vie 2.4	Chez soi 0.5
19 h 45	28.8	Roue fortune 11.2	Bouvard 6.8	Actual. régio. 4.9	Gueule emploi 2.0	Supercopter 2.0	Starsky Hutch 2.0
20 h 16	39.5	Journal 13.7	Journal 13.2	La classe 3.9	Stalag 13 2.4	Supercopter 4.9	Starsky Hutch 1.5
20 h 55	42.9	Train Gun Hill 10.2	Nouv. testam. 13.2	Violons du bal 7.3	Flagr. désir 2.4	Doc. Cordelier 3.4	Film court 8.8
22 h 08	33.7	Pub 7.8	Pub 5.4	Violons du bal 11.7	Flagr. désir 3.4	Doc Cordelier 4.4	Clair de lune 2.0
22 h 44	22.0	2 comme Léon 4.4	Mag. festival 1.5	Soir 3 4.9	Comda 2.0	Doc. Cordelier 7.3	Clair de lune 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 juillet à 0 h TU et le mercredi 29 à 24 h TU.

Les vents de nord-ouest vont continuer de souffler, amenant sur la France de l'air relativement frais et humide, jusqu'à jeudi.

A partir de vendredi, une améliorations sensible se produira, due à une hausse du champ de pression. Malgré cette hausse de champ, des passages nuageux se produiront à partir de samedi, de la Manche à l'Ile-de-France au Nord et au Nord-Est.

Mercredi matin, les nuages abondants sur la moitié nord du pays, seront parfois accompagnés de petites pluies près de la Manche et sur le Nord-Est.

Plus au sud, les éclaircies seront souvent belles, mais attention aux brumes et nuages bas qui se formeront de l'Aquitaine au Massif Central.

Au cours de la journée, le temps très nuageux ou couvert s'étendra vers l'Aquitaine, les régions du Centre et le nord des Alpes ; quelques pluies sont possibles, elles seront plutôt marquées de l'Auvergne aux Alpes du nord.

Le temps deviendra lourd et nuageux des Pyrénées au sud du Massif Central et des Alpes, et des pluies à caractère orageux pourront apparaître en soirée ; le beau temps chaud se maintiendra près de la Méditerranée.

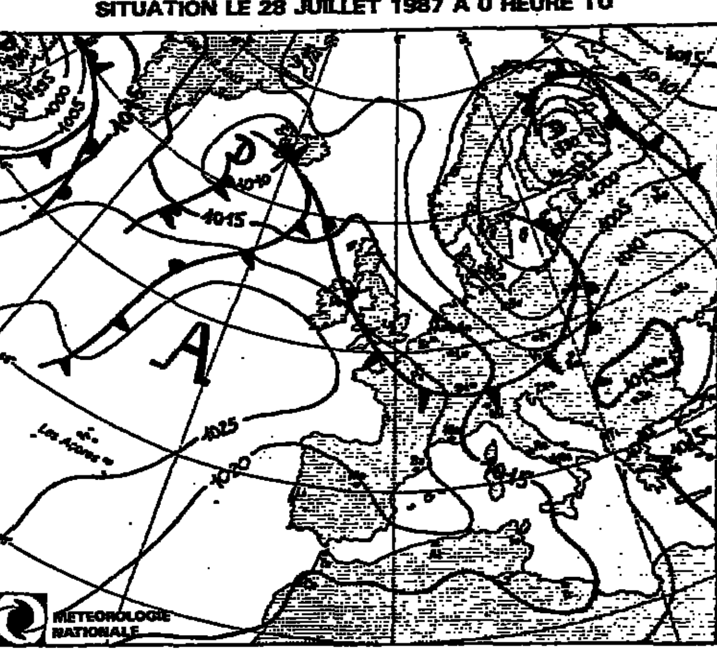
Enfin, de la Bretagne aux Pays de Loire et à la Normandie, de belles éclaircies prédomineront de nouveau l'après-midi ; les nuages accompagnés de quelques averses resteront, en revanche, abondants sur le Nord-Est.

Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera assez fort près des côtes, parfois fort près de la Manche.

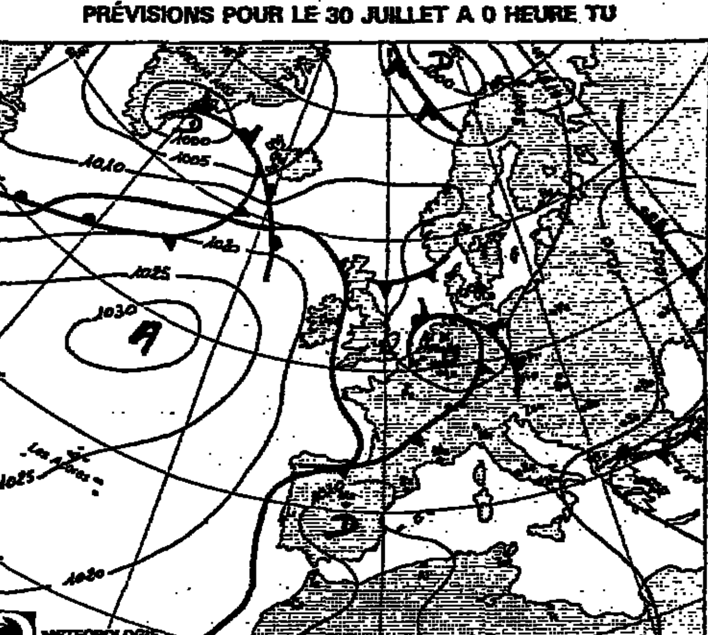
Sur le Langedoc et la Provence, un vent d'ouest dominant soufflera modérément.

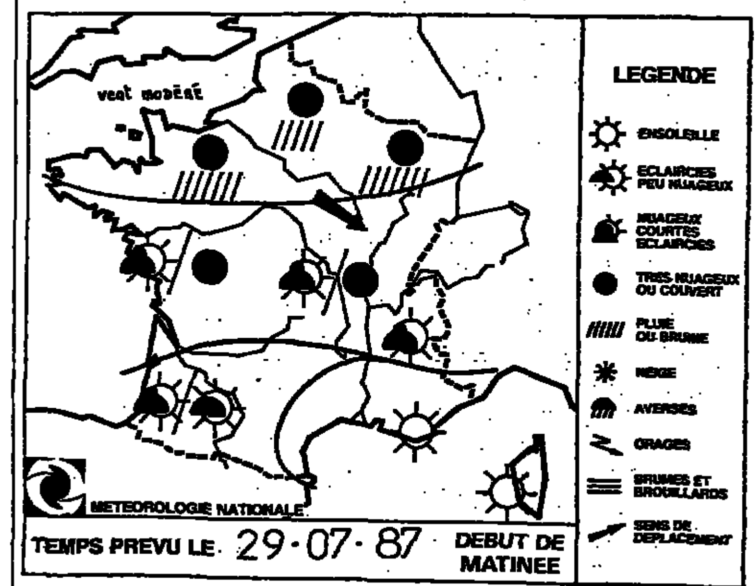
Les températures maximales avoisineront 19 à 24 degrés sur la moitié nord, 25 à 31 degrés plus au sud.

SITUATION LE 28 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-7 à 6 heures TU et le 28-7-1987 à 6 heures TU — le 27-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	21	15	C
BORDEAUX	21	16	P
BOURGES	21	16	P
BREST	17	15	P
CAEN	20	16	C
CHERBOURG	19	15	B
CLERMONT-FERR.	21	16	C
DIJON	18	13	C
GRENOBLE St-M-H	26	16	A
LILLE	19	13	O
LIMOGES	17	14	C
LYON	21	15	P
MARSEILLE-MAR.	27	20	D
NANCY	16	8	N
NANTES	21	14	C
NICE	28	13	D
PARIS-MONTS.	19	16	N
PAU	22	15	O
PERPIGNAN	28	20	D
RENNES	23	15	P
ST-ÉTIENNE	22	16	O
STRASBOURG	16	9	N
TOURS	22	16	P
TOULOUSE	24	14	C
POINTE-A-P.	33	25	N
ÉTRANGER			
ALGER	29	17	D
AMSTERDAM	16	11	C
ATHÈNES	36	28	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	26	16	D
BELGRADE	22	9	D
BERLIN	17	11	P
BRUXELLES	18	10	C
LE CAIRE	40	31	D
COPENHAGUE	18	10	N
DAKAR	31	24	O
DELHI	34	28	P
DJERBA	29	25	D
GENÈVE	20	14	P
HONGKONG	31	25	A
ISTANBUL	36	23	D
JÉRUSALEM	32	21	D
LISBONNE	37	19	D
LONDRES	21	12	C
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	15	8	N
MADRID	30	15	D
MARRAKECH	45	26	N
MEXICO	25	14	O
MILAN	27	15	D
MONTRÉAL	26	15	A
MOSCOU	20	12	N
NAIROBI	25	15	N
NEW-YORK	29	21	D
OSLO	22	13	P
PALMA-DE-MAL.	27	14	D
PÉKIN	33	26	D
RIO-DE-JANEIRO	30	23	D
ROME	28	18	C
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	17	11	N
SYDNEY	13	11	O
TOKYO	34	28	C
TUNIS	31	21	D
VARSOVIE	16	12	P
VENISE	24	13	D
VIENNE	21	14	P

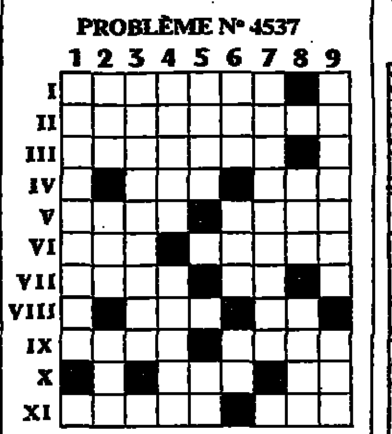
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4537



HORIZONTALEMENT

I. Le dur à cuire de la Légion. – II. Emancipation de jeunes sujets qui deviendront peut-être des grandes perches. – III. Produire une détente ou, tout simplement, reproduire. – IV. Etat comparatif. Le grand du mari peut devenir le petit de la femme. – V. Fais une apparition après une longue attente. Porte conseil ou porte tort. – VI. Indication sur la demeure d'un disparu. Se prend dans plus d'un trou normand. – VII. Qui ont fait, non en vain, un appel au peuple. Article. – VIII. Bien des promises. Divinité. – IX. Le jardin du pommier et du péché. Qui n'émet plus qu'un timbre faux ou carrément timbré. – X. Eve ne l'a pas connu. Pièce d'un puzzle anatomique. – XI. *Facteur de liaison dont la « conjonction » s'avère impossible devant* une négation. Un éternel refait.

VERTICALEMENT

1. Ses rougets sont muets, mais son langage ne manque pas de verdeur. – 2. *Elle* est blonde et fraîche, mais de nature légère. A obligé plus d'un à piquer une tête. Orientation à gauche pour un homme « dirigeant ». – 3. Qualité qui ne s'acquiert qu'avec des règles rigoureuses. – 4. Pompettes pour avoir trop pompé. Ses ondes s'émettent dans l'onde. – 5. Impalpable, sauf sur un lit. Saint béarnais. – 6. Un d'ailleurs. Le pactole du fellah. Interjection. – 7. Façon d'avancer tout en marquant le « pas ». – 8. Entreprise d'économie rurale. Avait l'œil sur le fric et le froc. – 9. Suspendre un jugement. Un solide rideau nous en sépare.

Solution du problème nº 4536

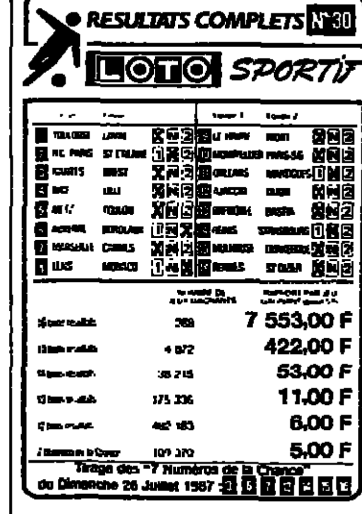
Horizontalement

I. Mémoire. – II. Averse. Gê. – III. Rires. Nés. – IV. Tel. Urine. – V. Irisée. On. – VI. Na ! Bout. – VII. Ed. Urus. – VIII. Tentation. – IX. Laos. Est. – X. Fini. Crée. – XI. Otarie. Es.

Verticalement

1. Martinet. Fô. – 2. Evier. Délit. – 3. Merlin. Nana. – 4. Ore. Sautoir. – 5. Issue. Ras. – 6. Ré. Rebut. Ce. – 7. Ni. Osier. – 8. Genou. Osée. – 9. Mésententes.

GUY BROUTY.



MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Combler les trous de mémoire

Une expérimentation inédite démontre le rôle de l'inconscient dans le rappel des souvenirs. C'est une piste intéressante pour la rééducation des amnésiques.

Par le Pr FRANÇOIS LHERMITTE (*)

CHACUN d'entre nous connaît les « trous de mémoire » et sait qu'il est généralement vain de poursuivre la recherche du mot manquant, celui-ci revenant, semble-t-il, « tout seul » à la mémoire quelque temps plus tard. Banalité du quotidien, ce fait pose une *question précise* : comment les mécanismes du « rappel », qui ont été, seuls, défaillants, retrouvent-ils leur activité ? Voici l'hypothèse émise : au moment où ces mécanismes ne répondent pas à la recherche, voire à l'exigence du sujet, le cerveau envoie une sorte d'ordre aux processus neurophysiologiques (inconnus) de l'inconscient ; ceux-ci continuent à explorer les traces à long terme, support des souvenirs, alors que la pensée consciente poursuit son cours sur des thèmes différents ; lorsque la cible est touchée, celle-ci est mise en activité, d'où son irruption inopinée dans la vie mentale consciente : *« Ah ! C'est X-Y ! »*.

La vérification de cette hypothèse chez le sujet normal se heurte à des obstacles méthodologiques quasi insurmontables. Citons-en un : dans l'intervalle qui sépare le moment où le trouble mnésique s'est manifesté et l'entretien ultérieur, le sujet ne doit pas avoir pu penser au thème du ou des souvenirs qui lui ont manqué. Cela est inimaginable. L'effort, même, de ne pas y penser est déjà y penser.

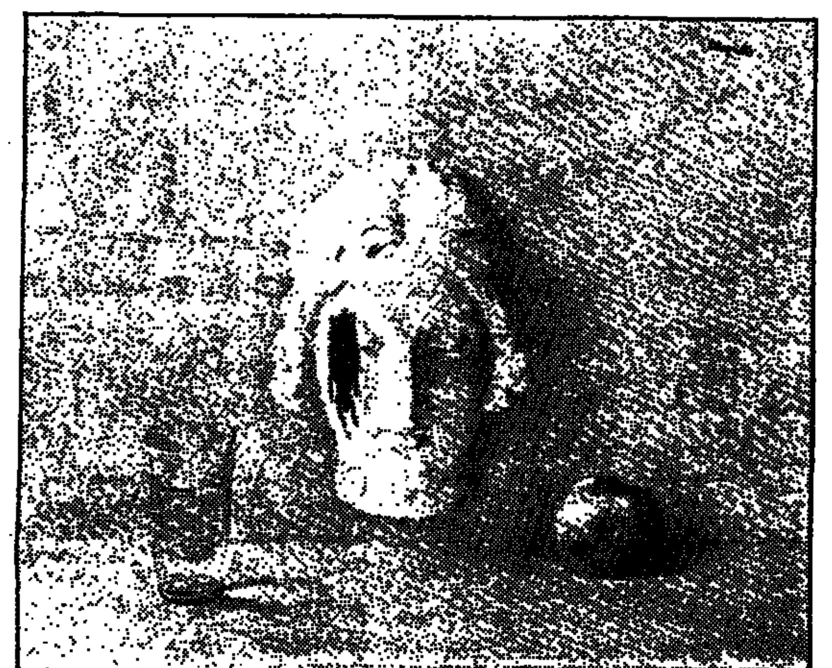
L'idée nous est venue de contourner cet obstacle en recourant à des patients atteints d'un « syndrome amnésique pur ». La formation des « traces à long terme » dans le cortex cérébral, contreparties biochimiques des souvenirs, et leur rappel se réalisent grâce à un circuit complexe, enfoui dans le cerveau, qui joue un rôle d'« activateur ». Sa destruction (traumatisme, encéphalite à virus, infarctus, etc.) provoque ce « syndrome amnésique ». Les patients oublient les événements auxquels ils participent avec une intelligence normale (amnésie antérograde) et sont incapables d'évoquer des souvenirs qui leur étaient familiers (amnésie rétrograde). Ces deux perturbations étaient nécessaires à l'expérience qui a été entreprise.

L'expérience a consisté en une courte série d'interrogatoires séparés par des intervalles de deux ou trois jours. Chacun a *porté* sur trois *thèmes* : deux correspondaient à des lieux parfaitement connus du patient, et un à un événement frappant de la vie personnelle. L'examinateur posait des questions sans fournir la moindre information. L'amnésie rétrograde et l'amnésie antérograde ont joué, chacune, un rôle propre. La première, sur les thèmes de l'interrogatoire, pour le recueil des oublis ; la seconde, pour répondre à la condition *sine qua non*, à savoir que le sujet, oubliant l'entretien à mesure qu'il se déroulait, ne pouvait y repenser plus tard. Cet oubli a été vérifié.

L'étude, menée avec l'aide du docteur M. Serdaru, a porté sur trois femmes. Il suffit d'indiquer leur âge, quarante-cinq, trente-sept et vingt ans, et de citer les thèmes sur lesquels elles ont été interrogées. *Cas 1 :* le quartier de Passy, le trajet en voiture Paris-Poitiers-Gençay, lieu de sa naissance et de ses vacances, et le jour de son mariage avec un Algérien, en 1962. *Cas 2 :* le quartier Latin, la région de la Lozère où la patiente était née et revenait tous les ans, et le jour où, à Paris, elle apprit le décès de sa mère en Israël. *Cas 3 :* le quartier de Passy, le lieu où elle passait ses vacances, et le jour de la rupture des fiançailles de sa meilleure amie.

(Lire la suite page 16.)

(*) Membre de l'Institut.



René Magritte
***La mémoire* 1947**
Collection privée
document la Colothèque

AVORTEMENTS INTERDITS EN ÉTÉ ?

TROUVE-T-ON sans mal un centre d'IVG (interruption volontaire de grossesse) à Paris l'été ? Pour les responsables du Planning familial, la réponse ne fait guère de doute. *« Tous les ans, le même scénario se reproduit,* explique la directrice du centre d'accueil de Paris. *Certaines unités implantées dans les hôpitaux ferment pendant les vacances et les femmes ont du mal à obtenir des rendez-vous dans les délais prévus par la loi. Il n'est pas facile de trouver un lit. »*

En été, les centres d'IVG tournent effectivement au ralenti : sur les vingt-trois unités parisiennes, seuls dix fonctionnent normalement en juillet et huit en août. Les autres réduisent leur activité de 50 %, voire plus. Ainsi, les deux centres de l'hôpital Cochin (Baudelocque et Port-Royal) se limitent-ils à une interruption unique de grossesse par jour, *« avec possibilité de passer à deux en cas d'urgence »*.

Cette situation ne date pas d'aujourd'hui : en 1985, le colloque de l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception (ANCIC) dénonçait ce fonctionnement réduit en s'appuyant sur une enquête réalisée de juillet à septembre 1984 auprès de deux cents femmes à Paris : plus de la moitié d'entre elles faisaient état de demandes non satisfaites.

L'administration de l'Assistance publique de Paris ne paraît pas émue par ces accusations. En 1987, comme tous les ans, les fermetures de lits ont été décidées par les chefs de service et les directeurs, en fonction des absences du personnel médical. Et comme tous les ans, une circulaire précisant les dates d'ouverture de tous les centres parisiens est parvenue aux responsables de ces unités : elle doit leur permettre d'orienter les femmes en fonction des lits disponibles.

En fait, le vrai différend porte sur l'appréciation du nombre de demandes d'IVG recueillies pendant les mois d'été. *« Nous constatons tous les ans une baisse des interventions en juillet et en août »,* explique-t-on à l'Assistance publique de Paris. *« Malgré ce fonctionnement réduit, nous parvenons à répondre à toutes les demandes. »* Le Planning familial tient un tout autre langage. *« Pendant les vacances, nous avons reçu jusqu'à quatre-ving-dix femmes par jour. Certaines avaient été refusées dans plusieurs hôpitaux parisiens. Nous les orientons alors vers les cliniques privées... en espérant que les délais ne seront pas dépassés. »*

En agissant de cette manière, le Planning familial a bien conscience de renforcer une tendance typiquement parisienne : l'importance du secteur privé. Dans la capitale, en effet, plus de 65 % des dix mille IVG pratiquées chaque année ont lieu dans des cliniques, soit le double de la moyenne nationale.

ANNE CHEMIN.

Fond de cuisine industrielle

L'agro-alimentaire est à la recherche de produits de base standardisés.

POUR Patrick Noël, chercheur à l'établissement nantais de la recherche agronomique (INRA), il n'y a au fond que deux sauces : la mayonnaise et la sauce blanche. Cette horreur culinaire recouvre une réalité. A quelques exceptions près, les sauces sont des émulsions ou des empois. Elles utilisent les propriétés émulsifiantes des protéines, qui permettent de mélanger intimement l'huile et l'eau — plus précisément des corps gras hydrophobes et des solutions aqueuses. C'est la mayonnaise. Ou alors elles mettent à profit le pouvoir épaississant et gélifiant de glucides complexes comme l'amidon. Voilà pour la sauce blanche.

L'INRA de Nantes n'a pas pour vocation spécifique d'étudier les sauces. On y travaille sur les propriétés fonctionnelles des composants alimentaires, en vue de leur compréhension, puis de l'établissement d'une liaison entre ces propriétés et les caractéristiques organoleptiques des aliments, enfin de l'élaboration de nouvelles techniques utilisables par l'industrie agro-alimentaire ou de l'obtention de matières premières non conventionnelles. Les recherches ont été récemment étendues au problème physiologique de la nutrition de l'homme sain, que gouvernent en partie les mêmes propriétés fonctionnelles. Ces dernières recherches, menées en collaboration avec la faculté de médecine de Nantes et le centre hospitalier régional, touchent un domaine encore presque vierge, la recherche médicale s'étant surtout intéressée à la nutrition du malade.

Comme toute industrie, l'agro-*alimentaire* fournit des produits standardisés et a donc besoin de matières premières dont les caractéristiques soient constantes, bien reproductibles d'une livraison à l'autre. Ce n'est pas le trait dominant de la production agricole. D'où l'intérêt d'un prétraitement des produits, isolant les divers composants (protéines, sucres, graisses...), et fournissant des matériaux de base standardisés à partir desquels on peut construire en terrain sûr.

Autre problème. Les aliments traditionnels sont consommés dès qu'ils sont cuits. Ce n'est pas le cas des produits de l'industrie agro-alimentaire. Ceux-ci doivent se conserver un temps plus ou moins long, et supporter d'importantes variations de températures. Pour reprendre l'exemple des sauces, certaines doivent tenir à la cuisson, d'autres à la congélation. Elles doivent souvent pouvoir supporter plusieurs variations de température. C'est l'affaire de propriétés rhéologiques des constituants qu'il faut connaître et éventuellement modifier.

Une bonne part des recherches faites à Nantes portent sur l'amidon. Cette matière première peut être extraite de nombreuses céréales et de féculents ; elle est constituée de longues chaînes de glucoses, linéaires (amylose) ou ramifiées en une sorte d'arbre (amylopectines). Chauffé en présence d'eau, l'amidon donne un empois visqueux ; une partie de l'amylose se dissout, les molécules, qui étaient, en gros, parallèles, s'écartent et prennent des directions variées, formant un réseau qui peut emprisonner de l'eau ou des corps gras. Les techniques actuelles permettent d'isoler aisément l'amidon, et d'obtenir à des prix de l'ordre de 4 francs le kilogramme un produit utilisable en charcuterie, et aussi pour la fabrication d'aliments « allégés » — où l'amidon remplace des graisses, ce qui abaisse à la fois le coût et la valeur calorique. On produit même des amidons « prégélatinisés » par passage dans un jet de vapeur, d'usage plus commode, et qui donnent des empois moins visqueux — ce qui peut d'ailleurs être un inconvénient, car le consommateur associe inconsciemment valeur nutritive et viscosité, bien que ces deux caractéristiques n'aient aucun rapport.

L'amidon manque de liant

Mais en tant que liant l'amidon a un défaut : la possibilité d'une synérèse — séparation d'un liquide à faible viscosité, laissant une masse solide — lors des variations de température. Cela tient au fait que les molécules peuvent s'organiser en faisceau, constituant un bloc solide et laissant échapper l'eau. Pour éviter cet effet, on a été conduit à transformer chimiquement l'amidon. L'industrie produit actuellement des amidons modifiés qui résistent à cinq cycles de réchauffement-refroidissement. Mais la législation limite l'emploi de ces produits — la proportion d'amidon modifié doit être inférieure à 5 % dans les aliments destinés aux adultes, à 3 % dans ceux pour enfants. Or l'extrusion de l'amidon — par passage dans une filière qui le comprime et le chauffe, a pour effet de casser certaines molécules. Si la dégradation est forte, l'amidon perd ses propriétés liantes ; mais si elle reste modifiée, ces propriétés subsistent ; les molécules ne peuvent plus s'organiser en faisceau, et l'on évite ainsi la synérèse. Des crèmes patissières utilisant de l'amidon extrudé résistent à la congélation.

D'autres recherches du même établissement visent à isoler des protéines qui ont des propriétés intéressantes. Par exemple, les protéines du plasma sanguin ont un bon équilibre en acides aminés et peuvent améliorer la consistance de produits charcutiers. Certaines protéines de légumineuses ont un important pouvoir moussant et peuvent être des additifs intéressants. Elles peuvent aussi être utilisées comme constituant de base d'aliments ; mais il y faut des traitements qui les rendent plus appétissantes. En effet, ces protéines isolées sont obtenues sous forme de poudre, et il faut leur donner une texture fibreuse, rappelant celle de la viande ou du poisson. L'extrusion *a été employée, mais ne donne* qu'une structure imparfaite. Aussi a-t-on mis au point à Nantes un procédé de filage, directement adapté de celui en usage dans l'industrie textile, qui permet d'obtenir des fibres satisfaisantes. Il faut ensuite les agglomérer, les colorer et les aromatiser. Ce dernier point est celui qui présente actuellement les plus grandes difficultés. Les industriels ont créé divers additifs qui renforcent les goûts des aliments, mais c'est un autre problème de donner un goût satisfaisant à une matière première parfaitement insipide. On n'arrive pas encore à reproduire parfaitement la saveur d'aliments naturels, mais les goûts obtenus ne sont pas désagréables et l'on peut déguster à Nantes des aliments synthétiques rappelant assez bien la quiche, le beignet de poisson ou le bourguignon de bœuf.

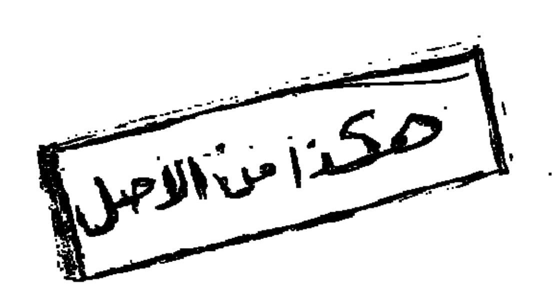
Œufs en barre

Les recherches faites à Nantes s'insèrent dans tout un ensemble d'études sur les aliments — et pas seulement ceux du futur. L'industrie agro-alimentaire a pris conscience de la nécessité d'études fondamentales. Les producteurs d'œufs disent avec juste raison que la valeur nutritionnelle de l'œuf est excellente. Mais en tant que matériau pour la cuisine industrielle, l'œuf, fragile, difficile à stocker — on n'a jamais pu convaincre les poules de faire des œufs cubiques et incassables, — n'est pas adapté. On sait faire des boudins d'œufs durs, longs cylindres calibrés qu'il n'y a plus qu'à découper en tranches lors de l'emploi. Mais ils ont actuellement un défaut grave : le jaune de l'œuf prend une consistance caoutchouteuse. L'étude des propriétés rhéologiques devrait résoudre ce problème. Autre exemple : les fibres alimentaires — le mot recouvre tout un ensemble de molécules, principalement des celluloses, qui ne sont pratiquement pas digérées — ont la propriété de faciliter le transit intestinal, et l'on suppose que leur consommation modérée réduit le risque de certaines maladies cardio-vasculaires. D'où une vogue des produits à base de son de blé. Or ce dernier a un inconvénient : il concentre les pesticides et contient un acide qui bloque l'assimilation du calcium. Des travaux ont montré que le constituant actif de son n'est pas situé dans la couche extérieure. On pourrait donc se débarrasser des pesticides en abrasant les grains.

On peut aussi songer à remplacer le son par d'autres produits, comme la pulpe de betterave, qui a des propriétés anticholestérol. Mais ce n'est pas au point. Parfois, ce n'est pas le désir de trouver des produits nouveaux, mais la simple préservation des produits anciens qui motive les recherches. Un exemple est l'hygiène des fromages frais. C'est un sujet fort mal connu. Or, avec la mise en place du grand marché européen, ces fromages seront *soumis à la concurrence étrangère,* et si l'on peut les attaquer au plan de l'hygiène sans que leurs producteurs aient des éléments de réponse, les conséquences en seront graves. De même faut-il assurer le maintien de certaines productions agricoles traditionnelles qu'une rentabilité insuffisante ferait disparaître. C'est le cas de plusieurs légumes. Plusieurs grands cuisiniers ont alerté l'INRA à ce propos. L'un d'eux s'est engagé à mettre à sa carte un poisson renommé, l'omble chevalier, si l'on pouvait lui assurer un approvisionnement régulier.

MAURICE ARVONNY.





Combler les trous de mémoire

(Suite de la page 15.)

Les résultats obtenus ont été identiques chez les trois patientes. Seuls, ceux du cas 1 sont mentionnés. L'accroissement des informations fournies de séance en séance, sur les deux items des lieux, fut spectaculaire, au point d'atteindre les performances des sujets-témoins. Les plans géographiques ont été dessinés progressivement par l'examinateur, qui s'arrêtait en cas de non-réponse. On se rend compte de l'extrême précision des informations : le nom de tous les magasins de la chaussée de la Muette (avec parfois le nom du propriétaire), le coin où se trouvent la station de taxi, le kiosque à journaux, le métro, la pharmacie, et là où l'on vendait du muguet le 1er mai ; en face, l'étal de l'écailler devant un petit café dans une maison à un seul étage, le grand pan de mur de l'immeuble situé au 3 de l'avenue Mozart et la tourelle située à son cinquième étage...

Le passé repeuplé

L'accroissement du nombre des souvenirs évoqués ne peut être dû qu'à une activité des processus mentaux inconscients. Cette affirmation repose sur la preuve que nous avons obtenue de l'oubli des interrogatoires précédents (amnésie antérograde), c'est-à-dire de l'impossibilité où était la patiente d'y repenser dans les intervalles de temps qui séparaient les séances. Bref, au cours de chaque interrogatoire, les questions qui restaient sans réponse ont mis en activité des processus neurophysiologiques inconscients qui servent au rappel. Deux remarques : aucun des souvenirs ainsi rappelés à la conscience à telle ou telle séance n'a été oublié dans les séances suivantes, ce qui signifie que le processus de rappel, une *fois mis en activité, le demeure* ; le rappel croissant des souvenirs sur un point du plan ou du trajet a entraîné une diffusion du rappel des souvenirs sur d'autres points qui n'avaient pas encore eu l'occasion d'être évoqués (phénomène de généralisation du rappel).

En revanche, les souvenirs attachés à un jour de la vie ne sont pas enrichis et certains récits ont comporté d'innombrables fabulations. L'exemple du cas 1 (6, 7, 7 et 7 informations par séance) est valable pour les deux autres. Ici, la situation est tout autre : elle fait appel à la succession éphémère et jamais renouvelée des instants – qu'on appelle le présent – qui passent et s'enfuient à la manière d'un train d'ondes vu sur un oscilloscope. Les traces à long terme, fragiles et remaniées par le temps, ne sont soumises à aucun apprentissage, contrairement aux premières. Ces résultats s'accordent avec la distinction, soutenue en psychologie cognitive, entre mémoire didactique, mémoire sémantique, d'un côté, et mémoire chronologique, biographique, épisodique, de l'autre. La validité de ces résultats a été confirmée sur un groupe de patients atteints d'un état démentiel débutant, sénile ou présénile (maladie d'Alzheimer), dont l'amnésie était principalement liée aux lésions du cortex cérébral, donc à l'effacement des traces à long terme elles-mêmes. Dans ce cas, l'enrichissement des performances ne pouvait se produire. C'est ce qui a été constaté.

La réalité d'une activité opératoire de l'inconscient dans le rappel mnésique nous paraît, ainsi, démontrée. A notre connaissance, aucune expérimentation de ce genre n'avait été entreprise jusqu'à ce jour. Son intérêt théorique se double d'un intérêt pratique : l'épreuve peut être adaptée en une méthode de rééducation. L'une des patientes (cas 2) l'avait compris toute seule : elle notait sur un cahier tout nouveau souvenir, et se relisait régulièrement. Ainsi, elle a dit avoir *« repeuplé les mondes de son passé... tout en s'amusant »*. Une réelle méthode de rééducation a été mise au point à l'hôpital de la Salpêtrière. Il est prématuré d'en parler. Je m'autorise une remarque. Beaucoup d'entre nous recourent plus ou moins et sans le savoir à ce procédé. Tous en bénéficieraient. Nombre de grands écrivains, Flaubert, Zola, Proust, entre autres, ont utilisé de précieux carnets. Comme chacun se plaint de sa mémoire, pourquoi ne pas construire sa propre méthode, à n'importe quel âge, donc dès la jeunesse ? Mais que personne ne prétende que cette allusion se réfère à la science ! Ni même que cette note au passage soit un conseil dûment fondé... J'y crois, mais ne sais pas.

L'intérêt de cette expérimentation dépasse la seule mémoire pour toucher à des activités mentales plus complexes, la résolution des problèmes. Seules, des anecdotes sont connues. Celle justement dénommée l'« esprit de l'escalier » et celle des cruciverbistes (le mot croisé qui n'a pas pu être réalisé le matin est « résolu de lui-même », le soir, lorsque le sujet s'y penche à nouveau). Plus encore, nous avons tous vécu de telles expériences pour des problèmes dont la solution, que nous ne trouvions pas, s'est imposée, un jour, comme de par le bon sens. L'« Eurêka ! » d'Archimède en est l'exemple historique, encore qu'il fasse intervenir, en plus, une association d'idées. Maintes découvertes par « intuition » répondent, sans doute, à ce mécanisme. Dans l'avenir, il nous paraît possible d'imaginer des protocoles expérimentaux aptes à le démontrer. Impliquant, alors, une activité de l'intelligence, ils constitueraient un progrès de taille.

Pr FRANÇOIS LHERMITTE,
membre de l'Institut.

(Publicité)

LA KINÉSITHÉRAPIE PROFESSION SINISTRÉE

Les kinésithérapeutes en ont assez

– Pas de convention ;
– pas de concertation ;
– pas de revalorisation.

Avec 1,47 % des dépenses de l'assurance maladie, la kinésithérapie n'est pas responsable du déficit de la Sécurité sociale.

SUR MINITEL

Prévisions complètes

Météo marine

Temps observé Paris, province, étranger

36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Demain

UN UNIVERS PLUS JEUNE ?

Une nouvelle méthode d'évaluation de l'âge de certaines étoiles de notre galaxie, appliquée par Harvey R. Butcher, astronome à l'université de Groningue aux Pays-Bas, donne des chiffres inférieurs aux estimations actuelles. Les plus vieilles étoiles observées auraient moins de dix milliards d'années, alors qu'on évalue habituellement leur âge à plus de seize milliards d'années (1). L'univers pourrait donc être plus jeune qu'on ne le pensait. Harvey Butcher a effectué ses observations au moyen d'un spectromètre à très haute résolution de l'ESO (European Southern Observatory), situé à La Silla au Chili. Il a comparé les raies d'émission de deux éléments constitutifs de l'atmosphère des étoiles : le néodyme, stable, et le thorium-232, radioactif, dont la demi-vie est de quatorze milliards d'années. En comparant les deux éléments, Harvey Butcher n'a pas constaté *d'« évolution détectable de la quantité de thorium-232 par rapport au néodyme »*, ce qui lui donne à penser que le thorium-232 a moins de dix milliards d'années.

(1) *Nature*, 9 juillet 1987.

UN SCANNER ITINÉRANT

L'imagerie médicale s'enrichit d'un appareil d'un nouveau genre, le premier scanner mobile européen, implanté dans un bus muni d'un blindage répondant aux normes de protection contre les rayons X : le Metromax de General Electric est la version mobile du CT-Max ; il dispose à son bord d'une alimentation électrique autonome et de l'équipement nécessaire au traitement des films.

Il y a en France un scanner *pour deux cent mille habitants* et nombre de malades ou d'hôpitaux de petite capacité ne peuvent donc y avoir accès. Le Metromax itinérant peut permettre à ces petits centres, ou à des groupes de radiologues, de bénéficier de cette technique de pointe à moindre coût, et sans doute, à terme, de supplanter les techniques de radiologie classiques, plus irradiantes et moins précises. Le coût de l'appareil ne dépasse pas celui d'une installation de radiologie conventionnelle. Le premier appareil fonctionne à l'Institut d'imagerie médicale de Montpellier.

LES INSECTES NE SUPPORTENT PAS LE TABAC

Un nouvel insecticide biologique a été réalisé par la société anglaise Agricultural Genetics. Le gène d'un inhibiteur enzymatique a été introduit dans le patrimoine génétique de plants de tabac, qui l'ont exprimé. Ce qui a conféré à ces plants une protection contre les insectes. En effet, cet inhibiteur enzymatique empêche les insectes de digérer les protéines, si bien qu'ils finissent par mourir de faim. La résistance des plants de tabac traités paraît de longue durée, et pourrait s'appliquer à diverses catégories d'insectes. Mais l'essai n'a, pour le moment, été effectué que sur les lépidoptères.

★ Agricultural Genetics, Cambridge Science Park, Milton Rd, Cambridge CB4 4BH, Grande-Bretagne.

Un palais juif en terre arabe

La France participe à l'audacieuse reconstruction, près d'Amman, d'une demeure patricienne érigée vers 180 avant Jésus-Christ.

IRAK-EL-EMIR
de notre envoyé spécial

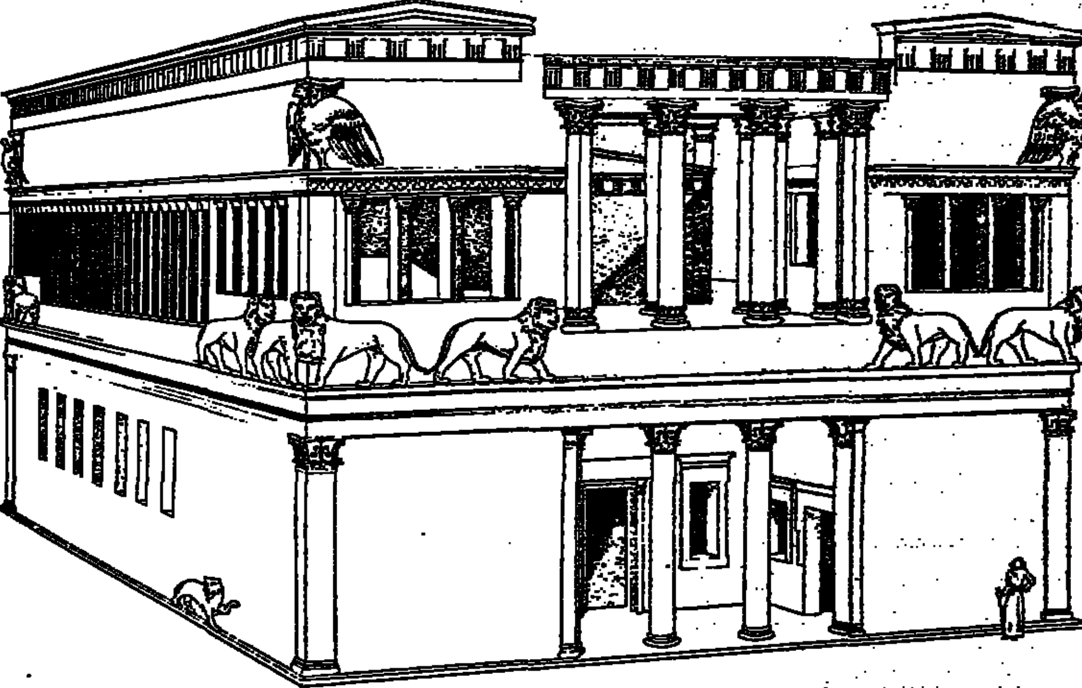
LA « falaise du prince ». A une vingtaine de kilomètres d'Amman, mais à l'écart de la grand-route, l'étroite vallée encaissée de l'oued Sir, où poussent l'iris noir et le peuplier gris-vert abrite depuis les années 20 des Bédouins sédentarisés se livrant sans en avoir l'air à de paisibles activités d'arboriculture et d'élevage. Au fur et à mesure qu'on avance sur la petite route soumise au serpentin du torrent, apparaissent, sur les parois rocheuses, des signaux antiques, ouvertures ou blocs taillés dans la pierre contrastant avec l'habitat léger contemporain, frugales maisons de brique que deux orangers suffisent à dérober aux regards.

Des sculptures colossales

Et puis, soudain, le vallon devient val, s'élargit, s'aplanit, s'éclaire et au ciel bleu écru s'adosse un vaste bâtiment aux allures de temple, en calcaire blanc, orné de panthères de brèche rose. *« Contrairement aux apparences c'est une demeure, patricienne évidemment, construite vers 180 av. Jésus-Christ, en pleine période hellénistique »*, explique François Larché, le jeune architecte du Centre national français de la recherche scientifique (CNRS), qui, depuis quelque dix ans, a consacré la majeure partie de son temps à la reconstruction du palais d'Irak-el-Emir.

En dépit des arguments politiques que pourraient éventuellement en tirer ses adversaires tant israélites qu'arabes, la Jordanie n'a pas hésité à encourager le relèvement, en terre arabe, d'un édifice qui fut bâti par un notable israélite, frère d'un grand-prêtre de Jérusalem. C'est en effet Hyrcan, prince lettré parlant araméen, hébreu et grec, l'un des héritiers de la puissante famille juive des Tobiades, célèbre pour sa fortune sur les deux rives du Jourdain dès le cinquième siècle av. Jésus-Christ, qui éleva Irak-el-Emir, estiment la plupart des spécialistes de cette période.

Y compris son coreligionnaire, l'historien militaire Flavius Josèphe qui, écrivant ses *Antiquités judaïques*, au premier siècle de notre ère, a décrit l'installation de Hyrcan, deux cents ans auparavant dans ce site âpre et romantique : *« Il s'y fit construire un manoir appareillé en pierre blanche, orné de figures sculptées colossales, et il l'entoura d'un bassin large et profond. »*. Lorsqu'il pleut d'abondance aujourd'hui, la maison de Hyrcan retrouve pour quelques jours son environnement aquatique d'antan.



Reconstitution du palais de Hyrcan. (Dessin de J.-P. Lange, IFAPO.)

Et ce, d'autant plus facilement qu'elle est, de nouveau, et pour l'essentiel, rebâtie mieux qu'à l'identique, avec les blocs d'origine et même quelques-unes des frises léonines géantes miraculeusement parvenues jusqu'à nous grâce à l'oubli jusqu'à sa redécouverte, en 1818, et sans doute aussi grâce au tremblement de terre qui, au quatrième siècle de notre ère, fit s'abattre la demeure comme un château de cartes.

Irak-el-Emir, que son inventeur appelait « Tyros », fut nommé par les colonisateurs arabo-musulmans, arrivés là au septième siècle, *Kasr-el-Abid* – « le palais du serviteur », par allusion peut-être à la fonction héréditaire de fermier des impôts en Palestine que les Tobiades avaient remplie pour le compte des pharaons Lagides d'Egypte, la dynastie de Cléopâtre la Grande. En effet, les occupants épisodiques qui, notamment sous Byzance, hantèrent ce palais, ne purent y effacer, dans la conscience et bientôt dans la légende populaire, le souvenir de Hyrcan le Munificent.

Le dauphin du roi Hussein

Et le malchanceux. Brouillé, peut-être à cause de ses goûts coûteux pour les belles choses, avec sa famille installée à Jérusalem, il fut en butte, sans doute aussi à cause de ses richesses, aux incursions des nomades d'Arabie et bientôt, bien plus grave encore, à l'armée du roi séleucide Antiochos IV. Comme vassal fidèle aux Lagides – ces autres épigones d'Alexandre le Grand qui avaient eu, eux, les dépouilles méridionales (Palestine, Egypte, etc.) du Macédonien, – Hyrcan, selon la tradition, craignit la vengeance séleucide, et se suicida dans sa thébaïde dont tous les aménagements intérieurs n'étaient sans doute pas achevés. Antiochos IV ajouta la propriété à ses domaines sans autre forme de procès.

C'est un autre prince, Hassan Ben Talal, dauphin officiel et frère du roi Hussein de Jordanie, ayant au moins en commun avec Hyrcan la passion des beaux-arts, qui a patronné et fait financer par l'Etat jordanien la reconstitution d'Irak-el-Emir, pratiquement achevée, en tout cas officiellement inaugurée, au début de cet été. Malgré les risques réels d'exploitation politique de l'entreprise, dans une région aux sentiments historiques et religieux à vif, la France avait apporté son concours scientifique et technique et accessoirement financier, aux Antiquités jordaniennes, à travers l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient (IFAPO), dirigé par Georges Tate.

« Le bâtiment est un rectangle de 37 mètres de long sur 18,50 mètres de large et 15 mètres de haut, construit probablement par un architecte alexandrin, ce qui fait du palais l'un des rares exemples connus, sinon le seul, de grande demeure hellénistique, telle que dut en connaître l'Alexandrie des Lagides », explique encore François Larché. *« Toutefois, le plan intérieur d'Irak-el-Emir est oriental, peut-être sous influence perse. La maison de ce Fouquet de l'Antiquité qui, lui aussi, finit mal, devait être à la fois simple et grandiose, une halte splendide sur la voie Jérusalem-Philadelphie, l'actuelle Amman, qui passait alors par les gorges du Sir »*, conclut l'architecte restaurateur en conduisant le visiteur sur l'une des collines pierreuses dominant le site.



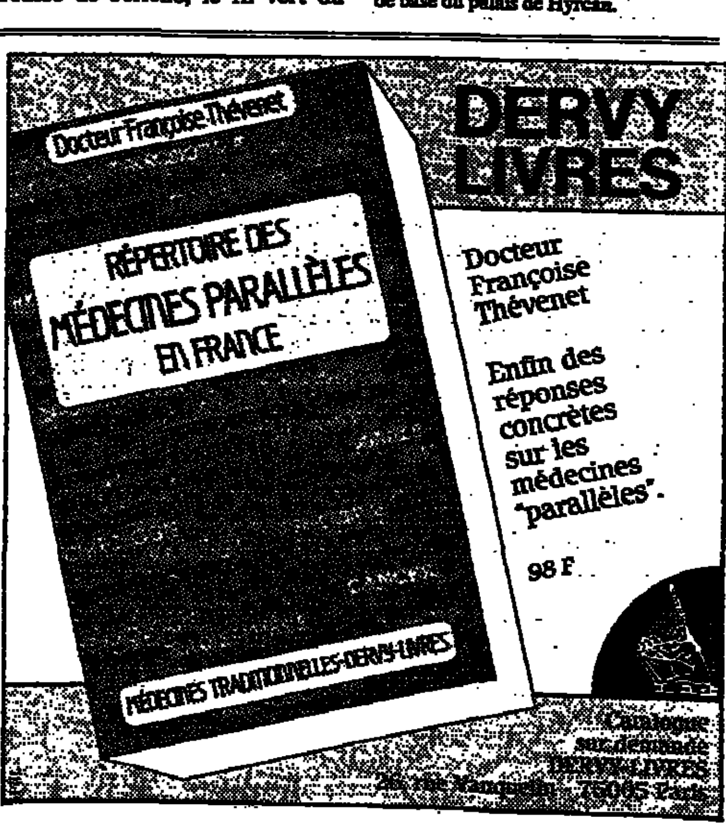
Le palais de Hyrcan, en cours de reconstruction.

De là-haut, la vue est royale ou plutôt biblique : à travers l'étamine de la brume de chaleur, l'œil apprend vite à reconnaître l'acier noir de la mer Morte, la tache rousse de Jéricho, le fil vert du Jourdain et même les tours de Jérusalem, comme si l'horizon avait des dents. En contrebas du cirque montagneux, le « palais du serviteur », accroche le soleil, dans sa conque de verdure, comme neuf, tel que Hyrcan certainement le vit et dont il profita probablement moins de dix ans.

Il reste à souhaiter que les autorités jordaniennes aillent maintenant jusqu'au bout de leur audacieux projet de réhabilitation et créent sans tarder, sous forme de mini-parc national, une ceinture *non aedificandi* autour du bâtiment, dont les terres adjacentes appartiennent aux paysans du cru. Certains ont déjà installé sans façon leurs maisonnettes dans l'ancien jardin de Hyrcan...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

★ Une brochure franco-arabe *Contribution française à l'archéologie jordanienne*, publiée en 1984 sous la responsabilité de l'IFAPO (dépendant du ministère français des affaires étrangères, siégeant à Beyrouth et disposant d'antennes à Amman [BP 374] et Damas), contient un article de François Villeneuve, de huit pages avec onze photos et croquis, consacré à Irak-el-Emir et ses environs. Cette année, les éditions Geuthner à Paris, doivent diffuser, pour le compte de l'IFAPO, deux volumes collectifs (150 pages de textes, 140 planches, 50 photos) sur Irak-el-Emir (articles de Faouzi Zaïeddine, Ernest Villa, Jacqueline Denzer, François Larché, etc.). Le site est, en principe, d'ores et déjà ouvert aux visiteurs. Le Louvre possède, depuis le dix-neuvième siècle, un chapiteau et un bloc de base du palais de Hyrcan.



RELIGIONS

Un haut lieu du Renouveau charismatique en France

Les disciples de Paray-le-Monial

PARAY-LE-MONIAL
de notre envoyé spécial

Assis sur un tronc d'arbre ou à même l'herbe, une trentaine de prêtres, étole violette sur l'épaule, confessent, sans désemparer, des pénitents. Nuit et jour, des hommes et des femmes de tous âges défilent devant le Saint-Sacrement d'une chapelle de couvent où, au dix-septième siècle, une jeune novice, Marguerite-Marie Alacoque, aurait eu des apparitions du cœur transpercé du Christ.

Chaque matin, chaque soir, les mêmes vont remplir la basilique romane pour réciter les laudes et les vêpres. A l'heure de la messe, sous un vaste chapiteau bleu, ils chantent, applaudissent, s'embrassent, lèvent les mains vers le ciel. Fin août, à l'heure des comptes, Paray-le-Monial aura battu un nouveau record de participation : dix-sept mille personnes, regroupées en quatre sessions d'une semaine. Elles étaient un millier à peine, il y a seulement dix ans.

Chef-lieu de canton de Saône-et-Loire, loin des grands axes bourguignons, Paray est presque introuvable sur une carte. Et pourtant, de plus en plus de pèlerins de Lourdes y font un crochet. Pour la session des familles, ils sont venus plus de deux cents d'Autriche, de Yougoslavie ou d'Irlande. Cinq cents Néerlandais étaient annoncés. On commence à venir d'Amérique du Nord...

Tenter, en cet endroit et dans les années 70, de restaurer la dévotion populaire au cœur de Jésus, noyée dans l'imagerie sulpicienne, relevait de l'inconscience. Dans leur stratégie de reconquête, les intégristes de Mgr Lefebvre voulaient en faire leur fief. Mais ils ont été doublés par les charismatiques (1). Aujourd'hui, Paray-le-Monial représente une sorte de phénomène nouveau dans l'Eglise de France.

L'été sur la prairie, on y croise des PDG et des chômeurs, des religieuses et des cardinaux, des mères de famille et des artistes (2), des traditionalistes et d'ex-chrétiens de gauche, des sceptiques qui arrivent sur la pointe des pieds, pour « faire un tour », et des mordus qui reviennent chaque année.

« Thermalisme » spirituel

Place forte de la communauté charismatique de l'Emmanuel, dont cinq prêtres déjà, malgré l'hostilité d'une partie du clergé diocésain, occupent la maison des chapelains, Paray-le-Monial voit son public, d'année en année, s'élargir et se diversifier. Sur la carte du « thermalisme » spirituel, la ville est devenue un grand lieu de cure. Les fidèles qui vont aux prières, aux « enseignements », aux « fraternités » (petits groupes de mise en commun) sont, disent-ils eux-mêmes, mal dans leur peau, mal dans leur Eglise, et souvent dans les deux.

Ils ne savent plus à qui se confier, disent s'ennuyer ferme le dimanche à l'église, ne plus oser y sortir un chapelet, se confesser, extérioriser leur foi. Ils ont rompu avec leur paroisse *« où l'on faisait trop de social »*. Ils veulent *« reprendre des forces »*. Les jeunes cherchent et ont frappé déjà, avant celle-là, à beaucoup de portes.

« J'avais mon petit mètre carré de christianisme bien tiède. A partir d'ici, j'ai remis Jésus-Christ au centre de ma vie », dit un cadre nantais qui vient tous les ans en famille. Paray, *« c'est le retour à une foi simple, un peu naïve, moins cérébrale »*, dit le cardinal belge Suenens, l'un des grands acteurs de Vatican II, qui ne passe pas pour traditionaliste et est devenu en quelque sorte l'ami de ces lieux que le pape lui-même a visités en octobre dernier.

On vient à Paray-le-Monial pour *« une rencontre personnelle avec le Seigneur »*, pour ressentir *« l'effusion de l'Esprit »*... On y parle de *« guérison »*, de *« conversion »*. Tel fidèle, directeur commercial de son entreprise, fait du *« marketing spirituel »* dans les avions ou les dîners d'affaires. Tel groupe organise tous les mardis après-midi, sur le pavé des Champs-Elysées, des réunions de prière. Tel prêtre souligne enfin la *« modernité »* de la dévotion au cœur de Jésus : *« Isolé, déraciné, l'homme d'aujourd'hui veut se sentir aimé, pardonné, consolé. »*

Le risque est de passer de la foi naïve à l'épanchement, de la prière à l'exhibitionnisme spirituel. Au fil des années, les animateurs charismatiques des sessions ont vu le danger : *« On ne cherche pas à se détacher du réel. Au contraire*, dit Hervé Catta, *on renvoie en permanence à la vie, à la paroisse, au syndicat, etc. »*

Paray-le-Monial n'est qu'une étape dans la stratégie des charismatiques. Déjà, la communauté de l'Emmanuel compte vingt prêtres, quatre-vingts séminaristes, des religieuses, une agence pour le tiers-monde, des « maisonnées » dans plusieurs villes d'Europe et cherche à s'installer aux Etats-Unis. Agissant à la manière d'un cabinet-conseil, elle se porte au secours des paroisses en difficulté, parfois appelée par l'évêque (3). Elle vient de créer une école internationale d'évangélisation – Jeunes pour Jésus – formant une nouvelle race de « missionnaires » : ceux-ci se rendent dans des paroisses, pendant une semaine, avec l'accord de l'évêque et du curé, y organisent des rencontres, lancent des groupes de prière, vont dans les écoles, les hôpitaux, etc. Des expériences ont commencé à Nantes, à Toulouse, en Belgique. Les demandes affluent.

Les charismatiques éveillent moins de méfiance qu'hier (4). Pour les uns, ce christianisme expansif et démonstratif est un retour en arrière. Pour les autres, il est la planche de salut d'une société déchristianisée et, dans l'immédiat, la manière la plus efficace de contrer les traditionalistes, qui fondent leur campagne sur la désertion des églises.

HENRI TINCQ.

(1) Inspiré du pentecôtisme, le Renouveau charismatique catholique est né il y a une vingtaine d'années. Ses membres pratiquent une prière spontanée et attachent une grande importance à l'Esprit saint,dont ils attendent dons et charismes.

(2) Suivi par deux mille personnes, un festival artistique chrétien a eu lieu pour la première fois du 3 au 7 juillet dernier à Paray-le-Monial.

(3) La paroisse de la Sainte-Trinité à Paris (neuvième arrondissement) a été confiée à des prêtres de l'Emmanuel par le cardinal Lustiger.

(4) On lira *les Nouveaux Disciples, dix ans après*, par Monique Hébrard. Le Centurion, 378 pages.

SPORTS

VOILE : Course de l'Europe

Troisième victoire du catamaran « Jet Services »

La quatrième étape de la Course de l'Europe disputée entre Dublin (Irlande) et Lorient a été remportée dimanche 26 juillet par le Français Daniel Gilard, dont c'est la troisième victoire consécutive sur son catamaran *Jet Services*. Les Lorientais, nombreux sur les quais malgré l'heure tardive, ont assisté à un tir groupé avec l'arrivée de Jean Maurel sur *Elf-Aquitaine*, puis en moins de trente-cinq minutes de Bruno Peyron sur *Ericsson*, d'Eric Tabarly sur *Côte-d'Or*, d'Eric Loiseau sur *Roger-et-Gallet* et de Philippe Poupon sur *Fleury-Michon*.

• Le Trinitain Gabriel Guilly sur *Guy-Cotten*, a remporté, lundi 27 juillet, la première étape de la course en solitaire du *Figaro*, Arcachon-La Corogne (Espagne), en parcourant les 330 milles de l'étape en 50 h 35 mn 31 s. Guilly, âgé de vingt-sept ans, a devancé de 3 mn 37 s, le Dunkerquois Pascal Leys et de 3 mn 57 s, le Lorientais Alain Gantier.

FAITS DIVERS

Dans l'Eure

Tentative d'assassinat

Une jeune fille âgée de quatorze ans habitant Saint-André de l'Eure, un petit village près d'Evreux, a préparé méthodiquement, avec son petit ami de dix-sept ans et un troisième adolescent de seize ans, un guet-apens pour tuer sa mère qui s'opposait à sa liaison. Celle-ci, une ouvrière de trente-huit ans, travaillant à l'usine Renault de Flins, grièvement blessée d'une balle de 22 long rifle tirée par le petit ami, a été transportée à l'hôpital de Dreux (Eure-et-Loir), où ses jours ne semblent pas en danger.

Dans l'après-midi du vendredi 24 juillet, les trois jeunes gens s'étaient embusqués au rez-de-chaussée de la petite maison de brique qu'habite la famille près du centre-ville. Le petit ami avait pour mission de tirer sur la mère, à son retour du travail, le deuxième garçon devant l'achever en cas de nécessité, avec un couteau de cuisine.

Le scénario ne se déroula pas exactement comme prévu. La mère reçu la balle dans la région du foie mais ne s'effondra pas, réussissant à sortir de la maison et à alerter une voisine. Les deux jeunes gens s'étaient enfuis tandis que la jeune fille tentait d'accréditer aux yeux des familiers la thèse d'un acte de voleurs surpris au cours de leur forfait. Interpellés par les gendarmes 1 kilomètre plus loin, les deux adolescents ont reconnu très vite les faits et expliqué qu'ils avaient agi en plein accord avec la jeune fille.

REPÈRES

Mauvais temps

Chaud et froid sur l'Europe

La vague de chaleur qui touche actuellement les rives orientales de la Méditerranée est assimilable à une catastrophe naturelle. M. Georges Alexandre Mangakis, ministre grec de la santé, a indiqué, le lundi 27 juillet, que l'on avait recensé 585 décès supplémentaires dus à la canicule dans les seuls hôpitaux de la région d'Athènes. Le bilan total pour l'ensemble du pays sera vraisemblablement beaucoup plus lourd. En outre, un hélicoptère de l'armée qui était allé chercher dans les îles des personnes souffrant de coup de chaleur s'est abîmé dans la mer Egée avec neuf malades et membres d'équipage à bord. En Italie, le bilan officiel provisoire s'élève à 48 morts par déshydratation.

En revanche, les pays d'Europe du Nord s'enrhument. En Grande-Bretagne,le thermomètre est descendu à 11 °C ; en Belgique, le mois de juin a été le plus froid depuis un siècle, et au Danemark on se livre au marché noir pour obtenir des places sur les avions à destination de la Méditerranée. L'Autriche et le nord de la Yougoslavie subissent des tempêtes de pluie et de grêle qui causent d'importants dégâts aux routes et aux cultures.

Incendies

Alerte maintenue sur la Côte d'Azur

L'intervention d'importantes forces terrestres et de bombardiers d'eau de la base de Marignane ont permis de maîtriser les violents incendies qui s'étaient déclarés dans les Bouches-du-Rhône et le Var. 1 800 hectares de végétation ont été détruits, notamment à Aureille (Bouche-du-Rhône) et sur le mont Faron (au-dessus de Toulon), tandis que l'on enregistre d'importants dégats matériels aux abords de La Seyne (Var). L'origine de ces incendies n'est pas déterminée, mais, pour les pompiers, la responsabilité de pyromanes semble évidente.

Au quartier général de la sécurité civile, l'inquiétude demeure : le mistral a desséché les sols et la zone rouge s'est étendue. Malgré l'accalmie, de nombreuses unités restent en alerte permanente.

« Titanic »

La mission française accusée de « piraterie »

Le *Titanic* livre ses premiers « trésors ». Lors de sa deuxième plongée d'exploration, le *Nautile* – petit sous-marin de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) – a permis la récupération, le 26 juillet, de treize objets (de la vaisselle et une bouteille) dans le paquebot englouti depuis 1912 au large de Terre-Neuve.

Les plongées du *Nautile* soulèvent cependant de nombreuses protestations. Après des Américains (*le Monde* daté 26-27 juillet), ce sont maintenant des Britanniques qui s'élèvent contre cette *« piraterie odieuse et sans cœur) »*, selon les termes de deux députés de Londres. L'un d'eux, le conservateur Geoffroy Dickens, souligne que *« ces aventuriers sont en train de profaner une tombe »* et estime que le secrétaire du Foreign Office devrait *« immédiatement prendre contact »* avec son homologue français pour mettre fin à cette opération de récupération.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Dalila et Daniel HOIBIAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Elsa

le 27 juin 1987.

Collège Cévenol,
43400 Le Chambon-sur-Lignon.

Décès

– Nous avons la douleur de faire part du rappel à Dieu du

chanoine
Michel ANGLÈS d'AURIAC,
curé de la paroisse
Saint-André de Grenoble,
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le 17 juillet 1987, à Saint-Martin-d'Uriage, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 juillet à Grenoble.

De la part de :
M. Henri Anglès d'Auriac,
son frère,
Mme Jean Anglès d'Auriac,
Mme Paul Anglès d'Auriac,
Mme Henri Anglès d'Auriac,
ses belles-sœurs,
Ainsi que de tous ses neveux et ses cousins.

6, rue Hector-Berlioz,
38000 Grenoble.

– Hélène Bailly,
son épouse,
Odile Beaufumé,
sa fille,
Anne et Isabelle Beaufumé,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

René BAILLY,
sociétaire
de la Société des gens de lettres,
secrétaire général du Prix Balzac,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
des Arts et des lettres,

survenu le 24 juillet 1987, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le défunt ayant fait le don de son corps à la science.

Une messe sera célébrée en sa mémoire ultérieurement.

25, rue Gassendi,
75014 Paris.
24, rue Boileau,
75016 Paris.

[Né le 16 février 1910, à Paris, René Bailly a été rédacteur littéraire aux *Dictionnaires Larousse* (1940-1957), secrétaire général de la rédaction, critique littéraire et dramatique du *Larousse mensuel* (1948-1957), attaché à la direction de *Sonorama* (1958-1960), secrétaire de rédaction (1960), puis chef du service des programmes (1967-1975), critique littéraire (1965-1980) et dramatique (1970-1983) de *Télé 7 jours*. Membre du comité directeur du Syndicat de la critique dramatique de 1952 à 1983, il était sociétaire de la Société des gens de lettres depuis 1947 et secrétaire général du Prix Balzac depuis 1970. Lauréat de l'Académie française et de la Société des gens de lettres, on lui doit plusieurs ouvrages, dont le *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, best-seller des dictionnaires méthodiques Larousse.]

– Le Havre.

Thierry et Prune Berge
et leurs enfants,
Christine Berge,
Sylvie Berge,
Gérald et Valérie Berge
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Janine BERGE,

survenu le 27 juillet 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 juillet 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul du Havre.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au Père-Lachaise, à 16 h 45.

Ils remercient profondément tous ceux qui l'ont aidée dans ses derniers mois dans la dignité et l'amitié.

2, rue Guy-de-Maupassant,
76600 Le Havre.
PFG Le Havre,
23, rue du Général-Leclerc,
Tél. : 35-42-01-90.

– Mme Félicité Mattéi-Daubriac,
M. et Mme Jean-Dominique Daubriac
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Amilhac,
leurs enfants et petit-enfant,
font part du décès de

Jean DAUBRIAC,
administrateur des services civils
honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 juillet 1987.

Il sera inhumé dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

164, rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris.

– M. et Mme Jacques Debry,
M. et Mme Jean Tiberghien,
Le professeur et Mme Gérard Debry,
M. et Mme Lucien Thiebault,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DEBRY,
née Yvonne Vautrin,

rappelée à Dieu le 27 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Saint-Maurice d'Epinal, le mercredi 29 juillet, à 14 h 15.

Inhumation à Bourgoin.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons : aveugles, 9, place de l'Atre, Saint-Vincent-de-Paul, Notre-Dame, 27, rue Thiers, 88000 Epinal.

31, rue de la Préfecture,
88000 Epinal.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Louis Dreyfus,
son époux,
Jean-Paul Dreyfus,
Patrick et Marie Dreyfus
et leurs enfants,
Jean-François et Monique Dreyfus
et leurs enfants,
Catherine Dreyfus et François Signoles
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lebovic, Dreyfus et Daumas,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Colette DREYFUS,
née Monteux,

survenu le 20 juillet 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

4, rue de la Bienfaisance,
75008 Paris.

– M. et Mme Jean Pantaloni-Ensegnat,
ses enfants,
M. Marc Pantaloni,
M. et Mme Alain Pantaloni,
ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Baron,
ses neveu et nièce,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
Irène et Marie-Maude,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne ENSEGNAT,
née Peyrou,

survenu à Maurs, le 27 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 juillet, en l'église de Maurs (Cantal).

30, rue Ernest-Renan,
75015 Paris.
6, rue des Ferrandies,
15600 Maurs.

– M. et Mme François Godinot,
ses parents,
M. et Mme Yves Godinot
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Viry
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Bouquet,
Mme Henri-Paul Leflon
et ses enfants,
M. et Mme Dominique Touvet
et leurs enfants,
M. et Mme Luc Godinot
et leurs enfants,
M. et Mme Guy de Mas Latrie
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Briffoteaux
et leurs enfants,
M. Antoine Godinot,
M. et Mme Jacques Piton
et leurs enfants,
ses frères et sœurs
Et toute la famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Philippe GODINOT,

survenu dans sa trente-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-François-d'Assise, à Paris et l'inhumation a eu lieu à Haironville (Meuse), le 24 juillet 1987.

16, rue François-1er,
52100 Saint-Dizier.

– Mme André Joly,
M. et Mme Jean-François Bliècq
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Joly
et leurs enfants,
Mlle Véronique Joly
Et la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André JOLY,
professeur émérite à la faculté de droit
et des sciences politiques de Caen,

survenu le 23 juillet 1987, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées le 25 juillet, à Sassy, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue du 11-Novembre,
14300 Caen.

– Mme Jean Lallemand,
M. et Mme Michel Lallemand,
Benoît et Christelle,
M. et Mme Paul Minelle,
Nicolas, Sophie, Frédéric et Christophe,
M. et Mme Yves Lallemand,
Xavier, Thierry et Bruno,
M. et Mme Jean-Luc Lallemand,
Camille, Violaine et Maroussia,
M. et Mme Philippe Treulet,
Vincent et Julien,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Thérèse Lallemand,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le samedi 25 juillet 1987, à Hermonville, dans sa soixante-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise, du

docteur Jean LALLEMAND,

ancien interne des hôpitaux de Paris,
chirurgien des hôpitaux honoraire.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu le mercredi 29 juillet 1987, à 15 heures, en l'église d'Hermonville (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue Clovis,
51110 Reims.
8, place de la Mairie,
51220 Hermonville.

– Mme Julienne Lecomte,
Mme Paulette Lecomte,
sa sœur,
Le colonel Angelini,
Françoise et Claude Menard,
ses filles,
Jean-Pierre et Evelyne Menard,
son fils et sa belle-fille,
Olivier, Muriel, Eric, Sophie, Philippe, Marie-Pierre, Céline, Lucie,
ses petits-enfants,
Michel Menard,
son neveu,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MENARD,
née Lucienne Lecomte,

survenu à Antibes, le 25 juillet 1987.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière Saint-Pierre à Marseille.

Villa Soumaré,
Traverse Record,
06600 Cap-d'Antibes.

– Mme Guy Rigoulot,
née Danielle Boyer,
son épouse,
Mme veuve Roger Rigoulot,
sa mère,
Les pasteurs Donte et Roland Rigoulot
et leurs enfants,
ses frère et belle-sœur, neveu et nièce,
Les familles parentes et alliées,ont la douleur de faire part du décès de

Guy RIGOULOT,

survenu dans sa cinquante-septième année.

Le service religieux sera célébré le samedi 1er août, à 10 h 30, en l'oratoire de Meslières (Doubs).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Viansson-Ponté,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charlotte-Françoise
VIANSSON-PONTÉ,

survenu le 27 juillet 1987, à l'âge de quarante-quatre ans.

Une pensée est demandée en souvenir de

Pierre VIANSSON-PONTÉ,

son père,
décédé le 7 mai 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Séverin, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e, suivie de l'inhumation, qui aura lieu au cimetière de Bazoches-sur-Guyonne, Yvelines.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, square Adanson,
75005 Paris.
5, place Paul-Painlevé,
75005 Paris.

Remerciements

– Roye.

Mme Henri Gillet,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de

M. Henri GILLET.

– Claude et Roland LAURETTE
Et leur fils Ivan,
très touchés par les témoignages d'affection et de sympathie manifestés lors du décès de leur fille et sœur

Muriel,

remercient tous ceux et toutes celles qui ont partagé leur douleur.

21, avenue Julien,
06100 Nice.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés .... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

DIGITAL EQUIPMENT, leader mondial des systèmes informatiques en réseaux, augmente considérablement ses activités de support, production de modules d'ordinateurs, intégration des systèmes informatiques et suivi des sous-traitants européens fabriquant des périphériques. L'unité d'industrialisation du Centre Technique Europe, situé sur le Parc Scientifique de Sophia-Antipolis participe largement à cette croissance et recherche :

INGÉNIEURS DE PRODUCTION
méthodes, test, process...

INGÉNIEURS SPÉCIALISÉS PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEURS ET P.C
Firmware, Vidéo, Imprimantes

INGÉNIEURS ASSURANCE QUALITÉ

RESPONSABLE GESTION PRODUITS FINIS

INGÉNIEURS COMPOSANTS ET SOUS-ENSEMBLES
électroniques, électro-mécaniques.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
spécialisation matières plastiques.

ANALYSTE PROGRAMMEUR
VAX, VMS.

TECHNICIENS DE PRODUCTION
méthodes, test, process...

TECHNICIENS CONTRÔLE QUALITÉ
fabrication, analyse de défaillances.

Nous souhaitons très rapidement rencontrer des candidats expérimentés souhaitant évoluer dans un environnement international de pointe. La capacité à travailler en équipe, l'autonomie, la créativité, l'adaptabilité à un secteur en forte croissance ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais seront des critères de sélection déterminants.

Merci de nous faire parvenir votre candidature sous référence MANUF, à DIGITAL EQUIPMENT, Centre Technique Europe, Division du Personnel - B.P. 29 Sophia-Antipolis 06651 VALBONNE Cedex France.

Digital : un choix de société

digital

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

POUR LES EQUIPEMENTS DE TESTS BULL ENGAGE UN JEUNE INGENIEUR PROJET (Angers)

Dans le cadre de l'introduction de techniques nouvelles l'établissement d'Angers recherche un **INGENIEUR PROJET EQUIPEMENTS DE TESTS,**

Diplômé d'une grande école généraliste, vous maîtrisez l'électronique et justifiez si possible de quelques années d'expérience réussie dans le secteur industriel.

Vous assurerez la conduite de projets visant à mettre à la disposition de la production des équipements de tests, conçus et développés en interne ou sous-traités.

Vous aimez ces contacts ? Rejoignez-nous !

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence M 256 à ANNE TRUC - Service Recrutement - BULL - 331, avenue Patton - 49005 ANGERS Cedex.

Bull



SOURCES

GROUPE SYSECA

SYSECA (350 MF de CA, 1.000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience.
Vous désirez exercer votre action dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 272 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

SYSECA SELECTION

PME RHONE ALPES — RESEAUX SOUTERRAINS, VOIRIE DE SURFACE - filiale d'un des premiers groupes français du BTP, recherche deux



CHARGES D'AFFAIRES

pour renforcer et développer son infrastructure dans le Sud-Est. Ils auront la responsabilité d'une sub-division de travaux publics pour laquelle ils devront assumer le commercial, les études et le contrôle technique de l'équipe de production en liaison avec la Direction Générale.

Ce poste s'adresse à des Ingénieurs diplômés ayant au moins 5 ans d'expérience dans la profession.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 4909/LM, à

MÉDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra

digital design

Pour faire face à son fort développement, DIGITAL DESIGN, société HIGH-TECH engage :

1 INGENIEUR SYSTEME
ayant 5 ans d'expérience sur 68000, 68020 et UNIX.
Niveau requis : 3ème cycle universitaire
(réf. 07 VI 1)

1 TECHNICO-CIAL
avant-vente en traitement d'images numériques.
Niveau requis : Ingénieur. (réf. 07 VI 2)

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo (retournée) et prétentions, en précisant la réf. du poste choisi à la Direction du Personnel - DIGITAL DESIGN 17, Avenue de Norvège - 91943 LES ULIS

Lectra Systèmes

Conception - Fabrication - Commercialisation de biens d'équipement haute technologie - Croissance annuelle 50 % - 17 filiales - 80 % du C.A. à l'export -.
Moyenne d'âge de l'effectif 28 ans.

Notre ÉQUIPE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (100 personnes) recrute

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Réf. IE 5200

Diplômé d'une école supérieure d'électronique, vous connaissez bien l'ASSEMBLEUR 68020 et les processeurs graphiques.
Chargé de la conception et du développement de produits graphiques.
- contrôleurs et terminaux graphiques intelligents d'architecture avancée
- caméras CCD et moniteurs couleur,

vous serez aidé dans votre mission par une équipe de techniciens dont vous aurez la responsabilité.

Vos points forts : disponibilité, enthousiasme et implication sont indispensables.

L'anglais est souhaité
Le poste est basé à Bordeaux, à pourvoir rapidement. Adressez votre candidature avec lettre manuscrite, CV et photo en précisant la réf. du poste à

LECTRA SYSTEMES S.A. Chemin du Marticot 33610 CESTAS.

INGENIERIE
TEMPS REEL
LOGICIEL DE BASE
TELECOM

Concevoir et réaliser des logiciels, c'est notre métier et c'est dans ce domaine, l'informatique industrielle temps réel, que nous investissons.
Nous recherchons à PARIS, GRENOBLE des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

- **INGENIEURS LOGICIELS**
Débutants ou première expérience (1 à 3 ans) connaissant langage C, 68000, UNIX, MSDOS.

- **INGENIEURS COMMERCIAUX**
Expérience souhaitée.

Vous évoluerez dans une ambiance humaine et technique high tech (formation, projets, clients). Votre rémunération sera attractive et votre poste évolutif.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à SILICONE - Chemin des Prés - 38240 MEYLAN.

GROUPE SYSECA

SYSECA (350 MF de C.A., 1.000 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs), est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale. Nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Sur la base d'une clientèle existante, vous élargirez la prospection, la promotion et la négociation de nos produits et services, auprès de services techniques et de centres d'études et d'expérimentation relevant :

- de la Délégation Générale à l'Armement.
Ce poste exige une mobilité géographique entre PARIS et TOULON. Réf. 273
- d'organismes et d'industries travaillant dans le domaine aéronautique et spatial.
Ce poste requiert une mobilité géographique entre PARIS et TOULOUSE. Réf. 274

De formation INGENIEUR GRANDES ECOLES, avec une expérience en développement de systèmes informatiques, les candidats doivent faire preuve d'une grande motivation pour s'orienter vers une carrière commerciale ou la développer.

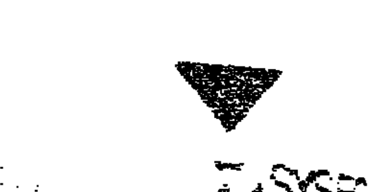
La connaissance des milieux d'activité constitue un atout important.

Merci d'adresser votre candidature, en indiquant la référence choisie à SYSECA SELECTION - 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex. Discrétion assurée.

SYSECA SELECTION

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES



BTP BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE Agence de Lille

Une banque de 400 personnes, spécialisée dans la gestion des produits financiers et dans les produits et services bancaires destinés aux entreprises du bâtiment et des travaux publics recherche un **Responsable de l'organisation administrative agence de Lille et exploitant d'un portefeuille d'entreprises.**

- Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (gestion, finance, ITB...) et bénéficiez de 5 années d'expérience minimum dans le domaine de l'exploitation (le suivi du risque, le suivi administratif des dossiers de crédit CT).

- Vous êtes précis et méthodique et bien organisé (une attirance pour la micro informatique est nécessaire).
Vous vous sentez apte à gérer un portefeuille d'entreprises et à le développer avec l'aide du Directeur de l'agence.

Les candidatures avec lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sont à adresser sous référence ORG à A.NOE - BTP, Departement des Relations Humaines - 253, boulevard Péreire - 75017 PARIS.

NORD DE LA FRANCE

Importante société industrielle, à vocation internationale spécialisée dans la transformation des produits destinés à l'automobile, désire engager un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

SA MISSION :
- La comptabilité générale et analytique ;
- Le contrôle de gestion et les études économiques ;
- La trésorerie et les relations avec les organismes financiers.

SON PROFIL :
- De formation sup. (HEC, ESSEC, SUP de Co...);
- Agé de 35/40 ans environ ;
- Familiarisé avec la fiscalité et le droit français, il possède une solide expérience exercée dans un service financier en milieu industriel.

Si cette offre vous intéresse, envoyer votre candidature (lettre manuscrite, c.v. détaillé et prétentions) à l'attention de Madame S. DOCK, C.E.O. Sélection
525, rue de Noyon
REMY
60190 ESTRÉE-SAINT-DENIS.

Discrétion et réponse assurées.

Premier constructeur français de détection incendie
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

avec évolution vers direction technique.

Vous êtes Ingénieur en Electronique et vous pouvez justifier d'une expérience réussie dans un projet technique complet. Imaginatif et curieux, vous savez aussi gérer un budget. Assisté d'une équipe de 10 personnes, vous aurez la responsabilité du développement des produits, depuis la conception des cahiers des charges jusqu'à l'élaboration des dossiers de fabrication.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à
D.E.F. - 20, rue de la République - 92170 VANVES
s/réf. D.T.1.

Pierre Lichau

STÉ SPÉCIALISÉE EN SIMULATION, IMAGERIE, INGÉNIERIE ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

recherche
pour son établissement de RENNES

- **INGÉNIEUR COMMERCIAL ou TECHNICO COMMERCIAL** (anglais indispensable).
- **CHEF DE PROJET** SYSTÈMES DE PRÉSENTATION D'IMAGES (VIDÉO, PROJECTEURS, AUTOMATISMES...).
- **INGÉNIEUR LOGICIEL** Pour développements de bases de données utilisables en imagerie de synthèse temps réel.

ÉCRIRE HAVAS EMPLOI nº 6 247 AT - B.P. 2009 X 35049 RENNES CEDEX (avec c.v.).

JEUNE CADRE RESPONSABLE PUBLICITE ET PROMOTION

ESC - formation Publicite et Marketing
+ 2 à 5 ans d'expérience Publicite et Promotion concernant des produits techniques (pour industries, Bâtiment, Genie civil, etc...).

Une société de 1 300 personnes, 6 usines (France, RFA, Suisse, Canada) produits evolues pour le Bâtiment et les Travaux Publics, recherche ce jeune cadre qui relevera directement du Directeur International des Ventes, et sera associe à la definition de toutes les actions de communication externe dans le cadre du budget annuel. Il supervisera la conception et l'exécution des outils d'aide à la vente (documentation, publicité, séminaires, medias, video, etc...).

Il assurera la representation de la Société (associations, séminaires professionnels, relations de presse, expositions) ainsi que l'assistance aux filiales etrangères dans son domaine de compétence. Anglais courant indispensable. Deuxieme langue souhaitée. Remuneration de bon niveau, évolutive.

Poste d'avenir stable. Résidence dans une grande ville universitaire de l'Est.

Adr CV detaille ss ref. 1261 a
seletec 67009 STRASBOURG CEDEX Conseil

La ville des MUREAUX
35 000 habitants
banlieue Ouest de Paris
CES — LYCÉE — LEP
recrute
DE TOUTE URGENCE

LE RESPONSABLE DE SA DISCOTHÈQUE

(C.A.F.B. exigé et connaissance de l'audiovisuel apprécié).

Il aura à créer et à dynamiser la discothèque dans la nouvelle médiathèque, à développer le secteur audiovisuel.

1 BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT

responsable d'un équipement de quartier (C.A.F.B. adulte ou jeunesse exigé).

Postes à pourvoir au 1er septembre 1987.

Envoyer candidature avec c.v. et photo d'identité à Monsieur le Maire, conseiller général des Yvelines, hôtel de ville, 78135 Les Mureaux Cedex.

LUCAS FRANCE S.A.
équipementier automobile
recherche pour son
Directeur Financier

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION

parfaitement bilingue anglais, sténos indispensables (franç., angl.). Expérience demandée. Libre rapid. Salaire motivant.

Env. c.v. + photo à LUCAS France, service du personnel 11, rue Lord-Byron, Paris-8e.

Vous êtes motivés et dynamiques. Vous cherchez à exercer un métier passionnant et rémunérateur. Le nº 1 dans son secteur vous donne la possibilité après un stage de formation de devenir l'un de ses

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)

à Paris ou région parisienne. Adr. c.v. et photo Nº 6 059 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75544 Paris Cedex 11.

ANNALYSTES PROGRAMMEURS IBM 38- GAP III, expérience minim. 3 ans sur ce matériel INSET- ETT 45-08-97-28, 20, rue Turbigo, Paris-2e.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
recherche pour son
CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

DES COLLABORATEURS

appréciant : – le contact avec les entreprises,
– l'accueil
– le travail en équipe.

Formation juridique exigée (Capacité ou DEUG) ainsi qu'une expérience des formalités d'entreprise (Greffe, URSSAF, services fiscaux, etc.)

Lieu de travail : Paris ou Nanterre ou Bobigny ou Créteil.

Adresser lettre manuscrite CV. photo et prétentions à **CCIP** – DPRS – 8, rue Chateaubriand 75008 Paris.

JEUNES DIPLOMES INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES

Vous souhaitez acquérir un savoir-faire de haut niveau
pour exercer un métier d'avenir.
L'Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherche en Production Automatisée
vous propose son année de spécialisation en

PRODUCTIQUE

- **Deux options :**
  - **G.P.A.O.** (Gestion de Production Assistée par Ordinateur)
  - **Ingénierie de la Productique**
- **Etude personnalisée du financement**
- **Statut Etudiant**

Appel gratuit (numéro vert)
05 05 05 49

ISERPA 122, rue de Frémur, B. P. 305
49003 ANGERS CEDEX

ISERPA

ELA MEDICAL (Groupe SYNTHELABO)

Premier constructeur français de stimulateurs cardiaques proche banlieue Sud de Paris recherche

pour son Service Marketing

UN CHEF DE PUBLICITE

pour prendre en charge, en liaison avec les chefs de produits et les agences, la conception, la réalisation et le suivi des actions et produits publicitaires.

A partir d'une véritable politique de communication qu'il devra élaborer et mettre en place, il devra créer les outils d'une information de haute qualité auprès de la clientèle et s'affirmer comme un élément essentiel de la création d'une image société.

De formation commerciale (marketing ou publicitaire) le (ou la) candidat(e) possèdera déjà une solide expérience (5 ans), si possible dans un poste équivalent et maitrisera parfaitement la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 932 MO
à l'attention de D. VOLTZ
SYNTHELABO
22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau

Filiale de l'un des plus Importants Groupes de Distribution recherche une

ASSISTANTE CHEF DE PRODUITS BILINGUE

Profil :
- 25 ans minimum.
- Maîtrise parfaite de l'ANGLAIS.
- Bac +2, Formation Supérieure (ESC...).
- Connaissances Micro-Informatiques.

Mission :
- Assister dans les Négociations Internationales le Chef de Produits.
- Assurer en étroite collaboration le suivi des dossiers Fournisseurs.
- Expérience indispensable.

Ce poste est basé à PARIS (15e).
POSSIBILITES D'EVOLUTION.

INTERMARCHÉ Les Mousquetaires de la distribution — REF. 07349/CRC

Envoyer lettre, CV, photo, à : **UNM**, **U**nion **N**ationale des **M**ousquetaires, Service **CRC**, Avenue Georges Baillot 91310 LINAS-MONTLHERY

Important BET régional souhaitant créer une agence à Toulouse

recherche

UN CHEF DE RÉGION ROUSSILLON/MIDI-PYRÉNÉES

Cet ingénieur grande école aura une bonne expérience en ingénierie du bâtiment et de l'aménagement, des dispositions commerciales et connaîtra déjà bien la région M.P.

Ecrire sous nº 8 743 M,
LE MONDE PUBLICITÉ.
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

SNEF ELECTRIC FLUX

MARSEILLE
recherche pour l'étranger

TECHNICIEN DÉPANNAGE ÉLECTRONIQUE

connaissant :
- VHF – UHF – HF
- RADIO TÉLÉPHONE faisceaux hertziens BLU.
- MULTIPLEXEUR.
- PROTOCOLE DE TRANSMISSION DE DONNÉES.
- LANGUE ANGLAISE.

MERCI TÉL. 91-02-54-54
service export.

IMPORTANT VOYAGISTE
région Rhône-Alpes
recherche

DIRECTEUR (TRICE) TECHNIQUE

Responsable de la fabrication des voyages pour individuels et groupes, France et étranger. Solide expérience exigée. Salaire motivant. Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire sous nº 8 755 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Ville de Sèvres
(Hauts-de-Seine)
recrute

RÉDACTEUR

titulaire d'une licence de droit public.
Salaire brut de départ 5 800 F. Adresser cand. manus. + c.v. dét. + photo à Monsieur le Maire, hôtel de ville, 92310 Sèvres, avant le 1er sept. 87.

DEMANDES D'EMPLOIS

Femme libérée toutes obligations cherche emploi région Nord. Etudie toutes propositions. Tél. : 42-37-38-98.

Jeune fille au pair Allemande ch. offre d'emploi en France, lieu indifférent. Placement et heures de travail à la convention. Contacter : Fa. Service-Ring GmbH, 5000 KOLN (COLOGNE) 80, Grafenmühlenweg (49 A). Tél. RFA 19-49-221-681310/681339 S.V.P.

Ing. école Centrale de Paris, format. complémentaire ICG arabe-anglais courant, Francais 43 ans, exp. de généraliste dont 11 ans comme resp. ccial export 4 continents rech. poste resp. export et développement d'affaires internat. ou de resp. de filiale à l'étranger.
Ecrire sous nº 8 756 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

Holographie publicitaire
Société spécialisée dans la production d'hologrammes offre à un annonceur l'opportunité de promouvoir ses produits dans un magazine français en première page de couverture (500 000 exemplaires).
Prix compétitif. Pour toutes informations écrire à : SDH, 14, rue du Midi, 1003 Lausanne (Suisse).

villégiature

A louer du 15 au 30-8, maison plein Luberon, gd confort. CANAC. Tél. : 90-76-81-25.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG 3 pièces, cuisine, w.-c., 610 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

7e arrdt

200 m² VERDURE
calme 47-03-32-44 matin.

9e arrdt

3 P. CFT 410 000 F
refait neuf. 42-52-01-82.

12e arrdt

BASTILLE 120 m²
Luxueus. aménagé liv. 55 m² + 1 ch., calme, sol., cour verdoyante, parkg. 45-46-26-25.

14e arrdt

AVENUE DENFERT
SUPERBE 6 p., 200 m² environ, excellent plan, GRAND STANDING. T. 45-26-99-04.

18e arrdt

2 P. CFT 189 000 F
refait neuf, 42-52-01-82.

20e arrdt

20e PYRÉNÉES petite maison + jdin, voie privée verdoyante, idéal couple ou célibat., 980 000 F, 45-46-26-25.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, bd Kœnig, près transports, vue Seine et Défense, imm. stdg 164 m², 2e ét., belle récept., serv., parking s/s, 2 caves. Libre rapide. 3 950 000 F. 47-22-83-37.

Province

TROUVILLE près casino, duplex tt cft, soleil, calme, 335 000 F. Tél. : 48-07-28-23.

Etranger

ITALIE 200 m de la plage sur côte Adriatique, à vendre 2 pièces, standing, rez-de-ch., jardinet, petit immeuble, 170 000 F, prix exceptionnel. Tél. 19-39-543-910-140 ou à Paris 43-32-97-97.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
recherche achat
APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS, PARIS RÉSIDENTIEL
TÉL. : (1) 45-62-16-40.

ACHÈTE COMPTANT
Studios ou 2 pièces même à rénover. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

7e studio rénové, libre août, 2 500 F CC. Tél. 32-28-86-37 après 20 heures.

Région parisienne

BOULOGNE/MOLITOR (92) appt de STANDING studio 63 m² r.-c., 4 877 F cc. A louer de suite. Tél. : 47-42-17-61.

SAINT-CLOUD (92)
Studio 51 m² r.-c 3 602 F cc. 5, rue des Gate-Ceps. Tél. 46-02-55-04 ; Studio 23 m² r.-c., 2 086 F cc ; 3 p., 128 m², 1er ét., 11 170 F cc. 1, rue des Gate-Ceps. Tél. 46-02-13-30 : 2 p. 70 m² 3e ét., 5 477 F cc ; 2 p. 70 m² 3e ét. 5 389 F cc ; 3 p. 124 m², 4e ét., 10 822 F cc, 7, rue des Gate-Ceps. Tél. : 46-02-11-37.

Importante société loue SANS COMMISSION immeuble récent tout confort 2 PIÈCES loggia 49 m², loyer 2 168 F, charges 845 F, parking 188 F. S'adresser gardien 278, r. Adolphe-Pajeaud, Antony, 9 h à 12 h / 14 h à 18 h ou tél. pr r.-vs 46-66-98-27.

LOUVECIENNES/PORT-MARLY maison indiv. 5 pièces, duplex sur jardin, garage, 7 000 F. SEFIGESTION 45-82-49-21.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

URGENT
Jeune fille arrivant sur Paris cherche à louer petit appartement meublé ou chambre chez un part., env. 1 200 F/mois. Me Pantin-Bobigny. Tél. heures bureau 48-30-11-72, p. 187, et après 20 h, 39-76-41-86.

immeubles

HONFLEUR env. 300 m² + 600 m² terrain, 995 000 F. Tél. : 48-07-28-23.

MONTMORENCY env. 750 m² dt 220 m² libres, 2 350 000 F. Tél. : 48-07-28-23.

pavillons

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE PAVILLON TRADITIONNEL sur 550 m², façade 22 m, garage, dépendances, nombreux arbres d'agrément, ensoleillé, calme.
Belle cuisine, salon-séjour (cheminée), s. de bains, w.-c., chauffage au gaz.
Possibilité d'agrandir.
Prix : 630 000 F.
Tél. : 60-16-04-22 après 18 h.

villas

63 MUROL 5' plage, vend maison stylée sur 1 400 m². Tél. : 73-88-64-99.

maisons de campagne

PÉRIGORD NOIR
15 km des Eyzies
MAISON EN PIERRE, 100 m² sur 2 nivx, cuis. aménagée, s. d'eau carrelée, 1 chambre au r.-de-ch. + poss. 2 chambres à l'étage, toit et murs entièr. ref., bonne isolation, terrain 9 000 m² (bois, pins, prairie). Prix 400 000 F, à débattre. Tél. matin 8 h à 10 h 43-60-83-91 ou écrire M. Rousseau, 17, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas.

propriétés

Vend très belle propriété 2 h 30 Paris entièrement clôturée, 15 p. + dépendances + 6 ha, parfait état, prix à débattre. Me BALTZINGER Robert Espagne, 55000 Bar-le-Duc 29-75-40-66.

VAUCRESSON (92) s/830 m² VILLA GD STDG 7 p. ppales, 2 gar., dépend., tt cft, 4 200 000 pptaire 64-90-72-15.

fermettes

Fermette forêt landaise, 50 km Bordeaux 2 ha bois 58-45-28-81 59-34-73-56 M. Escarpit, 7, av. Chasseur 33600 Pessac.

A SAISIR
VD CAUSE DÉCÈS
à 95 km Paris dir. aut. Sud
NEMOURS
S/TERRAIN 5 000 m² PAYSAGÉ CLOS, BELLE FERMETTE GATINAISE, pierre, tuiles pays, 200 m², 7 pièces, bains, w.-c., chff., dépendances + grange accolée, prix total 399 000 F, crédit 100 % sans apport. PAYABLE COMME UN LOYER 16-38-72-32 et après 20 h : 16-38-96-22-28, 24 h/24 h.

hôtels particuliers

91 BIÈVRE

12 KM PARIS 20' ÉTOILE
Hôtel part. de caractère dominant vallée de la Bièvre 590 m² sur 3 niveaux (ascenseur), terrasses panoramiques 157 m² sur terrain 4 500 m², garage 2 voitures.
Prix justifié 6 600 000 F. SIETRA (1) 47-83-24-28.

viagers

PRIX INTÉRESSANT
Me DENFERT-ROCHEREAU
Immeuble récent tout confort, 4e étage, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bns, balcon s/rue calme, w.-c., reste occupé par pptaire jusqu'en juillet 1990, loyer mensuel 4 500 F, 53, rue Liancourt, samedi-dimanche 15 h-18 h.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

DOMICILIATION dep. 80 F/ms Paris 1er ou 8e ou 12e ou 5e Constitution SARL 1 500 F/ht INTERDOM 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

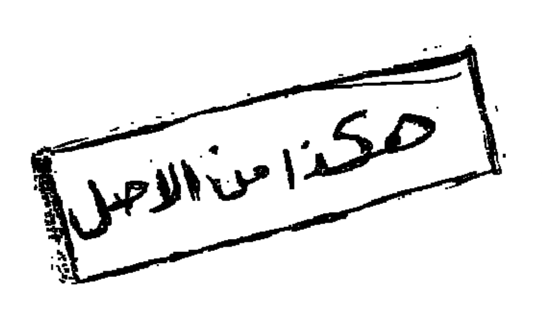
MURS LIBRES
Près rue du Poteau, 18e
CAFÉ-RESTAURANT
EXCEPTIONNEL 260 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

Vends restaurant pizzeria 80 places. Visite après 15 h sur rendez-vs. Prix : 2 000 000 F. Tél. 34-76-97-34 ap 10 h 30.

locaux commerciaux

Locations

A LOUER ou A VENDRE local artisanal ou commercial s terr. 2 000 m² couvert sur 1 000 m² avec bureaux, w.-c., douche, accès route principale. Situé en province (Vienne) près de POITIERS. Prendre contact au 49-87-70-01.



La CGE principal actionnaire de la Générale occidentale

La Compagnie générale d'électricité a repris, pour une somme estimée à 1,5 milliard de francs, les 51 % du capital que détenait M. James Goldsmith dans Trocadero Participations, un holding qui est l'actionnaire principal de la Générale occidentale (le Monde *du 27 juillet). M. Goldsmith reste propriétaire, par ailleurs, d'un peu moins de 5 % de ce qui fut l'un des pôles de son empire. En accord avec la CGE, il en demeure président.*

La Générale occidentale : un groupe diversifié

Avec 18,9 milliards de francs de chiffre d'affaires (exercice clos le 31 mars), la Générale occidentale est un groupe extrêment diversifié, présent dans plusieurs secteurs :

● La distribution alimentaire aux Etats-Unis, avec Grand Union (2,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour 1986-1987 et près de quatre cents magasins).

● Les forêts aux Etats-Unis (plus de 500 000 hectares), évaluées à 2,5 milliards de francs dans le dernier bilan.

● Le pétrole, avec Basic Resources International (Bahamas), qui exploite un gisement au Guatemala avec Hispanoil (qui a remplacé Elf Aquitaine).

● La communication en France, avec le groupe Express (700 millions de francs de chiffre d'affaires) et, depuis l'offensive de fin 1986, les Presses de la Cité.

La GO détenait également une société immobilière, la COGIFI, revendue au début de cette année, ce qui a dégagé une plus-value de quelque 170 millions de francs.

Les résultats de la GO sont en constante amélioration : 263 millions en 1984-1985, 392 millions en 1985-1986, 481 millions en 1986-1987, et pourraient s'élever, selon la charge d'agents de change Dufour-Kervern, à 690 millions en 1987-1988. Ce qui fait dire à la Compagnie générale d'électricité qu'elle réalise une *« excellente affaire »*, la capitalisation boursière (quelque 9 milliards de francs au cours actuel de 1 185 F) de la GO étant à ses yeux *« très modérée »*.

La CGE numéro deux mondial du téléphone

La Compagnie générale d'électricité (CGE), dirigée par M. Pierre Suard, est le deuxième groupe industriel français. Privatisée en mai dernier, elle est détenue désormais par quelque deux millions d'actionnaires. La stratégie de recentrage menée après la nationalisation en 1982 (sortie du BTP et des biens de consommation) lui laisse deux activités principales pour un chiffre d'affaires global de 80 milliards de francs en 1986 (et 132 prévus en 1987) et des profits de 1,16 milliard (part du groupe), deux activités principales :

● les télécommunications (Alcatel, Câbles de Lyon...), où le groupe qui fabrique des centraux téléphoniques et des équipements de transmission est le numéro deux mondial depuis la reprise l'an passé des actifs de l'américain ITT (83 milliards de francs de chiffre d'affaires attendu en 1987) ;

● l'énergie et les transports (Alsthom, Framatome, SAFT...), où le groupe fabrique des équipements de centrales classiques et nucléaires mais aussi des matériels de transport ferroviaire et de construction navale (35 milliards de francs attendus en 1987).

Un troisième pôle mineur est constitué par les services industriels (CGEE-Alsthom), informatiques (GSI) et financiers (Electro-financière).

Le groupe est engagé dans un double et difficile pari industriel : consolider sa place technique et commerciale dans le téléphone d'abord, faire face à la réduction des programmes nucléaires mondiaux ensuite.

Une opération aux objectifs mystérieux

Que vient faire la Compagnie générale d'électricité (CGE), championne du *téléphone* électronique, des centrales électriques et des locomotives dans la distribution alimentaire, l'exploitation forestière ou la presse ? Des deux côtés – vendeur comme acquéreur – on a bien du mal à y voir clair dans une opération où les caractéristiques financières, politiques et psychologiques se mêlent.

M. Goldsmith est à la tête d'un empire multiforme dont les sociétés de holding sises dans des paradis fiscaux (Liechtenstein, Panama, îles Caïmans) empêchent d'en tracer la carte avec précision. Mais un point est sûr : la Générale occidentale en est une des places fortes. C'est à elle qu'étaient apportés les butins des conquêtes du patron : Grand Union (distribution alimentaire) et Diamond (forêts) aux Etats-Unis, Basic (pétrole) au Guatemala, Presses de la Cité (édition) en France. Pourquoi Sir Jimmy vend-il ? Pourquoi ce libéral militant, comme il le déclare à qui veut l'entendre, vend-il maintenant alors qu'il avait renoncé à le faire en 1981, lorsque les *« rouges »* ont investi les palais nationaux ?

Même brouillard du côté CGE. Officiellement on fait savoir, rue La Boétie, au siège, que le groupe envisageait depuis longtemps de se redéployer vers les services. L'industrie – télécommunication et énergie – n'ouvre plus autant de perspectives que le tertiaire à l'orée du vingt et unième siècle. Soit. Mais autant l'on aurait pu comprendre un investissement dans l'exploitation des réseaux téléphoniques internationaux ou dans la maintenance des centrales nucléaires (deux domaines vers lesquels la CGE souhaite effectivement s'orienter), autant placer 1,5 milliard de francs dans la distribution de petits pois et dans des arbres américains paraît curieux.

En mars 1979 déjà...

L'affaire remonte à 1979, en mars. A cette époque, la CGE, présidée par M. Ambroise Roux, prend, à la surprise de tous, pour 100 millions de francs, environ 8,5 %, de la Générale occidentale, au travers d'une holding, Alphalec, créée à cet effet *(voir organigramme)*. M. Goldsmith conserve 60 % du capital de son affaire. Vice-président du CNPF, homme d'influence, se rêvant, comme beaucoup de patrons, magnat de presse, M. Roux espère-t-il mettre la main sur l'hebdomadaire *l'Express*, pièce de choix de l'empire de Sir Jimmy ? Il le nie : l'opération est *« purement financière »*, affirme-t-il, en ajoutant toutefois : *« Nous ne resterons sûrement pas un partenaire passif. »*

L'entente Goldsmith-Roux tourne court en 1981. La CGE faisant partie de la liste des nationalisées, son patron, violemment opposé à la politique socialiste, démissionne. L'État, nouveau propriétaire, entend mettre un terme à la politique de diversification financière de la CGE, et la recentrer sur ses points forts industriels. Le groupe conserve, néanmoins, ses parts dans la Générale occidentale, mais en y jouant un rôle officiellement passif. M. Roux reste dans l'ombre, cultivant ses amitiés au RPR, mais obtenant également ses entrées à l'Elysée.

M. Goldsmith avait, lui, pris les devants, liquidant ses participations françaises dans l'agro-alimentaire. Son groupe, en France, se réduit alors presque à *l'Express*. Sir Jimmy, admirateur du reaganisme, se tourne vers les Etats-Unis. En 1986, 70 % du chiffre d'affaires de la Générale occidentale proviendra de ce pays. A cette période, M. Goldsmith fait partie de la bande des raiders qui lancent OPA sur OPA à Wall Street. Dès qu'un titre augmente, l'on soupçonne Sir Jimmy. Il échoue sur Continental Group (assurances, énergie, emballage) en 1984 ; sur Goodyear en 1986 (il avait mis 5 milliards de dollars sur la table), mais tire du jeu de jolies plus-values. Il réussit sur Crown Zellerbach (produits forestiers), qu'il dépèce pour ne conserver, curieusement, que les forêts.

Le retour de la droite au pouvoir en France met fin à l'éclipse. A la CGE, M. Pierre Suard, gestionnaire à poigne, militant RPR, est nommé PDG, mais l'on note le retour de M. Ambroise Roux comme administrateur. Lié d'amitié avec M. Chirac et avec M. Balladur (à qui il avait offert un poste dans deux de ses filiales en 1974), M. Roux reprend toute son influence. Pour M. Goldsmith, qui appelle à voter pour le président du RPR dans un éditorial de *l'Express* avant mai 1986, la voie française semble de nouveau attrayante. OPA à Paris : il souffle à M. De Benedetti les Presses de la Cité, fin 1986.

Par dépit

Le climat, pourtant, tourne à l'orage. Sir Jimmy se plaint ouvertement du trop timide libéralisme du gouvernement. Les Presses de la Cité devaient devenir un grand européen de la communication. Hélas, la CNCL lui coupe les ailes en lui refusant la 5.

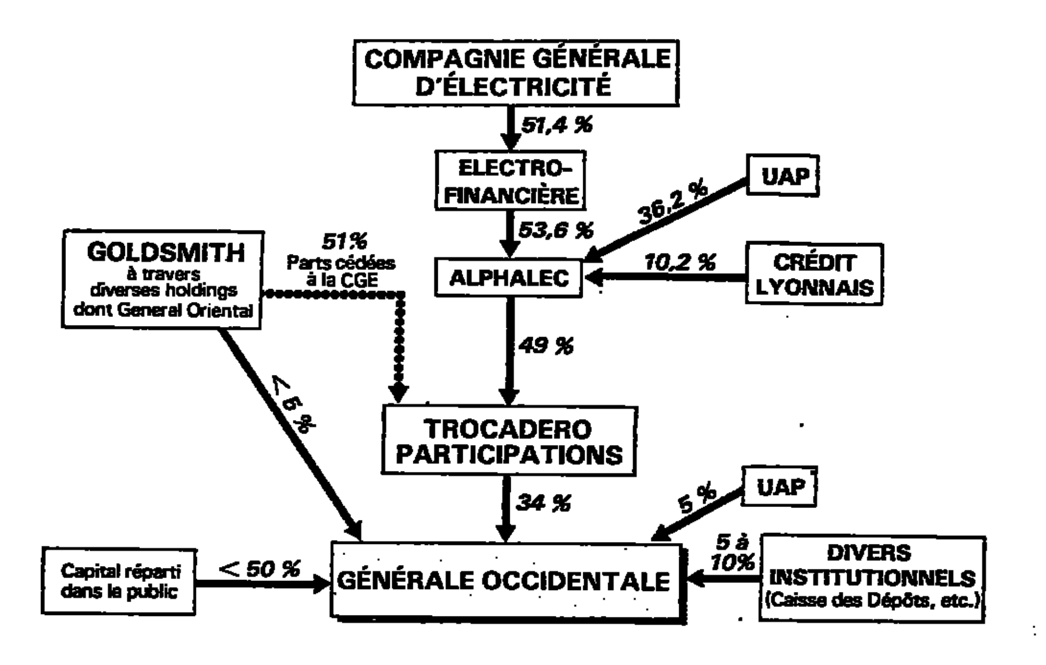
Faut-il, dès lors, trouver dans le dépit de Sir Jimmy l'explication de cette brutale et inattendue sortie, au profit de son ami Ambroise Roux ? Sans doute est-il coutumier de ces aller-retour financiers sans états d'âme, au gré de ses « coups de tête ». Reste aussi que M. Goldsmith cherchait de l'argent, sans aucun doute pour le réinvestir ailleurs. Où ? L'on parle de la Société générale de Belgique, liée justement... à la CGE (dans Alcatel et dans les Ateliers de Charleroi). Dans une interview au *Wall Street Journal* (28 juillet), M. Goldsmith indique d'ailleurs qu'une nouvelle association avec la CGE est possible...

Les conséquences politiques de l'opération ne sont pas non plus à négliger : M. Goldsmith était instable, proche tantôt de M. Chirac, tantôt de M. Barre. La reprise par la CGE ne se traduira sûrement pas par une mainmise sur *l'Express*. Mais force est de constater que le nouveau propriétaire est plus sûr pour le RPR... M. Chirac aurait donné un coup de téléphone lui-même à M. Goldsmith pour bénir l'opération.

Côté CGE, cette dernière reste aussi mystérieuse qu'elle l'était en 1979. M. Roux y a-t-il retrouvé tout son pouvoir ? L'entreprise, aussitôt privatisée, renoue-t-elle avec une « stratégie financière » qui fut si critiquée avant 1981 car considérée comme symbole du « mal industriel » français ? La réponse ne tardera sans doute pas. L'accord Roux-Goldsmith aura une suite. Le capitalisme français retrouve en tout cas ses travers politico-financiers des années 70.

ERIC LE BOUCHER.

LE CONTROLE DE LA GÉNÉRALE OCCIDENTALE



Les déboires médiatiques de Sir James

La liaison de Sir James Goldsmith avec les médias ressemble fortement à une histoire d'amour, qui peut être jalonnée de dépits ou engendrer de nouvelles stratégies. Une histoire vieille de dix ans : en 1977, le patron de la Générale occidentale rachète une partie des actions de la société éditrice du quotidien britannique le *Daily News*. Puis, dans la foulée, il prend le contrôle, au printemps de la même année, du magazine *l'Express* fondé en mai 1953 par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. L'intérêt du magnat franco-britannique pour l'hebdomadaire est manifeste. Même s'il représente une goutte d'eau dans son empire financier – moins de 1 % du chiffre d'affaires global de son groupe, – le journal peut lui servir d'étendard, car l'ancien étudiant du collège britannique d'Eton ne cache pas son credo en faveur du libéralisme.

La « une » de *l'Express*, paru avant l'élection présidentielle de mai 1981, déclenche d'ailleurs les foudres de Sir James : elle représente une photo de M. François Mitterrand et un dessin de M. Valéry Giscard d'Estaing vieilli... *« Une couverture jugée hostile à M. Valéry Giscard d'Estaing »* par le patron de l'hebdomadaire. MM. Jean-François Revel, directeur du journal, et Olivier Todd, rédacteur en chef partiront. La décision de M. Jimmy Goldsmith d'occuper l'ensemble de leurs fonctions provoque le départ d'une vingtaine de journalistes, dont celui de M. Max Gallo, et cela en dépit de la garantie d'indépendance apportée par la nomination à la présidence du comité éditorial de Raymond Aron, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort.

Des projets déçus

L'été dernier fut l'occasion pour Sir James Goldsmith de donner un nouveau coup de fouet libéral à *l'Express*, qui s'est enrichi en 1982 de l'apport au groupe du magazine *Lire*, qui appartenait à l'Expansion. En juin dernier donc, le groupe l'*Express* passe à la vitesse supérieure : M. René de Laportalière, fondateur de la Fondation de la liberté (dont font partie MM. Louis Pauwels, directeur du *Figaro Magazine* et du *Figaro Madame* et Michel Massenet, conseiller d'Etat), devient directeur général, tandis que M. Alain Dumait, maire UDF du deuxième arrondissement de Paris, devient son consultant. De nombreux journalistes – dont M. Christian Fauvet, alors chef du service politique – décident de quitter l'hebdomadaire, alors que le groupe lance à la rentrée ses quatres « hebdomensuels ».

Mais M. Goldsmith caresse d'autres projets : la télévision et la création d'un grand quotidien national. Après avoir lorgné vers TF 1, ce sera finalement sur la Cinq que le patron de la Générale occidentale jettera son dévolu. *Mené tambour battant*, parallèlement à la reprise des Presses de la Cité et d'un « raid » sur Goodyear, le dossier de la Cinq concocté par Sir James sera finalement écarté par la commission nationale de la communication et des libertés au profit de celui présenté par le tandem Hersant-Berlusconi.

Sir James n'en a cure : sous son égide, les Presses de la Cité et le groupe L'Express prennent rang de nouveau grand de la communication. *« Il a la vocation d'être un des grands groupes internationaux dans le domaine de la communication, en France ou à l'extérieur »*, proclame alors un communiqué de la Générale occidentale, tandis que M. Goldsmith annonce être *« en route pour la constitution d'un grand groupe multimédia européen »*.

Sir James a échoué dans sa reprise de la Cinq. Et la privatisation de RMC-TMC, à laquelle il se serait intéressé, semble reportée *sine die*. Quant à *l'Express* et à ses quatre hebdomensuels, la diffusion est certes en hausse de 7 % en 1986, mais l'audience régresse (de 2 260 000 lecteurs en 1986 à 2 155 000 en 1987).

Dé dépit, Sir James aurait-il décidé de jeter le gant ? Malgré la cession de parts à la CGE, il conserve pourtant le titre de président du comité éditorial de *l'Express*, tandis que M. Bruno Rohmer, PDG des Presses de la Cité, devient aussi PDG de *l'Express*. A la rédaction, l'effet de surprise est total : le directeur des rédactions, M. Jean-Paul Pigasse, est rentré d'urgence, lundi, de ses vacances. Une réunion de la hiérarchie du journal a été fixée aussitôt. Au sein de la rédaction, où la « clause de cession » est ouverte du fait du changement de l'actionnaire principal, les supputations vont bon train. *« On connaît le bonhomme*, dit un journaliste. *L'opération que vient de réaliser Jimmy Goldsmith peut cacher une future OPA de sa part sur la Société générale de Belgique. Mais le passage de* l'Express *dans le giron de la CGE, via les Presses de la Cité, dont il dépend, peut aussi cacher une opération politique menée par les amis du RPR contre M. Raymond Barre, dont est proche Mme Gilberte Beaux, administrateur-directeur général de la Générale occidentale et bras droit de Jimmy Goldsmith. »*

Dépit ou stratégie ? Aux Presses de la Cité, comme à *l'Express*, on se perd en conjectures, ou on préfère se réfugier dans le mutisme. Quand à Sir James, il a déjà quitté le sol français pour l'Amérique centrale. Raison officielle : les vacances, à moins que l'imprévisible Jimmy prépare encore une opération dont il a le secret.

YVES-MARIE LABÉ.

Jimmy Goldsmith, carnassier de charme

(Suite de la première page.)

Il achète puis revend à la société Roussel des petits laboratoires Cassenne, et la fondation des Laboratoires Gustin- Milical, revendus beaucoup plus tard. En 1962, il amorce une longue collaboration avec un lointain cousin, Alexis de Gunzburg, et débarque de l'autre côté du Channel où il sera toujours chez lui, comme il l'est à Paris, parfaitement bilingue.

A Londres, il inaugure sa politique de « coups » dans l'agro-alimentaire, sa passion, où il inaugurera la « méthode Goldsmith » : acheter une société, pas trop cher, pour en racheter une autre, plus importante, par échange d'actions – et ainsi de suite. Ce faisant, il se lie avec un autre grand prédateur de la City, le célèbre Sim Slater, dont il renflouera les affaires entre 1975 et 1177, à la demande de la Banque d'Angleterre : un triomphe pour un homme n'appartenant pas à l'establishment et que la City suspectait et détestait.

Le voilà lancé dans une succession et une escalade d'opérations : Cavenham, Bovril, Lipton en Angleterre, en France la Générale alimentaire (Amora, la Pie qui chante, Vandamme) qu'il revendra à BSN. Aux Etats-Unis, la chaîne de distribution américaine Grand Union, fort profitable, le pétrole en Amérique centrale, où il soutire, habilement, 1 milliard de francs à Elf-Aquitaine, les forêts aux Etats-Unis, avec un deuxième pôle d'entente : la presse, notamment en France *l'Express*. Face aux observateurs éblouis, perplexes, sarcastiques *(« Il va se casser la gueule »)* ou inquiets, « Jimmy » joue le grand jeu de la séduction. *« Un peu financier, moi ? Mais je suis aussi industriel et je fais faire de bonnes affaires à tout le monde ! »*

Un ogre extraordinairement vorace

Voire... A Londres, certains actionnaires minoritaires ont de cuisants souvenirs...

Car Sir James n'est pas un tendre, c'est même un ogre, un véritable ogre, extraordinairement vorace, sous une apparence débonnaire, qui peut égarer, un instant, son interlocuteur. Lui qui est la plupart du temps insaisissable (il se matérialise souvent où et quand on ne l'imagine pas), il peut affecter de n'être nullement pressé pour s'entretenir chaleureusement avec un collaborateur, avec de temps à autre un grand rire jovial. Mais voilà ! Le carnassier ne dort jamais, comme en témoigne le malheureux cigare qu'il mâche et torture ou la pointe Bic qu'il mord férocement, à défaut d'autre chose. Dès qu'il rencontre la contradiction ou une difficulté, son œil bleu se durcit, ses propos claquent et font froid dans le dos, dans un grand bruit de mâchoire.

Au lendemain du 10 mai 1981, qui le plonge dans une véritable panique – apôtre de l'anticommunisme primaire (le mot est faible), il voit déjà les chars russes sur les Champs-Elysées, – Jimmy Goldsmith secoue d'importance les collaborateurs de *l'Express*, avec une sauvagerie qui fera partir Jean-François Revel : *« Vous me faites ch...* (textuellement). *Si je n'arrive pas à remettre de l'ordre, je considérerai que le journal est vicié et je m'en débarrasserai. »*

Aujourd'hui, Sir James veut, paraît-il, prendre du recul. C'est Mme Gilberte Beaux, son directeur général, *« un des meilleurs banquiers de Paris »* disait Jacques de Fouchier, qui l'assure candidement. En fait, notre homme a, tranquillement, amassé d'assez grosses liquidités, plusieurs milliards de francs, notamment dans sa filiale personnelle General Oriental Investments, domiciliée aux îles Caïmans, dans les Caraïbes, est tout prêt à frapper de la patte, comme ces léopards qui vont s'aplatir sous les fourrés, les yeux presque fermés, sauf une mince fente qui, dans le cas présent, luit d'un éclat bleu et implacable.

FRANÇOIS RENARD.

Apprenez l'ITALIEN
en vacances en TOSCANE
Séjours linguistiques
à Florence et à la mer
● Cours le matin ;
● Leçons d'information socio-culturelle l'après-midi ;
● Visites guidées.
Hébergement en famille d'accueil ou à l'hôtel.
Inscriptions et renseignements :
CENTRE KOINE
27, via Pandolfini
50122 FLORENCE
Tél. : 1939 (055) 280088
Rens. Nouvelles FRONTIÈRES
167, bd du Montparnasse
75014 PARIS. Tél. : 43-22-99-28



Economie

SOCIAL

Légère diminution du chômage en juin

Les effets du « traitement social »

Le chômage a légèrement diminué en juin, selon les statistiques mensuelles de l'emploi (– 0,6% en données corrigées des variations saisonnières). Une baisse due aux mesures pour l'emploi des jeunes et au « traitement social ».

Retournement de tendance ? La question se pose comme l'an dernier à la même époque : selon les statistiques mensuelles publiées le lundi 27 juillet, on comptait, fin juin, 2 645 000 demandeurs d'emploi, en données corrigées des variations saisonnières, soit 15 800 de moins qu'en mai.

En données brutes, 2 458 700 personnes étaient inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi : la baisse est de 63 700 sur le mois précédent, soit 2,5 %. Cette baisse se répercute sur le taux de chômage (au sens du BIT), qui s'établit à 11 %, contre 11,1 % en mai.

Des signes encourageants

Comme l'an dernier encore, le ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, a voulu se prémunir contre une déception ultérieure : *« Nous nous attendons à quelques difficultés en juillet et en août*, a-t-il dit lundi soir, *car nos moyens d'intervention sont limités pendant les mois d'été »* (en raison de la fermeture des entreprises et des centres de formation).

Mais le contexte est différent : il ne s'agit pas d'une cassure dans la courbe. Comme le souligne la note de présentation du ministère des affaires sociales, les données de juin confirment *« l'infléchissement observé depuis le début du printemps »* : elles font suite à une baisse équivalente en avril (– 0,6 % en données corrigées des variations saisonnières) et à une *quasi-stabilité* en mai (+ 0,1 %).

La stabilisation paraît donc se confirmer, alors qu'en 1986 elle résultait d'erreur de systèmes informatiques entraînant une sous-estimation du nombre des demandeurs d'emploi. Sur un an, la progression n'est plus que de 4,8 %.

Cette stabilisation est largement le résultat du traitement social, et particulièrement des mesures prises en faveur des jeunes. Parmi les sorties de fichiers de l'ANPE, le nombre des entrées en stage a augmenté de 8 % en juin et de 77 % par rapport à l'année précédente, et, sur le flux mensuel, 64 681 jeunes ont bénéficié en juin des différents dispositifs du plan emploi jeunes – près de *5 000* de plus qu'en *mai*, malgré l'approche des vacances. Aussi n'est-il pas étonnant que le nombre de demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans diminue légèrement : 843 000 contre 849 400 en mai en données corrigées des variations saisonnières. Le mouvement devrait s'amplifier en septembre.

Quelques signes encourageants apparaissent cependant dans les résultats de juin. D'une part, les placements et les reprises d'activité sur le mois ont marqué un progrès (+ 15,1 % par rapport au mois précédent, + 3 % par rapport à juin 1986). D'autre part, la baisse des demandes d'emploi en stock ne concerne pas seulement les jeunes mais aussi les vingt-cinq-quarante-neuf ans (– 0,5 % par rapport à mai 1987), y compris les femmes, et ce pour la première fois.

Reste que parmi les femmes, a pu jouer l'effet de découragement déjà signalé par l'INSEE dans son étude récente (*le Monde* daté 26-27 juillet). Les retours en activité des femmes sont nettement inférieurs à ceux de juin 1986 (– 25,5 %), de même que les entrées de jeunes sur le marché du travail (– 14,5 %) : une baisse des demandes déjà enregistrée le mois dernier.

Quelques points noirs subsistent. D'un côté, les licenciements ne ralentissent pas – ceux pour cause économique ont augmenté de 6 % en un an, et de 14,6 % sur le mois précédent, – pas plus que les sorties de contrats à durée déterminée. De l'autre, si le nombre de demandeurs d'emploi depuis plus d'un an diminue très légèrement (– 1,1 %), ceux-ci représentent maintenant 33,6 %, et la durée moyenne du chômage a encore gagné quelques jours, atteignant 382 points. C'est évidemment sur ces chômeurs de longue durée que vont se concentrer les efforts du ministre des affaires sociales pour *« stabiliser le nombre de chômeurs en mars 1988 au niveau de mars 1987 »*.

GUY HERZLICH.

Accord de trois syndicats pour une contribution de l'UNEDIC au financement des préretraites

Innovation : pour la première fois, à partir du 1er novembre, l'assurance-chômage participera au financement des préretraites du Fonds national de l'emploi (FNE). M. Philippe Séguin a eu gain de cause : après le CNPF et la confédération des PME, trois syndicats (FO, CGC, CFTC) ont accepté les dernières propositions faites par la délégation à l'emploi, consistant à demander une contribution de 8 % à l'UNEDIC, permettant de réduire celles des entreprises et des salariés concernés sans augmenter celle de l'Etat (*le Monde* du 23 juillet).

Actuellement, les préretraites FNE, qui assurent au salarié pendant son emploi 65 % de son salaire brut antérieur, sont financées en moyenne à 50 % par l'Etat, à 9 % par l'entreprise et à 6 % par le salarié licencié (celui-ci verse la différence entre l'indemnité de licenciement et l'indemnité de départ en retraite). Dans le nouveau système, deux cas sont prévus : pour les entreprises au-dessus de cinq cent personnes, la part moyenne de l'Etat serait de 48 %, celle de l'entreprise de 5 %, celle du salarié de 3 % et celle de l'UNEDIC de 9 % ; pour celles de moins de cinq cents salariés, la contribution de l'Etat serait de 52 %, celle de l'entreprise de 3 %, comme celle du salarié, celle de l'UNEDIC de 7 %.

D'autre part, l'Etat va pendant les trois premiers mois (août, septembre, octobre) prendre à sa charge la part de l'UNEDIC, soit 345 millions de francs au total. Les conditions d'accès aux préretraites FNE vont être assouplies, revenant à la règle antérieure : il suffira d'avoir cotisé dix ans à un régime de sécurité sociale au lieu de quinze ans.

Ces gestes de bonne volonté, témoignant du désir de l'Etat de rendre plus attrayantes les préretraites, pour les salariés comme pour les entreprises ont décidé Force ouvrière, la CGC et la CFTC à répondre ou aux propositions du gouvernement. Celui-ci avait déjà pris une première mesure en faveur des retraités en les exemptant, dans la loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) des dernières augmentations de cotisation pour la sécurité sociale.

Les trois syndicats ont accepté sans enthousiasme : ils auraient préféré ne pas dissocier l'opération du règlement de la situation de l'assurance-chômage, qui va se trouver à la fin de l'année en déficit de 2 milliards de francs.

Les difficultés financières de l'assurance-chômage ne laissaient guère de choix : la proposition gouvernementale comporte une part de pari, mais elle offre un moyen *d'arrêter l'hémorragie provoquée* par certaines entreprises (Peugeot-Citroën au tout premier rang) mettant au chômage plutôt qu'en préretraite (au rythme de mille six cents par mois) les salariés âgés de plus de cinquant-cinq ans. Seul moyen : rendre les préretraites plus attrayantes. Ce sont ces données qu'ont souligné FO, la CFTC et la CGC, après avoir réuni leurs instances lundi 27 juillet dans l'après-midi, malgré la « faiblesse des concours de l'Etat » que déplore la CGC.

En revanche, la CGT avait, dès l'abord, dit non à un système qui, selon elle, *« obère les négociations »* de l'automne sur l'assurance-chômage, en faisant payer les actifs. La CFDT, à son tour, avait refusé une formule qui *« alourdit singulièrement les charges de l'UNEDIC sans que l'Etat s'engage clairement à contribuer au coût des transferts déjà supportés par l'UNEDIC »*.

G. H.

A l'occasion des départs du 1er août

Les équipages d'Air Inter en grève pour le « troisième homme »

Pour la septième fois, les pilotes et mécaniciens de la compagnie Air Inter se mettront en grève, le samedi 1er août et le dimanche 2 août, afin d'obtenir de la direction une période expérimentale de pilotage par trois hommes des futurs Airbus A-320, qui ont été conçus pour être pilotés à deux. La direction d'Air Inter maintient les vols prévus et prie les passagers de se renseigner avant le départ (tél. : (1) 45-39-25-25). Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Bernard Trilling, président du bureau Air Inter du Syndicat national des pilotes de ligne, explique qu'en échange de cette période d'essai, ses adhérents accepteraient d'augmenter leur productivité en réalisant cinq vols par jour au lieu de quatre.

« L'Airbus A-320 est un avion comme les autres »

« Avez-vous conscience que vos grèves destinées à défendre le pilotage à trois sont impopulaires ?

– Non, pour la bonne raison que le sondage auprès de nos passagers, réalisé par la Junior Entreprise de l'université Paris-Dauphine, montre une bonne compréhension du problème et même parmi les petits cadres bien pensants qui ne nous aiment pas, car, à 70 %, les personnes interrogées mettent la sécurité au premier rang de leurs préoccupations.

– Quelles sont les réponses de ce sondage qui vous semblent les plus caractéristiques ?

– A la question « Qui est le mieux placé pour décider de la composition d'un équipage ? », 61 % répondent que c'est le commandant de bord et 13 %, le président d'Air Inter. Ne croyez pas que toutes les réponses soient aussi favorables à nos thèses ; à la question « Pensez-vous préférable de conserver le poste d'officier mécanicien navigant dans les A-320 d'Air Inter ? », les oui sont 45 % et les non, 36 %. Dans l'ensemble, je crois que notre action n'est pas mal vue. Nos passagers comprennent que nous travaillons pour eux.

– Autrefois, on dénombrait cinq personnes dans le cockpit. Le radio et le navigateur ont disparu. Pourquoi ne vous êtes-vous pas battus pour conserver leurs postes ?

– Pendant la guerre, cinq membres d'équipages étaient à peine suffisants. J'ai moi-même piloté ainsi. Avec les largages de matériel, le pilotage, les hommes à surveiller, on ne chôme vraiment pas ! Il ne faut pas déterminer la composition d'un équipage en fonction d'un chiffre *a priori*, mais en fonction du travail à bord. Nous estimons que trois hommes sont nécessaires à bord des A-320 d'Air Inter pour des raisons de ponctualité et de rentabilité, car nous effectuons deux fois et demie plus de décollages que nos collègues d'Air France.

– L'A-320 n'est-il pas un avion « intelligent », qui affiche sur les écrans de contrôle la panne et sa cause que le mécanicien était autrefois obligé de chercher malaisément ?

– L'A-320 est un avion comme les autres. Lorsqu'il faudra couper un moteur, la répartition des tâches devrait rester la même. L'un des membres d'équipage surveillera la trajectoire de l'avion. Le deuxième lira la check-list des opérations à mener à bien. Le troisième exécutera l'arrêt du moteur. On croit que, avec les automatismes, il n'y a plus rien à faire. C'est faux. Il faut les surveiller et, en fin de compte, on doit exécuter.

– Aucune compagnie au monde, hormis l'australienne Ansett, ne fera piloter ses A-320 par trois hommes. N'êtes-vous pas gênés de vous singulariser par rapport à Air France ou par rapport aux compagnies américaines ?

– Aux Etats-Unis, c'est spécial. On licencie un millier de pilotes et puis on les rembauche aussi sec. Nos collègues américains ont dû donner leurs chemises. C'est du Grand Guignol. Je n'y crois pas ici.

Je constate qu'Air Inter a su développer le transport aérien intérieur sans concurrence et en épargnant l'argent des usagers.

– Votre président n'a-t-il pas dit qu'il perdrait son honneur s'il vous donnait satisfaction ?

– L'honneur de notre président n'est pas en cause. il nous répond qu'Air Inter doit faire comme ses concurrents. Nous disons : Non, restons nous-mêmes. Nous avons créé les tarifs bleu-blanc-rouge et l'atterrissage tous temps, et nous avons été copiés. Innovons encore une fois et pilotons à trois les nouveaux Airbus.

– Pour la première fois, vous avez offert une compensation au surcoût du maintien du mécanicien. Pourquoi ?

– Nous demandons que notre compagnie procède à un essai à trois qui permette enfin de vérifier si cette composition n'est pas la plus sûre et la plus rentable. Nous avons donc proposé d'effectuer, en échange, cinq vols par jour au lieu de quatre aujourd'hui, ce qui économiserait vingt-cinq équipages et 78 millions de francs par an. A comparer avec les cent trente mécaniciens supplémentaires et les 80 millions de francs de surcoût que la direction prédit en cas de pilotage à trois.

– Les aiguilleurs du ciel prennent le soin de ne pas pénaliser les départs en vacances par les arrêts de travail. Pourquoi avez-vous fait *exprès de faire grève pendant le* week-end du 1er août au risque d'être impopulaires ?

– Si nous ne choisissons pas certaines périodes où il n'existe pas de capacités de transport excédentaires, la presse écrira que notre mouvement n'est suivi qu'à 10 %. Nous y sommes contraints.

– Le ministre des transports a déclaré que le problème n'était pas de savoir si les compagnies françaises seraient compétitives en 1993, dans le cadre du Marché unique européen, mais de savoir si elles existeraient encore. Qu'en pensez-vous ?

– *No comment.* Ou plutôt, si ! Regardez notre sondage. Il s'est trouvé seulement 2 % de nos passagers pour estimer que le mieux placé pour décider de la composition d'équipage d'un A-320 était le *ministre des transports...* »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Agfa-Gevaert et PDM se marient par la bande

S'achemine-t-on vers un regroupement des productions occidentales de bandes magnétiques audio et vidéo ? Après le rapprochement opéré, en octobre 1985, entre Du Pont de Nemours et Philips, au sein de PDM (Philips Du Pont Magnetics), une société en joint venture, c'est au tour d'Agfa-Gevaert, filiale à 100 % de Bayer (RFA), de demander un ticket d'entrée dans l'association. La firme germano-belge vient de signer un accord avec PDM en vue de créer une filiale commune avec cette entreprise. Agfa détiendra 60 % de son capital, Philips et Du Pont 20 % chacun. Cette opération intervient quelques jours après la signature d'un accord de collaboration entre Agfa-Gevaert et BASF dans la recherche pour la mise au point de nouveaux produits.

Devant la sévère concurrence japonaise et des firmes du Sud-Est asiatique, les entreprises occidentales n'ont désormais plus les moyens de développer seules des articles (bandes magnétiques et cassettes) devenus de véritables commodités. Le salut pour elles est aujourd'hui dans la concentration pour y réaliser des économies d'échelle.

Bidermann veut céder Balsan au belge De Poortere

Le groupe français Bidermann envisage de céder sa filiale Balsan (moquettes) au groupe belge De Poortere. Cette cession est subordonnée à la consultation des partenaires de Balsan et à l'autorisation du gouvernement français. Balsan-Moquettes a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 252 millions de francs et un bénéfice de 12 millions de francs. Bidermann, spécialisé dans le vêtement masculin, qui recentre ses activités sur l'exploitation de produits de marque, a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 2,93 milliards de francs et un déficit de 80 millions de francs. La cession de Balsan contribuerait à financer l'extension du groupe.

André prend le contrôle des vêtements Adolphe Lafont

Le groupe des chaussures André, par l'intermédiaire de sa filiale Jalatte (chaussures de sécurité), vient de prendre une participation de 50 % dans le capital d'Adolphe Lafont, de Lyon (vêtements de travail). La société Textiles du Vermandois, qui possédait 68 % du capital, en conserve 18 %, le reste étant dans le public. Adolphe Lafont s'est diversifié en 1979, en créant la ligne « Evasion », spécialisée dans le sportswear.

REPÈRES

Pêche

Accord franco-espagnol

Les autorités françaises et espagnoles sont parvenues à un accord sur la répartition des quotas de certaines espèces de poissons dans le golfe de Gascogne, annonce le secrétaire d'Etat à la mer. Les chalutiers français voient augmenter leurs quotas d'anchois et de chinchards. Les pêcheurs espagnols, eux, pourront capturer davantage de lottes.

Tarifs postaux

+ 2,4 % au 1er août

Le ministère des P et T vient d'annoncer un relèvement de l'ensemble des tarifs du courrier de 2,4 % à compter du 1er août. Seul le tarif de la lettre normale reste inchangé, à 2,20 F. Le prix du pli non urgent de moins de 20 grammes passera de 1,90 à 2 F. Le tarif des messageries augmentera de 4 %, de même que la taxe internationale. Le montant de la surtaxe aérienne progressera de 2,9 %. A compter du 15 novembre, les tarifs des mandats postaux augmenteront de 7 %.

Production industrielle

Hausse record en juin au Japon

La production industrielle japonaise a augmenté de 3,4 % en juin, la plus forte hausse mensuelle depuis sept ans, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Dans un rapport préliminaire, le MITI précise que l'indice de la production industrielle s'inscrit à 124,3 sur la base 100 en 1980, marquant une progression de 2,1 % en un an.

Commerce extérieur

Réduction de l'excédent ouest-allemand

L'excédent commercial ouest-allemand a atteint 8,3 milliards de deutschemarks (27,6 milliards de francs) en juin, une baisse de 16 % sur juin 1986, annonce l'Office fédéral de statistiques de Wiesbaden. Malgré cette contraction qui tend à prouver que la revalorisation du mark commence à faire sentir ses effets – les exportations ont baissé de 5,2 % par rapport à juin 1986 et les importations de 2 %, – la balance commerciale enregistre, pour le premier semestre 1987, un excédent record de 55,5 milliards de deutschemarks (près de 185 milliards de francs). Ce solde est supérieur de 9,4 % à celui des six premiers mois de 1986. Selon les statistiques provisoires de la Bundesbank, l'excédent de la balance des comptes courants a représenté 4,6 milliards de deutschemarks en juin contre 4,3 milliards en juin 1986, soit, pour l'ensemble du premier semestre, 38,5 milliards contre 35,1 milliards un an auparavant.

Consommation

Légère reprise des dépenses des ménages aux Etats-Unis

Les dépenses de consommation des Américains ont augmenté de 0,7 % en juin après avoir baissé de 0,1 % en avril, annonce le département du commerce. Cette reprise a été alimentée par une progression de 0,4 % des revenus des ménages en juin et de 0,5 % en mai, correspondant à des paiements rétroactifs de sécurité sociale et au versement de subventions gouvernementales à l'agriculture. Les achats de biens durables ont repris, recouvrant une poussée du secteur automobile. Ceux de biens non durables ont, en revanche, baissé pour le deuxième mois consécutif.

Prix des terres

La baisse a continué en 1986

Selon le service des statistiques du ministère de l'agriculture, le prix des terres agricoles française a continué de baisser en 1986. En francs courants, le recul atteint 2 % par rapport à 1985. Depuis 1978, les prix réels des terres ont diminué de 43 %. Cette dévalorisation traduit le déséquilibre entre une offre pléthorique – conséquence des départs en retraite et des cessations d'activité d'exploitations sans successeurs – et une demande solvable limitée. La faiblesse des revenus agricoles et l'endettement des éventuels acquéreurs décourage les achats de terre.

AFFAIRES

Les cartes bancaires à puce bientôt acceptées dans les cabines téléphoniques

A partir du 1er octobre, il sera désormais possible de téléphoner dans les cabines publiques avec sa carte bancaire à condition qu'elle soit pourvue d'une « puce ». Cette innovation résulte de la convention signée, le 24 juillet, entre la direction générale des communications (DGT) et le Groupement des cartes bancaires. Ce nouveau service sera progressivement offert dans les régions où les établissements bancaires et financiers diffusent des cartes à puce. La Bretagne viendra en premier, suivie par la Provence-Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes et la région parisienne. A la fin de 1987, le Groupement des cartes bancaires estime que sept cent mille de ces cartes à puce seront en circulation en France. De leur côté, les *Télécom prévoient que le parc des* cabines à carte portera sur trente-trois mille appareils à la fin de l'année, et sur quarante-cinq mille appareils fin 1988.

Pour téléphoner avec sa carte, l'usager devra charger cent quarante unités dans la mémoire de la puce à partir de la cabine. Le montant total (107,80 F) sera débité plus tard sur son compte. Le principe d'utilisation est ensuite semblable à celui de la télécarte : dès qu'il restera moins de vingt unités dans la mémoire de la puce, l'utilisateur pourra inscrire cent quarante nouvelles unités pendant le déroulement de sa communication.

URBANISME

Nouvel accord de coopération entre l'Ile-de-France et la région du Caire

Un accord de coopération, concernant l'aménagement du Grand Caire, a été signé entre M. Michel Giraud, président (RPR) du Conseil régional d'Ile-de-France, et M. Hassaballah el Kafrawi, ministre égyptien de l'habitat et des Communautés urbaines nouvelles.

Valable pour un an, cet accord est le cinquième entre les deux parties depuis 1981, quand a commencé la coopération entre l'Ile-de-France et les autorités égyptiennes à propos de l'aménagement du Caire, notamment pour la création d'un schéma directeur d'urbanisme, l'installation de villes nouvelles dans le désert, la réservation d'espaces *verts et la* conception d'un système de transports en commun grâce au métro et à un boulevard périphérique.

Six experts français, dépendant de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (IAURIF), sont détachés au Caire auprès d'une équipe de trente Egyptiens.

Cet accord pourrait ouvrir la voie ultérieurement à des marchés de travaux publics pour des entreprises d'Ile-de-France : construction de logements, équipement des nouveaux quartiers, création d'un pont autoroutier sur le Nil.

Le Monde sur minitel
VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL
Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Economie

ÉTRANGER

GRÈCE : selon le rapport annuel de l'OCDE

La récession ne doit pas entraîner un relâchement de la rigueur

Les lourds « sacrifices » imposés aux Grecs par le plan de stabilisation de deux ans mis en place depuis octobre 1985 n'auront pas été vains, si l'on en croit l'étude annuelle consacrée par l'OCDE à la Grèce. Mais si les auteurs du rapport reconnaissent que le gouvernement ne peut plus *« utiliser la politique des revenus comme fer de lance de l'effort d'ajustement »* économique, une terminologie diplomatique pour indiquer que les limites du supportable ont été atteintes pour les salariés, ils préconisent une poursuite de la rigueur, notamment sur le plan fiscal.

En termes statistiques, les progrès réalisés sont de fait *« encourageants »*, même si l'on tient compte du soutien inattendu de l'allégement de la note pétrolière. Le déficit public qui atteignait 18 % du produit national brut en 1985 devrait être ramené cette année à 12,25 %. L'objectif du plan gouvernemental était de 10 %, mais l'évolution est bonne. De même, l'inflation est revenue de 25 % à la fin de 1985 à 15 % si l'on ne tient pas compte des effets mécaniques de l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée. Quant à la balance des paiements courants, son déficit a été réduit de plus de moitié, passant de 3,27 milliards de dollars en 1985 à 1,4 milliard en 1987.

Certes, ce redressement est dû, pour une large part, à un accroissement de l'excédent des *« invisibles »* reflétant une bonne saison touristique mais aussi une forte augmentation des transferts accordés par la Communauté européenne. Mais sur ce point, les experts du château de la Muette se veulent optimistes et prévoient un nouvel amenuisement du déficit des paiements courants, qui, en 1988, pourrait s'inscrire à 1,2 milliard de dollars.

Le coût de cet assainissement paraît malgré tout extrêmement lourd. Après avoir connu une croissance limitée à 0,25 % en 1986, les Grecs ont subi une récession représentant 1,5 % du PNB cette année, et on leur promet une maigre reprise de 0,5 % pour 1988. Concrètement, le revenu réel des ménages a baissé de 4,75 % en 1986 et de 2 % en 1987. Habitués à vivre au-dessus de leurs moyens, les Grecs ont de toute évidence découvert le poids de l'austérité. Reste à savoir si elle a été suffisamment bien répartie. Les auteurs du rapport laissent entendre qu'en ce domaine de sérieux progrès restent à faire.

S'ils recommandent au gouvernement de limiter les nouvelles embauches pour lutter contre le problème des sureffectifs, ils lui conseillent également d'élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu pour *« mettre fin au statut privilégié de certains groupes »* et de s'attaquer *« avec vigueur »* à la fraude fiscale. Cette suppression des privilèges passe par une amélioration de l'efficacité des services de recouvrement de l'impôt et par une éducation de l'opinion publique dont les experts de l'OCDE reconnaissent la difficulté. Lutter contre certains types de *« surconsommation »*, insuffler un peu plus d'efficacité à la fonction publique, soumettre à plus de concurrence internationale les entreprises constituent des objectifs à long terme et nécessite, les auteurs du rapport le soulignent, un *« consensus aussi large que possible »*. Sans doute est-ce là le principal obstacle que les dirigeants d'Athènes auront à surmonter.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRISE DE PARTICIPATION DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ DANS TROCADÉRO PARTICIPATIONS

Le 24 juillet 1987, la CGE a acquis la participation de 51 %, détenue par M. James Goldsmith et par son groupe dans Trocadéro Participations.

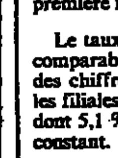
Le groupe CGE contrôlait jusqu'à présent, par l'intermédiaire de la Compagnie électro-financière et d'Alphalec, une participation de 49 % dans cette société de portefeuille.

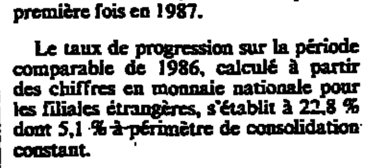
Le capital d'Alphalec est détenu à raison de 53,6 % par la Compagnie électro-financière, de 36,2 % par l'Union des assurances de Paris et de 10,2 % par le Crédit lyonnais.

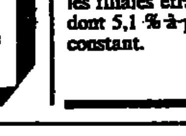
Il est rappelé enfin que Trocadéro Participations est le principal actionnaire de la Générale occidentale avec environ 34 % de son capital.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la prise de participation et des accords intervenus en 1979 et contribue, au sein du groupe CGE, au développement des services qui constituent son troisième pôle d'activité au côté de l'énergie et de la communication.









Groupe Docks de France

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, du groupe Docks de France se sont élevées à 11 927 millions de francs au cours du premier semestre 1987.

Ce chiffre inclut les ventes des Economats du Centre, consolidés pour la première fois en 1987.

Le taux de progression sur la période comparable de 1986, calculé à partir des chiffres en monnaie nationale pour les filiales étrangères, s'établit à 22,8 % dont 5,1 % à périmètre de consolidation constant.

SICAV DU GROUPE CIC

30.06.1987 SICAV ACTIONS	Date de création	Actif net (en millions de francs)	Valeur liquidative (en francs)	Dernier coupon brut payé en 1987	Performances (coupons inclus) par rapport au 30.12.83	31.12.86
SNI (diversifiée)	25.06.79	1.527	1.274,50	53,58	+ 45,10 %	+ 12,57 %
CRÉDINTER (internationale)	28.09.70	567	487,22	12,44	+ 35,03 %	+ 12,75 %
UNIJAPON (valeurs japonaises)	03.12.73	1.147	1.458,47	–	+ 33,71 %	+ 7,53 %
SICAVIMMO (valeurs immobilières)	15.02.71	1.153	765,04	–	+ 81,95 %	+ 0,53 %
FRANCIC (actions françaises, CEA)	25.09.78	3.765	406,54	–	+ 89,38 %	+ 3,90 %
FRANCIC RÉGIONS (actions françaises, CEA)	16.11.86	166	1.114,06	–	+ 11,40 %*	+ 11,19 %
FRANCIC PIERRE (actions françaises, CEA)	25.05.87	201	98,79	–	N.S.	N.S.
TECHNOCIC (haute technologie)	16.01.84	97	1.171,58	–	+ 26,71 %*	+ 5,74 %
JAPACIC (valeurs françaises, japonaises et du Pacifique)	12.06.84	544	176,03	–	+ 83,68 %*	+ 8,82 %
SICAV OBLIGATIONS						
RENTACIC (rente trimestrielle)	02.12.68	1.425	163,34	6,39**	+ 41,42 %	+ 3,87 %
OBLICIC RÉGIONS (obligations françaises)	25.11.86	253	990,72	37,20***	+ 2,75 %*	+ 3,54 %
EUROCIC (obligations étrangères)	22.09.80	256	9.537,10	464,77	+ 31,29 %	+ 4,48 %
ÉCUCIC (couverture en Écu)	10.07.85	91	1.156,39	32,22	+ 18,76 %*	+ 2,79 %
AURÉCIC (valeurs liées à l'or)	16.12.85	832	1.308,43	110,82	+ 34,94 %*	+ 11,55 %
JEUNÉPARGNE (diversifiée)	17.03.86	152	240,38	–	+ 19,02 %*	+ 4,97 %
SICAV COURT TERME				durée de détention minimale conseillée		
SÉCURICIC (régularité, très court terme)	06.06.85	4.403	11.398,10	1 semaine		+ 3,75 %
MONECIC (1) (régularité)	01.04.82	1.983	5.918,54	3 mois à 6 mois		+ 2,95 %
ASSOCIC (2) (emprunts d'État)	06.06.83	1.615	1.147,45	6 mois à 1 an		+ 2,65 %
ÉPARCIC (3) (moyen terme)	03.07.84	1.190	2.769,86	6 mois à 2 ans		+ 2,21 %
TRÉSORICIC (invest. institutionnels)	19.09.86	1.873	108.100,09	1 semaine		+ 3,94 %

* Depuis la création ** Ce coupon représente 1 coupon final (31.01.87) + le 1er acompte (30.03.87) *** Ce coupon représente un 1er acompte (30.06.87)
Division des titres : (1) par 10 le 18.3.85. (2) par 20 le 4.2.86. (3) par 25 le 28.4.86.

GROUPE CIC

Crédit Industriel et Commercial de Paris
Société Lyonnaise de Banque
Banque de l'Union Européenne
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine
Crédit Industriel de l'Ouest
Société Nancéienne Varin-Bernier
Banque Scalbert-Dupont
Crédit Industriel de Normandie
Banque Régionale de l'Ouest
Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial
Banque Régionale de l'Ain
Banque Transatlantique
Banque Bonnasse

A partir du 1er septembre 1987 ÉPARCIC change d'orientation et devient une Sicav à réméré pour les placements de courte durée des entreprises et des associations.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au guichet de la banque du Groupe CIC le plus proche de votre domicile ou retournez ce coupon à Christine Joffet BP 207, 61, rue de la Victoire, 75452 Paris Cedex 09. Tél. (1) 42.80.93.20.

Veuillez m'envoyer une documentation sur les Sicav M

M ____

Adresse ____

INFORMATIONS DES SOCIÉTÉS

NUCLÉAIRE

A Creys-Malville (Isère)

La fuite de sodium de Superphénix n'est toujours pas localisée

LYON
de notre correspondant régional

Les techniciens d'EDF et ceux de la NERSA, l'organisme européen gestionnaire du surgénérateur de Creys-Malville (Isère), n'ont toujours pas localisé avec précision la fuite de sodium liquide qui affecte, depuis mars dernier, le « barillet », sas de transit des éléments combustibles, formé d'une double cuve dont la première n'est plus étanche. C'est la principale information d'une conférence de presse, tenue sur le site, le lundi 27 juillet, par le directeur de la centrale, M. Pierre Schmitt.

La fuite est-elle située « au bas de la cuve » ou « près du bec de cafetière » qui, dans le barillet, permet le transfert des éléments combustibles vers le réacteur ? Nul ne le sait. Il faudra donc attendre que commencent, dans le courant du mois d'août, les opérations de vidange. Il s'agira alors de procéder à l'envoi d'hélium dans l'interstice des deux cuves du barillet, puis de procéder à l'*« écoute du bullage »*, autrement dit à la saisie par des microphones du bruit des bulles d'hélium, détectant de façon indéniable la position de la fuite (*le Monde* du 30 juin et du 28 juillet). La fin de cette opération inédite est prévue pour le début septembre.

La production électrique de la centrale est suspendue depuis le 26 mai dernier. Avant toute remise en puissance, les responsables de la centrale devront obtenir l'accord des autorités de sûreté. Autant dire que l'autorisation de mise en exploitation risque de se faire attendre.

La centrale la plus coûteuse

Abandonnant un discours lénifiant, les responsables de Superphénix se refusent à indiquer des délais de remise en marche, à pleine puissance, de la centrale nucléaire la plus coûteuse du parc français. Tout juste concèdent-ils que l'exploitation d'une année à pleine puissance pourrait être étalée sur deux ou trois ans en équivalent énergétique. Mais il faudra au préalable avoir maîtrisé les raisons de la fuite – soudures défectueuses, défaut de l'acier « 15 D 3 » au molybdène utilisé pour l'enveloppe du barillet, défaut de conception – tout en surmontant les mises en cause périodiques de la fiabilité de la centrale. Des mises en cause qui ne sont pas toutes le fait de militants écologistes...

Si ces derniers s'apprêtent à célébrer par un *sit-in* le dixième anniversaire de la « marche » de Creys-Malville, les 30 et 31 juillet 1977, au cours de laquelle était mort un militant écologiste, ils sont confortés par les « révélations », dans le magazine allemand *Stern*, d'un ancien chef des travaux, M. Horst Weber, qui a participé en 1979 à la construction de Superphénix et affirme que des *« bricolages »* dangereux ont été faits sur certaines soudures. Affirmations démenties ces derniers jours par les responsables de la centrale.

CLAUDE RÉGENT.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Marchés financiers

PARIS, 27 juillet ↓

Effritement

Après avoir commencé la séance sur une note de relative fermeté (+ 0,52 %), la Bourse de Paris a ensuite connu un effritement continuel pour finalement céder, en clôture, 0,03 %.

Sous les lambris, les boursiers voulaient rester sur la bonne impression laissée par la séance de vendredi dernier. Chacun croit rue Vivienne que la hausse devrait être au rendez-vous pour le mois d'août. Rien pourtant ne venait sérieusement soutenir les cours en séance officielle de lundi. Les étrangers restaient en retrait, de même que les petits porteurs français, de Paris ou province. Parmi les valeurs les mieux orientées, on relevait SGE, Moulinex, Sanofi, Cap Gemini, Schneider et Beghin. Dumez et l'Oréal s'inscrivaient aussi en hausse. Du côté des baisses, figuraient Matra, Printemps, Eurocom et SEB. Legrand prioritaire était en repli, suivi par Imétal. CCF et Bouygues cédaient du terrain.

La place ne savait pas comment interpréter le rachat par la CGE des parts de James Goldsmith dans Trocadero Participations, premier actionnaire de la Générale occidentale. La CGE, qui détenait 49 % du capital de Trocadero, (aux côtés de l'UAP et du Crédit lyonnais) devient donc largement majoritaire dans cette société.

On apprenait en séance la suspension de la cotation du titre Adolphe Lafont, à la Bourse de Lyon, dans l'attente du dépôt du dossier relatif à une opération financière concernant le capital de cette société.

Le MATIF était de nouveau affaibli. Le contrat à échéance mars 1988 cédait 0,05 % à 102,05.

Lingot : 89 700 (– 150).
Napoléon : 519 F (– 2).

NEW-YORK, 27 juillet ↑

Bien orienté

Wall Street a bien commencé la semaine. Résistant à la veille du week-end, le marché a, cette fois, manifesté des velléités de hausse. Malgré quelques à-coups, l'indice de industrielles s'est finalement établi à 2 493,94, en progrès de 8,61 points. Le bilan de la journée a également été positif. Sur 1 998 valeurs traitées, 888 ont progressé, 687 ont baissé et 423 n'ont pas varié.

« La Bourse défie le bon sens », disait un spécialiste. *« Le dollar marque le pas, les obligations jouent à pile ou face, la situation internationale est plutôt inquiétante. »* Bref, Wall Street devrait jouer la prudence. Or son ascension prouve le contraire. En apparence du moins, car à y regarder de plus près, l'activité ne témoigne pas d'une grande ardeur. Les échanges ont encore diminué et ont porté sur 152 millions de titres, contre 158,4 millions à la veille du week-end.

L'action American Express a monté de 4 % environ. Le conseil d'administration de la compagnie a autorisé la direction à racheter en Bourse, dans les deux ou trois prochaines années, 40 % du capital.

VALEURS	Cours du 24 juillet	Cours du 27 juillet
Alcoa	59 7/8	59 3/8
Allegis (ex-UAL)	92 3/4	92 7/8
A.T.T.	30 3/4	31 3/8
Boeing	47 3/8	46 5/8
Chase Manhattan Bank	42	41 5/8
Du Pont de Nemours	125 3/8	124 1/2
Eastman Kodak	87 3/4	88 3/8
Exxon	93	91 7/8
Ford	104 1/4	102 7/8
General Electric	58 3/4	57
General Motors	86 5/8	88 1/2
Goodyear	70	69 1/2
I.B.M.	161	162 1/4
I.T.T.	62 3/8	62 7/8
Mobil Oil	51 3/4	51 1/8
Pfizer	72 7/8	72 5/8
Schlumberger	47 3/8	47 7/8
Texaco	47 3/8	48 3/4
Union Carbide	27 1/4	28 3/4
U.S.X.	36 1/4	37
Westinghouse	65	65 7/8
Xerox Corp.	74 1/8	74 3/4

CHANGES

Dollar : 6,18 F ↑

Dans des marchés très calmes, le dollar s'est raffermi mardi pour s'échanger à 6,18 F (contre 6,16 F la veille) et à 1,8575 DM (contre 1,8505 DM).

FRANCFORT	27 juillet	28 juillet
Dollar (en DM) ..	1,8505	1,8575

TOKYO	27 juillet	28 juillet
Dollar (en yens) ..	149,50	151

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (28 juillet) .... 7 1/2-7 5/8 %
New-York (27 juillet) .. 6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	24 juillet	27 juillet
Valeurs françaises ..	103,6	103,5
Valeurs étrangères .	127,3	127,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	414	415,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	24 juillet	27 juillet
Industrielles	2 485,33	2 493,94

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	24 juillet	27 juillet
Industrielles	1 845	1 834,2
Mines d'or	442,8	439,8
Fonds d'Etat	89,35	88,37

TOKYO

	27 juillet	28 juillet
Nikkei Dow Jones	24 104,98	
Indice général ...	2 007,33	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 juillet
Nombre de contrats : 30 000

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,40	102,25	102,15	102,05
Précédent	102,40	102,30	102,15	102

LA VIE DE LA COTE

VIVE PROGRESSION DU BÉNÉFICE DE REUTER. – L'agence Reuter (presse, services financiers) a annoncé, le 27 juillet, une hausse de 42,6 % de son bénéfice imposable au premier semestre 1987, à 81,6 millions de livres, contre 57,2 millions pendant la période correspondante de 1986. L'ensemble des revenus de l'agence a progressé de 49 %, à 400,4 millions de livres (contre 268,2 millions au premier septembre 1986), dont 7 % représentés par les médias.

HAUSSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DE DU PONT. – Le premier groupe chimique américain Du Pont Co. a dégagé un bénéfice de 504 millions de dollars au deuxième trimestre 1987, en hausse de 10 % par rapport à la même période de 1986. Une croissance satisfaisante dans la chimie de base et les spécialistes est à l'origine de cette progression.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1795	6,1810	+ 40	+ 55	+ 75	+ 105	+ 275	+ 360
$ can.	4,6358	4,6404	– 46	– 28	– 100	– 67	– 319	– 239
Yen (100)	4,0924	4,0961	+ 135	+ 154	+ 262	+ 297	+ 818	+ 890
DM	3,3268	3,3283	+ 86	+ 103	+ 188	+ 213	+ 635	+ 701
Florin	2,9511	2,9532	+ 54	+ 64	+ 108	+ 127	+ 384	+ 433
F.B. (100)	16,0465	16,0587	+ 146	+ 226	+ 299	+ 440	+ 966	+ 1377
F.S.	4,0101	4,0123	+ 128	+ 145	+ 258	+ 289	+ 826	+ 899
L. (1 000)	4,5978	4,6024	– 124	– 79	– 234	– 178	– 655	– 528
£	9,8625	9,8896	– 115	– 73	– 264	– 191	– 740	– 574

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 11/16	6 13/16	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	5 1/8	5 3/8	4 3/16	4 5/16	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Florin	4 7/8	5 1/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/4	6 9/16	6 5/16	6 5/8	6 3/4	7 1/16
F.S.	0 1/2	1	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16
L. (1 000)	8 3/4	9 3/4	9 3/4	10 2/8	10 2/8	10 1/2	10 3/4	11 1/8
£	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9	9 1/8	9 1/4	9 11/16	9 13/16
F. franç.	7 7/16	7 11/16	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8	8 3/4	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 27 JUILLET

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1905	1889	1876	– 1 57
4250	C.N.E. 3 %	4251	4250	4252	+ 0 02
1232	B.N.P. T.P.	1255	1237	1237	– 1 42
1124	C.C.F. T.P.	1139	1140	1135	– 0 34
1257	Créd. Lyon. T.P.	1257	1259	1259	+ 0 16
3000	C.G.E. T.P.	3035	3050	3060	+ 0 82
1900	Renault T.P.	1901	1900	1900	– 0 04
2200	Rhône-Poul. T.P.	2219	2200	2200	– 0 85
1210	St-Gobain T.P.	1237	1240	1232	– 0 39
1322	Thomson T.P.	1356	1360	1360	+ 0 29
485	Accor	480	479	478	– 0 42
525	Agence Havas	540	545	543	+ 0 56
670	Air Liquide	681	683	682	+ 0 15
2460	Alcatel	2505	2500	2499	– 0 24
1950	Als. Superm.	2000	2050	2050	+ 2 50
490	A.L.S.P.I.	497	507	505	+ 1 61
405	Alsthom ★	400	403	398	– 0 50
2340	Arjom. Prioux	2400	2385	2385	– 0 63
500	Aussedat-Rey	522	518	518	– 0 77
1230	Aux. Entrepr. ★	1225	1225	1215	– 0 82
1130	Avions Dassault	1157	1150	1153	– 0 35
580	BAFIP	588	589	589	+ 0 17
370	Bail-Equipem. ★	375	380	380	+ 1 33
820	Bail Investiss.	815	818	801	– 1 72
525	B.N.P. C.I.	545	550	545	....
650	Cie Bancaire	669	675	662	– 1 05
480	Bazar H.-V.	497	495	500	+ 0 60
520	Béghin-Say ★	520	521	522	+ 0 38
900	Bongrain (Ma)	895	900	900	+ 0 56
705	Bic ★	703	709	710	+ 1
1380	B.I.S.	1396	1390	1401	+ 0 36
2760	Bongrain S.A.	2800	2750	2750	– 1 79
1150	Bouygues	1203	1201	1175	– 2 33
99	B.P. France	105	107 10	107	+ 1 90
4840	B.S.N.	4890	4805	4795	– 1 94
2290	Cap Gem. S. ★	2350	2400	2395	+ 1 91
1280	Carnaud	1337	1350	1349	+ 0 90
3180	Carrefour ★	3255	3240	3219	– 1 11
179	Casino	180	182	179 90	– 0 06
145	Casino A.D.P.	144 80	146	143 50	– 0 97
1260	C.C.M.C.	1250	1280	1260	+ 0 80
880	Cetelem	885	885	882	– 0 34
810	Cerus	820	820	820	....
2010	C.F.A.O.	2037	2030	2028	– 0 44
325	C.G.E.	329 90	330	330	+ 0 03
1350	C.G.I.P. ★	1372	1351	1373	+ 0 07
1320	Chargeurs S.A.	1382	1361	1347	– 2 53
79 50	Chiers-Châtill.	79 50	82 90	82	+ 3 14
1050	Ciments franç. ★	1065	1065	1058	– 0 66
630	Club Méditerr.	641	632	631	– 1 56
174	Codetel ★	175	175 50	178 80	+ 2 17
335	Cofimeg	335	335	340	+ 1 49
2250	Colas	2290	2280	2260	– 1 31
250	Compt. Entrepr.	265	263	259	– 2 26
675	Compt. Mod.	895	889	892	– 0 43
1180	Créd. Foncier	1253	1259	1255	+ 0 16
520	Crédit F. Imm.	520	520	518	– 0 38
145	C.C.F.	145 10	142	142	– 2 14

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9060	..

SICAV (sélection) 27/7

- e : coupon détaché
- o : offert
- • : droit détaché
- d : demandé
- ◆ : prix précédent
- ★ : marché continu.

Second marché (sélection)

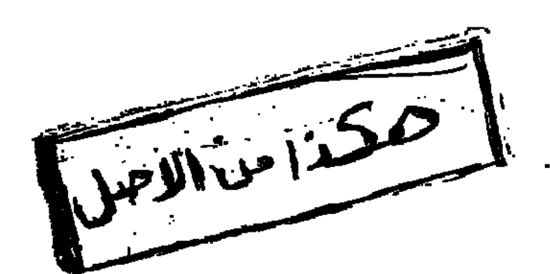
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 170	6 160	5 930	6 430
ECU	6 909	6 908	....	....
Allemagne (100 DM)	332 750	332 870	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 051	16 069	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	295 380	295 520	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	87 740	87 700	84	91
Norvège (100 k)	91 150	90 250	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 911	9 889	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 410	4 413	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 589	4 600	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 550	402 140	390	410
Suède (100 krs)	95 620	95 520	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 330	47 345	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 868	4 869	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 261	4 254	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 632	4 618	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 114	4 122	3 980	4 180

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	89650	89400
Or fin (en lingot)	89850	89700
Pièce française (20 fr)	521	519
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	604	610
Pièce latine (20 fr)	518	515
Souverain	853	850
Pièce de 20 dollars	2970	2960
Pièce de 10 dollars	1460	1470
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3395	3365
Pièce de 10 florins	544	540
Or Londres	454	453 10
Or Zurich	454	452 60
Or Hongkong	455 25	454 75
Argent Londres	7 68	7 68

MINITEL — La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE



Le Monde

Dans les Bouches-du-Rhône

Un commerçant blesse grièvement un adolescent qui tentait de cambrioler son magasin

Un commerçant de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), M. Emmanuel Hayoun, cinquante-quatre ans, a grièvement blessé d'un coup de carabine, pendant la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet, un mineur âgé de quatorze ans qui s'était introduit dans son magasin. Atteint à la colonne vertébrale, l'adolescent a été opéré à l'hôpital de La Timone, à Marseille. Le commerçant salonnais, qui a été laissé en liberté, avait été victime d'une dizaine de cambriolages ou tentatives au cours des dix dernières années.

SALON-DE-PROVENCE
de notre correspondant régional

« Les fois précédentes, j'étais toujours arrivé trop tard. » M. Hayoun, un petit commerçant en électroménager, rapatrié d'Algérie, qui s'est installé il y a une vingtaine d'années à Salon-de-Provence, attendait le jour où il pourrait enfin prendre sur le fait ses voleurs. Lundi, vers 1 heure, selon sa version, il est réveillé par son épouse, qui a entendu des bruits suspects paraissant venir du magasin,au-dessus duquel ils habitent, au centre de la ville.

Il descend précipitamment, constate qu'il est, une nouvelle fois, cambriolé, et va s'armer d'une carabine 22 long rifle. *« Dans l'obscurité j'ai aperçu un individu. Je lui ai crié de ne pas bouger. Il a jeté sur moi une échelle métallique et un petit appareil de chauffage à gaz. Le coup est parti sans contrôle. »* Sa victime : un adolescent d'origine antillaise, Jean-Michel A., né à Paris et placé sur décision judiciaire dans une famille de Salon-de-Provence.

Atteint à la colonne vertébrale, il sera transporté à l'hôpital de La Timone, où il subira une longue opération chirurgicale. La vie du jeune garçon ne serait plus en danger, mais les médecins ont réservé leur pronostic sur les séquelles de sa blessure. M. Hayoun n'a pas de *« regrets à formuler ». Si, malencontreusement, les choses ont tourné de cette façon*, dit-il, *je n'y peux rien. Le coup est parti, c'est tout... Je n'ai rien à me reprocher. S'il n'avait pas été là, il ne se serait rien passé... »*

L'autodéfense, à en croire M. Hayoun, serait d'abord un problème d'assurances. *« Si on était certain d'être remboursé à 100 %, on serait relax. Mais ce n'est pas le cas. Alors, que voulez-vous ? On défend son patrimoine. »* La police ? *« Elle fait son travail sur la voie publique mais nous avons notre propre droit à l'intérieur de nos murs. Pour sauter sur un cambrioleur chez moi, je n'ai besoin de personne. Si je devais le refaire, je le referais. »* Sans l'ombre d'une hésitation M. Hayoun se range dans le camp *« des gens propres et sincères »*. Il a aussi sa philosophie de la délinquance, qui se résume, selon lui, à un principe simple d'éducation. *« Respecter le bien d'autrui et se faire respecter. » « Quelqu'un qui vient vous voler*, professe-t-il, *ne respecte pas vos biens et ne vous respecte pas. Le vol, c'est l'irrespect. Alors, il faut savoir réagir. Il faut défendre son bien. Si on se laisse voler, on devient complice. Moi, je ne cautionne pas le vol. »*

Cette affaire d'autodéfense n'a pas de précédent récent à Salon-de-Provence (36 000 habitants), où M. Hayoun, candidat aux dernières élections municipales sur une liste modérée d'opposition, est honorablement connu. Selon le commissaire de police local, M. Yvan Privat, elle survient à un moment où la délinquance a diminué de 25 % à 30 % en un an, après l'arrestation de plusieurs usagers et pourvoyeurs de drogue.

GUY PORTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 juillet

Indécision

Une grande indécision a régné mardi matin rue Vivienne. Si l'indicateur instantané a progressé de 0,26 % à l'issue de la séance préliminaire, la tendance de fond, elle, a été très irrégulière.

Avance de Guyenne (+ 3,7 %), Merlin-Gérin (+ 2,6 %), Schneider (+ 2,3 %), Bis, Cap Gemini, Havas, Skis Rossignol (+ 1,7 %). Recul de Casino, Cofimeg, Ecco, Lebon (− 2 %). Total perd 1 % et Midi 0,8 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	478	476	476
Agence Havas	543	550	552
Air Liquide (L')	882	881	879
Bancaire (Cie)	682	683	687
Bongrain	2750	2749	2743
Bouygues	1175	1182	1190
B.S.N.	4796	4790	4805
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1347	1347	1347
Club Méditerranée	631	633	636
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3729	3720	3695
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1462	1450	1460
Michelin	3251	3250	3252
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2780	2790	2790
Navig. Mixtes	1000	992	994
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	985	982	985
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	457 50	459	469
Sanofi	775	775	775
Source Perrier	827	828	828
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2120	2120	2145
Valéo	587	587	585

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15 + LEMONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 juillet 1987 a été tiré à 443 695 exemplaires

A B C D F G H

M. Michel Noir rappelé à l'ordre par M. Balladur

M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, fait fréquemment des déclarations ou confidences qui ne sont pas dans la ligne politique du gouvernement auquel il appartient. Ainsi a-t-il récemment critiqué, dans une citation reproduite par *le Point* du 27 juillet, l'action économique en disant : *« Perdre les élections en ayant les caisses pleines, on a déjà fait ça » !* De même, dans *le Parisien libéré* du 27 juillet, était rapportée une confidence de M. Noir, pour lequel *« mieux vaudrait consacrer l'argent des privatisations plutôt qu'à rembourser des dettes à un grand effort national en faveur de la formation des jeunes »*.

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, auprès de qui M. Noir est officiellement « le ministre délégué », a très mal pris, à son retour des Antilles, cette critique de la politique du gouvernement et il a adressé ses remontrances à M. Noir. Aussi, dès lundi soir, ce dernier a-t-il publié le communiqué suivant : *« M. Michel Noir tient à faire savoir sa totale adhésion avec la politique économique et financière menée par M. Edouard Balladur, auprès duquel il est ministre délégué.*

» Il est convaincu, en effet, que cette politique de redressement financier et de liberté économique commence à porter ses fruits et qu'elle est, seule, de nature à assurer le redressement du pays. Il est totalement persuadé que, le moment venu, les Français sauront reconnaître la portée et l'ampleur de cette œuvre de redressement.)

La lutte contre l'alcool au volant

M. Albin Chalandon recommande aux parquets des sanctions « exemplaires et significatives »

Le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, a recommandé aux parquets des sanctions *« exemplaires et significatives »* dans le cas d'accidents de la route provoqués par l'alcoolisme et ayant fait des blessés ou des morts.

Cette fermeté est demandée dans une circulaire d'application de la loi du 10 juillet 1987 renforçant la lutte contre l'alcool au volant, et qui vient d'être envoyée aux procureurs généraux et aux procureurs de la République. Cette loi prévoit une aggravation des peines applicables aux conducteurs conduisant sous l'empire d'un état alcoolique, peines qui peuvent aller, désormais, de deux mois à deux ans d'emprisonnement et de 2 000 francs à 30 000 francs d'amende. La circulaire émanant de la chancellerie indique notamment : *« Il appartient aux parquets de suggérer, dans leurs réquisitions, l'application des sanctions les plus adaptées et de ne pas hésiter, chaque fois qu'un usage immodéré de l'alcool ou un comportement au volant révélant un mépris total des règles de la circulation routière sera à l'origine d'accidents ayant entraîné des blessures ou, a* fortiori, *la mort, à demander le prononcé de sanctions exemplaires et significatives allant, le cas échéant, jusqu'à des peines d'emprisonnement ferme. »*

La circulaire rappelle, d'autre part, aux parquets, *« qu'il leur incombe de prendre l'initiative d'opérations de contrôle préventif de l'alcoolémie »*. Enfin, elle demande aux procureurs généraux de porter l'organisation et les résultats de ces opérations *« à la connaissance de l'opinion publique locale »* pour une dissuasion plus efficace.

Responsable de nombreux attentats

La « tueuse blonde » du GAL écrouée à la prison de Pau ?

BAYONNE
de notre correspondant

La tueuse blonde du Groupe antiterroriste de libération (GAL), responsable d'au moins six de la trentaine d'attentats perpétrés contre des réfugiés basques espagnols installés sur la côte basque, pourrait être actuellement incarcérée à la prison de Pau.

Le 1er juillet dernier, la police française interpellait à Biarritz Laura Alamar, trente-cinq ans, originaire de Valence (Espagne), au moment où elle se faisait remettre 1 million de pesetas (50 000 francs) par un chirurgien dentiste de Bilbao. Celui-ci avait été menacé de mort s'il ne se rendait pas au rendez-vous avec une somme d'argent d'un montant plus important. La lettre de rançon précisait qu'il s'agissait de l'impôt révolutionnaire perçu par l'ETA.

Laura Alamar, inculpée d'extorsion de fonds, avait été incarcérée à la prison de Pau, et l'affaire en serait restée là si un inspecteur de la police de l'air et des frontières d'Hendaye, intrigué par la présence, dans l'agenda de la jeune femme, du nom du commissaire Ballesteros, ancien responsable de la lutte antiterroriste espagnole, n'avait fait le rapprochement avec la « tueuse blonde », auteur d'attentats ayant faits trois morts et de nombreux blessés, en 1985.

Un vrai mythe que cette *« desperada »* qui semait la mort dans les cafés censés être fréquentés par des réfugiés basques. A tel point que, jusqu'en mars 1986, époque où les attentats du GAL ont cessé, tous ceux qui auraient pu venir s'ajouter à son tableau de chasse ne sortaient pas sans avoir dans leur poche son portrait-robot. Quant à elle, faisant preuve d'un sang-froid remarquable tant dans l'approche de ses futures victimes que dans son repli après ses actions, elle avait néanmoins quelques difficultés à maîtriser les armes qu'elle utilisait. Sa signature : une perruque et une tenue de jogging dont elle se défaisait rapidement dans l'ombre d'une porte cochère, après en avoir enveloppé son arme encore chaude.

Pour cause de vacances judiciaires, les victimes chanceuses et les témoins qui l'ont approchée n'ont toujours pas été confrontés avec la prévenue, ni pressés de la reconnaître sur un album photo. Mais les descriptions qu'ils en avaient faites à l'époque — petite taille, cheveux blonds, pommettes saillantes, visage marqué par de nombreuses traces d'acné mal soignée — semble correspondre parfaitement au physique de Laura Alamar.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

TURQUIE

Ankara refuse de ratifier l'accord de coopération militaire avec les Etats-Unis

Ankara. — Ankara a signifié, lundi 27 juillet, au secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires politiques, M. Michael Armacost, en visite en Turquie, sa décision de ne pas ratifier le nouvel accord de coopération militaire et économique (DECA) entre les deux pays.

Le gouvernement turc réplique ainsi à une décision du Congrès qui soumet l'attribution de l'aide économique américaine à une baisse des effectifs turcs à Chypre.

Un premier accord DECA, signé en 1980, avait expiré en 1986. La non-ratification par la Turquie du nouvel accord (1986-1990) a pour conséquence que les bases militaires américaines en Turquie, dont le statut figurait dans le nouvel accord, seront à nouveau régies par l'ancien accord, qui ne satisfait pas Washington.

Ankara a dénoncé, par ailleurs, l'insuffisance de l'aide militaire et économique américaine fixée par le nouvel accord. Le montant proposé initialement par la Maison Blanche (914 millions de dollars) avait été réduit à 570 millions après son étude par diverses commissions budgétaires. Un débat au Congrès sur le problème arménien irrite également Ankara, qui voit dans tous ces développements une hostilité américaine envers la Turquie.

Les entretiens turco-américains devaient se poursuivre mardi. M. Armacost quittera Ankara mercredi pour Athènes. — *(AFP.)*

ISRAEL

M. Pérès révèle avoir rencontré le chef de l'Etat yougoslave à Genève

Jérusalem. — M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, a révélé lundi 27 juillet qu'il avait eu, le 10 juillet dernier à Genève, un entretien avec le chef de l'Etat yougoslave, M. Lazar Mojsov. *« Nous avons discuté des moyens d'améliorer les relations entre les deux pays »*, a indiqué M. Pérès au cours d'une tournée dans la région de Haïfa.

Il s'agit de la première rencontre à ce niveau entre dirigeants israéliens et yougoslaves depuis que Belgrade a rompu ses relations diplomatiques avec l'Etat hébreu, au lendemain de la guerre israélo-arabe de juin 1967.

Interrogé sur la prochaine ouverture à Tel-Aviv d'un bureau de l'agence yougoslave de presse Tanjug, annoncée dimanche, M. Pérès a indiqué qu'il aurait souhaité que Belgrade prenne une *« décision plus concrète pour manifester sa volonté d'améliorer les relations entre les deux pays »*.

Un porte-parole du ministère yougoslave des affaires étrangères avait démenti, lundi matin à Belgrade, une information de la radio israélienne selon laquelle la Yougoslavie avait décidé d'ouvrir un « bureau d'intérêts » à Tel-Aviv. — *(AFP.)*

● **YOUGOSLAVIE : les dockers de Rijeka en grève.** — Les dockers de Rijeka, le plus grand port de Yougoslavie, se sont de nouveau mis en grève. Ce port, qui emploie quelque 5 300 personnes, avait déjà été paralysé pendant deux jours, à la mi-juin. Les dockers avaient cessé leur mouvement après avoir obtenu la promesse d'une reforme de la grille des salaires avant le 1er juillet. La direction n'ayant pas, selon eux, tenu promesse, ils ont déclenché une grève illimitée. En juin, l'inflation, en Yougoslavie, a dépassé les 100 %. Les revendications salariales se multiplient un peu partout dans le pays. A Sanski-Most, en Bosnie-Herzégovine, 300 mineurs et 1 600 ouvriers d'une usine de meubles ont réclamé une augmentation de 100 % de leurs salaires. Les mineurs ont accepté une augmentation de 40 %. — *(AFP.)*

Polémique autour d'un concert de Madonna à Sceaux

Alors que la campagne de publicité bat son plein, une polémique se développe à Sceaux autour du concert que la chanteuse Madonna doit y donner le 29 août. Après que le département des Hauts-de-Seine, propriétaire du parc de Sceaux, eut donné son autorisation au promoteur (Zéro Production), et que le maire de Sceaux, M. Pierre Ringenbach (UDF), eut rédigé un arrêté d'interdiction (craignant *« de graves problèmes de circulation, de stationnement et d'envahissement des propriétés »*), c'est aujourd'hui le président du conseil régional des Hauts-de-Seine, M. Paul Graziani (RPR), qui reprend la parole sur le sujet.

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le lundi 27 juillet, celui-ci a affirmé ne s'être *« pas senti capable d'empêcher Madonna de venir à Paris au mois d'août »*, même s'il ne porte *« pas de jugement de fond sur la décision du maire »*. Le département maintient donc son autorisation. M. Graziani considère, en effet, que le concert comblera le jeune public qui n'a pu partir en vacances ; qu'une partie de la recette sera versée à l'association de lutte contre le SIDA animée par Line Renaud ; enfin, que les riverains ne devraient pas être nombreux, en cette période de vacances, à subir les nuisances, au demeurant hypothétiques : le public de Madonna n'est pas composé, en général, de *« saccageurs »*.

La décision dépend maintenant du préfet de dépêcher ou non la force publique. Le refus est probable : alors que cinquante mille places ont déjà été vendues, il serait plus difficile d'interdire l'entrée du parc aux quatre-vingt mille personnes attendues que d'essayer de les canaliser.

J.-T. C.

Le Monde
sur minitel
JOUEZ
Premières lignes de romans
50 romans Stock à gagner
3615 TAPEZ LEMONDE puis DEB

Un Libanais soupçonné d'appartenir au réseau pro-iranien arrêté en Suisse

La police suisse a arrêté, il y a quelques jours, à la demande de M. Gilles Boulouque, le juge d'instruction parisien chargé d'enquêter sur les attentats de 1986, un Libanais du nom d'Hassan Dib. Ce Libanais a été entendu à la demande de M. Boulouque qui le suspecte d'avoir entretenu des relations avec les membres du réseau pro-iranien considérés aujourd'hui comme les responsables de ces attentats.

La justice française souhaiterait obtenir l'extradition de M. Dib pour « association de malfaiteurs ». Celle-ci sera-t-elle accordée par la Confédération helvétique ?

Dans les milieux proches de l'enquête on regrettait déjà, le mardi 28 juillet, un manque de coopération de la police suisse. On ajoute que M. Dib n'a probablement pas joué un rôle déterminant lors du principal attentat commis à Paris, celui de la rue de Rennes.

On déclare également que M. Dib n'est pas l'un des personnages-clés du réseau pro-iranien que le juge Boulouque continue de démanteler.

EN BREF

● **Au journal « le Matin » : l'inspection du travail refuse d'autoriser le licenciement de trois délégués syndicaux.** — L'inspecteur du travail, M. Bernard Letadic, a annoncé le lundi 27 juillet qu'il rendrait une réponse négative à la demande d'autorisation de licenciement formulée par la nouvelle direction du *Matin* à l'encontre de trois salariés, respectivement délégués CGT, FO et SNJ, pour des *« motifs d'intérêt général »*. Les trois syndicats de journalistes *s'étaient élevés*, lundi, contre ces licenciements.

● **Fermeture du *London Daily News* après cinq mois d'existence.** — Le patron du groupe de presse britannique Mirror, M. Robert Maxwell, a annoncé, le vendredi 24 juillet, l'arrêt du quotidien à éditions multiples, le *London Daily News*. Lancé en février dernier, celui-ci avait pour but de concurrencer le seul quotidien de l'après-midi à Londres, l'*Evening Standard*, qui tiré à 500 000 exemplaires. Selon M. Maxwell, le *London Daily News* n'a pas réussi à remplir les objectifs fixés. Après cinq mois d'existence, le *London Daily News* ne vendait pas plus de 100 000 exemplaires.

● **Un dossier AFP sur le procès Barbie.** — L'Agence France-Presse a publié, le lundi 27 juillet, un ouvrage collectif reprenant des dépêches écrites sur les trente-sept jours du procès et sur les débats en marge des audiences. Les journalistes et les photographes de l'AFP ont décidé de reverser leurs droits d'auteur à Mme Sabrina Zlatin, pour permettre la création d'*« un musée dans la maison d'Izieu, à la mémoire des quarante-quatre enfants juifs morts en déportation »*. — *(Corresp.)*

● **Suppressions d'emplois chez Valeo.** — Le 24 juillet, 693 suppressions d'emplois (sur 5 400) ont été annoncées au comité central d'entreprise du groupe Equipements électriques moteurs (EEM) Valeo, dans le cadre de la réorganisation de la branche alternateurs-démarreurs. Sont touchés : le siège social et le centre technique de Créteil (Val-de-Marne), 75 suppressions ; les centres de Lyon, 75 suppressions ; Etaples (Pas-de-Calais), 120 ; Bourgoin-Jallieu (Isère), 64 ; Angers, 55. Ces suppressions d'emplois devraient se faire par départs en retraite et en préretraite, congés de conversion et départs volontaires avec prime.

● **NATATION : record mondial du 800 mètres féminin.** — Sociétaire du club californien Fullerton Aquatics, Janet Evans, âgée de quinze ans, a pulvérisé de plus de 2 secondes le plus ancien record de la natation mondiale féminine, le 800 mètres, détenu par l'Australienne Tracey Wickham, en 8 min. 24 sec. 62, depuis le 5 août 1978. Faisant toute la finale des championnats américains en tête, Janet Evans a réalisé, le 27 juillet à Clovis (Californie), un prodige d'endurance et de vélocité en bouclant la distance en 8 min. 22 sec. 44. La championne, qui mesure 1,62 mètre pour 42,6 kilos, a estimé qu'elle pourrait passer en dessous des 8 min. 20 sec. dans un proche avenir.

